

COMMUNE
DE LUTRY

Année 2014

Rapport
de gestion
de la Municipalité

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LUTRY AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DURANT L'EXERCICE 2014

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c),
- du règlement du Conseil communal de Lutry du 6 novembre 2006 (art. 117),

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2014. Ce rapport contient les divisions suivantes :

Conseil communal et Municipalité	page	3
Administration générale et finances	page	14
Aménagement du territoire	page	43
Bâtiments communaux	page	63
Travaux, domaines forestier et viticole	page	85
Police, Service du feu, Ecoles	page	123
Services Industriels	page	149

Par simplification et pour faciliter la compréhension de ce rapport, nous respectons chaque année le même style de présentation, ce qui assure une comparaison aisée des exercices qui se succèdent.

CONSEIL COMMUNAL (Législature 2011-2016)

Conseillers en activité au 31 décembre 2014 - **Président : M. Sébastien ROD**

**PARTI RADICAL
DEMOCRATIQUE**

AEBY Patrick
BAUER Werner
BLANC-MARGUERAT Sylvia
BLONDEL Pierre-André
BOHREN Andréas
BOILLAT René
CHAPERON Yves
CHAPPUIS Charles
CHRISTINAT André
CLERC Jean-Michel
DUMAS Roland
GELORMINI Crescenzo
GREGOIR Bruno
JAYET Jean-Daniel
KRAYENBUHL Sylvain
KUDELSKI André
LAVANCHY Fabien
MARTIN Philippe
METRAUX Pascal
MINGARD Philippe
MONOD Michel
PASCHOUD Félix
PASCHOUD Olivier
PILET Philippe
ROD Sébastien
ROD Fabrice
SANDOZ Philippe
SORDET Philippe
SUTTER Patrick

PARTI LIBERAL

BARONE Pascal
BIRCHER Jakob
BORNET Michel
BUCHE Thierry
BURDET Magali
DENTAN GRANGE Nicole
DIRAC Annick
FAVRE Jean-Pierre
GAY Jean-Daniel
GESSNER Christophe
HAGIN Bernard

KAISER Eric
LEUBA Jean-Samuel
ROBERT Pierre
RODIEUX Olivier
ROSSELET Patrick-Olivier
ROUSSEIL François
SUDAN Raymond

**PARTI SOCIALISTE ET
INDEPENDANTS DE GAUCHE**

AGUET Denis
AGUET Prune
AMY Alain
ASPER Gaston
BEGUIN Loïc
DESAULES Catherine
GRETILLAT Françoise
JOST Christiane
LIECHTI André
ROHRBACH Gérald
ROSSI Marie-Claude
SIGRIST Thomas
WEBER Claude
WEBER-JOBÉ Monique

**LES VERTS - MOUVEMENT
ECOLOGISTE**

BONJOUR Pierre
DELAUNAY Yorick
DUGGAN Kilian
GOY Juliette
LANZREIN Christian
MOROSZLAY-REYMOND Sylvie
NOTZ Rose-Marie
RICHTER Denis
ROLLANDIN Catherine
ROULET Dominique
SILAURI Alessandra
VAN SINGER Christian
VAUCHER Myriam

N.B. 2 sièges sont vacants dans ce parti au 31 décembre 2014.

**UNION DEMOCRATIQUE DU
CENTRE**

AEBI Alain
CEDRASCHI Darel
KUONEN Axel

MANOLI Claude
PERRET Claude
PILLOUD Jean-Marc
ROUSSY Corinne
SONDEREGGER Christophe
SULZER Rémy

Bureau du Conseil communal du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

Président

ROD Sébastien

1er vice-président :

RODIEUX Olivier

2ème vice-président :

AMY Alain

Secrétaire :

BRENTINI Maria-Pilar

Secrétaire suppléant :

PASCHOUD Félix

Scrutateurs :

ROSSI Marie-Claude

BORNET Michel

Scrutateurs suppléants :

ROULET Dominique

ROBERT Pierre

Commission de gestion 2015 (exercice 2014)

Président

SUTTER Patrick

Membres

ASPER Gaston

BIRCHER Jakob

DELAUNAY Yorick

DIRAC Annick

GRETILLAT Françoise

LANZREIN Christian

LAVANCHY Fabien

ROD Fabrice

SANDOZ Philippe

SULZER Rémy

COMMISSIONS COMMUNALES (législature 2011-2016)

Commission des finances

Président	GESSNER Christophe
Membres	AMY Alain BOILLAT René DUMAS Roland MANOLI Claude BOHREN Andréas BORNET Michel DUGGAN Kilian ROULET Dominique
Délégué municipal	CONNE Jacques-André, Syndic

Commission des affaires immobilières

Président	PASCHOUD Félix
Membres:	AEBI Alain BONJOUR Pierre CHRISTINAT André DUGGAN Kilian JOST Christiane PASCHOUD Olivier RODIEUX Olivier ROUSSEIL François
Délégué municipal:	CONNE Jacques-André, Syndic

Commission des récusations

Président	MONOD Michel
Membres	DENTAN GRANGE Nicole JOST Christiane NOTZ Rose-Marie SONDEREGGER Christophe

Commission de recours en matière d'impôt

Membres	KAISER Erich ROHRBACH Gérald SUTTER Patrick
---------	---

Commission consultative des agrégations à la bourgeoisie de Lutry

Président	ROD Fabrice
Membres	BURDET Magali KUONEN Axel GOY Juliette GRETILLAT Françoise MARTIN Philippe
Délégué municipal	CONNE Jacques-André, Syndic

Commission consultative des routes

Président	DELAUNAY Yorick
Membres	DUMAS Roland KAISER Erich KUONEN Axel BUCHE Thierry AGUET Denis SANDOZ Philippe
Déléguée municipale	SAVOY Aude, Conseillère municipale

Commission consultative d'urbanisme

Président	<i>HENNY Jean-Michel, avocat</i>
Membres	<i>CATELLA Edouard, architecte</i> <i>DESCOEUDRES Daniel, ingénieur</i> <i>JAVET Anne-Catherine, architecte</i> DUGGAN Kilian *
	LIECHTI André *
	ROUSSEIL François *
	PILLOUD Jean-Marc *
	SORDET Philippe *
Délégué municipal	SCHLAEPPI Pierre-Alexandre, Conseiller municipal

Commission consultative de la zone ville et villages

Président	LEUBA Jean-Samuel, avocat
Membres	<i>JOLLINET François, architecte</i> <i>NIEDERHAUSER Hans, architecte</i> ASPER Gaston *
	BIRCHER Jakob *
	CEDRASCHI Darel *
	CLERC Jean-Michel *
	LANZREIN Christian *
Délégué municipal	SCHLAEPPI Pierre-Alexandre, Conseiller municipal

Commission de salubrité

Président	<i>KISSLING Yves, architecte</i>
Membres	<i>REYMOND Thierry, médecin</i> <i>CHUARD Dominique, ingénieur</i>

Conseil d'établissement primaire et secondaire de Lutry

Présidente	MOROSZLAY-REYMOND Sylvie
Membres	CHAPERON Yves DENTAN-GRANGE Nicole
Hors-Conseil	<i>BEUCHAT Céline</i> <i>ALMAHAMID Dana</i> <i>CARRASCO Encarni-Bel</i> <i>BRIDEL Pierre-Yves</i> <i>ESTOPPEY Anne-Sylvie</i> <i>BALTHASAR Romaine</i> <i>BOHREN Andreas</i> <i>DEWARRAT Aline</i> <i>HUTTER-DUGGAN Dominique</i> <i>FLEISCHMANN Gabrielle</i> <i>ZIMMERMANN Vincent</i>
Déléguée municipale	<i>PETER-CONTESSE Jacques, directeur des écoles</i> GLAUSER Claire, Conseillère municipale

Conseil intercommunal de l'APOL

Membres	BUCHE Thierry CHAPPUIS Charles CLERC Jean-Michel DELAUNAY Yorick KAISER Erich PASCHOUD Félix PASCHOUD Olivier PILLOUD Jean-Marc SIEGRIST Thomas WEBER Claude
---------	---

Commission Donation Anna Krische

Présidente

GLAUSER Claire, Conseillère municipale

Membres

LEISER Yvan, boursier communal

PETER-CONTESSÉ Jacques, directeur des écoles

PETER Catherine, infirmière OMS

BOHREN Andréas, président Colonie de vacances

SPOTHELFER Jean-Marc, pasteur de la Paroisse protestante Belmont-Lutry

ALGENTO Paul, abbé de la Paroisse catholique St-Martin Lutry Paudex

Commission viticole

Membres

BLONDEL Pierre-André *

CEDRASCHI Darel *

ROUSSEIL François *

BONJOUR Emile

CODEREY Paul-Auguste

Déléguée municipale

SAVOY Aude, Conseillère municipale

*= membres du Conseil communal dans les commissions "mixtes"

En 2014, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (législature 2011-2016), le Conseil communal a siégé à 5 reprises, soit :

1^{ère} séance : 17 mars 2014

Assermentations

M. Fabien Lavanchy du groupe radical est assermenté en remplacement de M. Jean-Christophe Piccard.

Nominations

M. Yorick Delaunay est élu comme représentant à l'APOL en remplacement de Mme Alessandra Silauri.

Préavis municipal

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1198/2014 concernant la demande d'un crédit d'études pour la rénovation du groupe scolaire des Pâles »
- 1199/2014 relatif à l'achat de la parcelle n° 4379, propriété de Poste Immobilier SA à Berne

Postulats

Prend en considération et renvoie à la Municipalité pour étude et rapport le postulat de M. Pierre Bonjour demandant une amélioration de l'espace public à la Croix-sur-Lutry.

Prend en considération et renvoie à la Municipalité pour étude et rapport le postulat de M. Claude Weber concernant la création d'un trottoir éclairé le long de la route de Vevey.

2^{ème} séance : 5 mai 2014

Assermentation

Mme Annick Dirac, du groupe libéral, est assermentée à la place de M. Pierre-Alain Patry.

Nomination

M. Michel Bornet est élu à la commission des finances en remplacement de M. Pierre-Alain Patry.

Préavis municipaux

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1200/2014 Assainissement parking de la Possession
- 1201/2014 Adoption nouvelle convention CIL

3^{ème} séance : 23 juin 2014

Nomination

M. Jean-Marc Pilloud est élu à la commission d'urbanisme en remplacement de M. Rémy Sulzer.

Comptes et gestion

Adoption des comptes et de la gestion de la Municipalité pour l'exercice 2013

Préavis municipal

Adopte le préavis municipal suivant :

1202/2014 relatif au crédit d'ouvrage pour le réaménagement de la déchetterie de Flon-de-Vaux

4^{ème} séance : 10 novembre 2014

Assermentation

M. Jean-Daniel Jayet, du groupe radical, est assermenté à la place de Mme Nina Aeby.

Préavis municipaux

Adopte les préavis suivants :

- 1203/2014 concernant la demande d'un crédit de construction pour la rénovation du groupe scolaire des Pâles »
- 1204/2014 concernant un crédit d'ouvrage pour le réaménagement des Ecopoints

5^{ème} séance : 6 décembre 2014

Préavis municipaux

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1205/2014 budget 2015
- 1206/2014 crédits supplémentaires de la bourse et des services industriels
- 1208/2014 crédit d'étude pour le parking des Jardins du Château (TFV)

La Municipalité siège le lundi après-midi. En 2014, elle a tenu 42 séances ordinaires et une séance extraordinaire.

Pour pouvoir disposer du temps nécessaire à l'examen et à la discussion de divers objets importants, elle a procédé par délégation de compétences pour certaines tâches administratives.

Outre les objets soumis au Conseil communal par voie de préavis, son attention a été notamment retenue par :

- l'aménagement du territoire et en particulier :
 - les nombreux projets de constructions privées sur l'ensemble du territoire
 - le plan d'agglomération de la région Lausanne-Morges (PALM), le schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL), les BHNS (bus à haut niveau de service) et le plan directeur régional
 - les études relatives au parking des Jardins du Château
 - les travaux de transformation de la Belle-Ferme à La Croix-sur-Lutry
- l'achat à la Poste Suisse d'un bâtiment à la Croix-sur-Lutry (parcelle n° 4379)
- l'achat à l'Etat de Vaud d'un bâtiment de 20m² sis à la route des Monts-de-Lavaux (parcelle 4190)
- le PPA « Les Brûlées »
- le développement des relations intercommunales
- le développement du service informatique communal
- les transports scolaires
- Lausanne-Région - structures et organisation de la région
- l'amélioration de l'éclairage public
- la sécurité routière et la modération du trafic
- la mise en vigueur des nouvelles mesures concernant la plage
- la gestion de la circulation et du parcage
- l'installation de pavillons scolaires à la Croix-sur-Lutry
- le devenir de la station d'épuration
- l'encouragement à la mobilité douce par une « journée mobilité » à Lutry en collaboration avec les SI de Lausanne avec démonstration de véhicules électriques, hybrides et au gaz
- la consultation de nombreuses nouvelles lois ou révisions de lois cantonales et fédérales par l'intermédiaire de l'Union des Communes Vaudoises

Relations avec le Conseil communal

En 2014, la Municipalité a déposé sur le bureau du Conseil communal :

- 10 préavis municipaux
- 7 communications municipales

Manifestations importantes auxquelles a participé la Municipalité

Chaque année, la Municipalité est invitée à participer à de nombreuses manifestations. Ci-après, nous mentionnons les plus importantes auxquelles l'Exécutif a pris part, en corps ou en délégation :

8 mai	Réception des nouveaux habitants qui ont pris domicile en 2014 589 (490 en 2013) invitations envoyées, 64 (61 en 2013) participants Réception des nouveaux citoyens de 18 ans, confédérés et étrangers 115 (121 en 2013) invitations envoyées, 39 (41 en 2013) participants
17 mai	visite de la Commune par la Commission de gestion
24 mai	Journée de l'Union des Communes Vaudoises, à Montreux
3 septembre	Croisière bisannuelle sur un bateau CGN organisée pour les aînés de Lutry. Sur 2261 aînés invités, 553 ont participé
26-28 septembre	Fête des vendanges
22 octobre	Visite annuelle de l'administration par le Préfet du district de Lavaux-Oron puis souper à Oron avec les autorités d'Oron
3 décembre	Loto organisé par la Commune, à la salle du Grand-Pont, pour les aînés 2013 invitations envoyées, environ 320 participants
6 décembre	Souper de clôture du Conseil communal au Restaurant du Rivage
12 décembre	Souper annuel du personnel communal à la salle du Grand-Pont
14 décembre	Marché de Noël

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

ORGANISATION

Le Service de l'administration générale et des finances comprend les offices suivants :

- le secrétariat municipal
- le greffe municipal
- le registre civique
- le bureau du contrôle des habitants et des étrangers
- la bourse communale
- la gestion du personnel et des assurances.

Ce service constitue le premier contact avec l'administration communale pour les nouveaux habitants.

Activités principales des bureaux de l'administration générale et des finances

Secrétariat de la Municipalité

- secrétariat de la Municipalité et du Syndic
- procès-verbaux de la Municipalité
- surveillance générale des bureaux dépendants de l'Administration générale et des finances: greffe municipal, bureau du contrôle des habitants et des étrangers, bourse communale, conciergerie des bâtiments communaux.
- coordination au sein de l'administration - relations interservices
- ressources humaines (personnel communal + APOL)
- courrier, classement, archives
- rédaction et archivage des préavis et communications municipales
- rédaction, analyse, assemblage du rapport de gestion de la Municipalité
- relations avec le Conseil communal, la Commission de gestion et la Commission des affaires immobilières
- secrétariat de la Commission des affaires immobilières.

Greffe municipal

- économat
- archives
- réception et distribution du courrier
- gestion du portefeuille des assurances
- naturalisations ordinaires et facilitées

- registre civique - organisation des votations et élections
- vente des cartes journalières CFF et CGN
- aide financière individuelle au logement
- préavis relatifs aux aliénations d'immeubles
- organisation de manifestations et réceptions officielles
- gestion des expositions à la Villa Mégroz
- gestion de l'affichage public culturel
- locations : salle de spectacle du Grand-Pont, caveau du Château, Salle Mafli, Caveau Mafli, salle du Conseil communal, buvette du stand de tir de Chanoz-Brocard, Temple, salle de rythmique, foyer et cuisine du centre scolaire et culturel de Corsy, carnotzet du Châtelard, aula du collège de La Croix, salle de la Croix (anciennement du Chœur mixte d'Escherins)
- gestion annuelle des salles de gymnastique des collèges du Grand-Pont, de Corsy, de La Croix, des Pâles mises à disposition des sociétés locales
- gestion de la mise à disposition des jardins communaux aux habitants de Lutry
- organisation et distribution du passeport-vacances aux enfants de Lutry
- conciergerie des bâtiments
- anniversaires fêtés en 2014 : 34 personnes de 80 ans, 35 personnes de 90 ans et 3 personnes de 100 ans et plus.
- établissement de 7 actes de bonnes mœurs
- gestion de la participation financière aux frais orthodontiques et gestion des subventions pour l'étude de la musique
- gestion de subventions culturelles et sportives
- édition de l'Echomunal 4 fois par an
- gestion et mise à jour du site internet communal
- contrôle des travailleurs frontaliers avec demande de rétrocession d'impôt selon accord franco-suisse
- administration du logiciel de timbrage pour le personnel communal.

Plan catastrophe

A la suite d'un audit réalisé en 2013, la Municipalité a souhaité tester la réactivité des différents services qui pourraient être impliqués en cas de catastrophe naturelle. Les Commandants Eugène Chollet, APOL et Olivier GAY, SDIS, ont été mandatés pour mettre sur pied cet exercice qui a eu lieu le samedi 1^{er} novembre 2014. Cet exercice a mis en lumière quelques faiblesses d'organisation qui ont pu être corrigées et dans l'ensemble s'est révélé concluant.



Informatique et logiciels d'applications

Il n'y a pas eu de changement au niveau des applications informatiques communales durant l'année 2014. Cependant, aux solutions actuelles qui donnent pour le moment satisfaction a été ajoutée une application pour la gestion des immeubles.

Les tâches courantes ont été les suivantes :

- support aux utilisateurs
- maintenance du matériel et mises à jour des logiciels
- installations des nouveaux matériels et logiciels
- suivi de l'inventaire du matériel informatique
- élaboration et suivi du budget
- mise à disposition d'environ 20% de ressources pour l'Association police Lavaux (APOL).

Les tâches particulières suivantes ont été effectuées :

- intégration de l'infrastructure informatique des Services industriels (SI) à celle de la Commune (transfert des données et rattachement des postes au domaine informatique communal)
- transfert de la messagerie des SI qui était hébergée en externe à celle de la Commune
- connexion du poste de la voirie au réseau communal
- mise en place d'un nouveau firewall qui remplace ceux de la commune, des SI et de l'APOL
- installation d'un poste à la direction des écoles pour la préparation des budgets
- mise en place d'un tableau pour la gestion et facturation des cantines scolaires
- changement du système de caméras au collège du Grand-Pont
- préparation du projet qui vise à mettre à disposition des Municipaux, au format numérique, les documents pour les séances de Municipalité
- prise en main de la gestion de l'informatique de la bibliothèque
- virtualisation du serveur pour la gestion des cimetières
- mise en place de fibres optiques entre les différentes armoires informatiques
- accompagnement à la mise en place du logiciel de gestion de temps et aides à la résolution de problèmes de jeunesse
- implémentation de Navig au contrôle des habitants pour les commandes de cartes d'identité.
- remplacement du multifonction au contrôle des habitants
- mise en place de systèmes de présentations multimédia à la salle Gustave Doret et en salle de Municipalité
- implémentation d'un système de mises à jour des logiciels Microsoft sur les postes de travail
- mise en place d'un accès à une partie de l'application du contrôle des habitants à l'agence des assurances sociales.

REGISTRE CIVIQUE

Les tâches principales de ce bureau sont notamment les suivantes :

- ◆ mise à jour du Registre civique de la commune par l'enregistrement des mutations (arrivées, départs, naturalisation, droit de vote des étrangers, etc.)
- ◆ à chaque votation et élection, envoi au canton du rôle des électeurs par courrier informatique. Le canton se charge de l'envoi du matériel de vote à tous les électeurs (les instructions, les bulletins, les enveloppes nécessaires pour voter par correspondance)
- ◆ jusqu'au vendredi 12h00 précédant le scrutin, le Greffe municipal réceptionne les votes, contrôle l'identité des électeurs, prépare le dépouillement et établit un procès-verbal
- ◆ contrôle des signatures lors du dépôt d'initiatives et de référendums.

A la fin de l'année 2014, le nombre de citoyennes et de citoyens inscrits au rôle des électrices et des électeurs était de **6829** (5892 électeurs suisses et 937 électeurs étrangers).

INITIATIVES ET REFERENDUMS 2014

<u>Initiatives populaires fédérales</u>	Signatures valables
« Pour le renvoi effectif des étrangers criminels »	197
« Pour un approvisionnement en électricité sûr et économique (Initiative efficacité électrique) »	126
« Pas de spéculation sur les denrées alimentaires »	89
« AVS plus : pour une AVS forte »	122
« Pour un financement équitable des transports »	124
« Réparation de l'injustice faite aux enfants placés de force et aux victimes de mesures de coercition prises à des fins d'assistance (initiative sur la réparation) »	156
« Pour la sécurité alimentaire »	100
« Pour la protection de la sphère privée »	242
« Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) »	12
« Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »	13
 <u>Initiatives cantonales</u>	
« Pour le remboursement des soins dentaires »	176
« Pour alléger les primes d'assurance-maladie »	260
« Pour plus de démocratie ! »	0
 <u>Référendums fédéraux</u>	
« Contre les nouveaux avions de combat »	31
« Contre l'arrêté fédéral du 27 septembre 2013 portant approbation de l'accord FATCA entre la Suisse et les Etats-Unis »	116
« NON à la nouvelle redevance Billag »	20
« NON au 2ème tube au Gothard »	66

VOTATIONS 2014

<i>Dates</i>	<i>OBJETS</i>	<i>Electeurs</i>	<i>Bulletins valables</i>	<i>OUI</i>	<i>NON</i>
9 février	<i>Votation fédérale</i>	5808 65.29%			
	1. <i>Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (Contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour les transports publics », qui a été retirée)</i>		3711 63.89%	2966 79.92%	745 20.07%
	2. <i>Initiative populaire du 4 juillet 2011 « Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base »</i>		3734 64.29%	419 11.22%	3315 88.78%
	3. <i>Initiative populaire du 14 février 2012 « Contre l'immigration de masse »</i>		3727 64.17%	1182 31.71%	2545 68.29%
18 mai	<i>Votation fédérale</i>	5844 69.23%			
	1) <i>Arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base (Contre-projet direct à l'initiative populaire « Oui à la médecine de famille »)</i>		3934 67.31%	3569 90.72%	365 09.27%
	2) <i>Initiative populaire du 20 avril 2011 « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants »</i>		3940 67.41%	2727 69.21%	1213 30.78%
	3) <i>Initiative populaire du 23 janvier 2012 « Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimums) »</i>		3958 67.72%	825 20.84%	3133 79.15%
	4) <i>Loi fédérale du 27 septembre 2013 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen (Loi sur le fonds Gripen)</i>		3907 66.85%	1472 37.67%	2435 62.32%
	<i>Votation cantonale</i>				
	<i>Initiative populaire « Sauver Lavaux » qui propose de modifier la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux)</i>		4046 69.23%	1139 28.15%	2812 69.50%

	<p><i>Contre-projet du Grand Conseil modifiant la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979</i></p> <p><i>Question subsidiaire : si l'initiative et le contre-projet sont acceptés par le peuple, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?</i></p> <p><i>Suffrages initiative</i> <i>Suffrages contre-projet</i></p>		<p>4046 69.23%</p> <p>4046 69.23%</p>	<p>2819 69.67%</p> <p>986 2909</p>	<p>1032 25.50%</p>
<p>28 <i>septembre</i></p>	<p><i>Votation fédérale</i></p> <p>1) <i>Initiative populaire du 21 septembre 2011 « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration ! »</i></p> <p>2) <i>Initiative populaire du 23 mai 2012 « Pour une caisse publique d'assurance-maladie »</i></p>	<p>5858 58.71%</p>	<p>3303 56.38%</p> <p>3394 57.93%</p>	<p>1095 33.15%</p> <p>1699 50.05%</p>	<p>2208 66.84%</p> <p>1695 49.94%</p>
<p>30 <i>novembre</i></p>	<p><i>Votation fédérale</i></p> <p>1) <i>Initiative populaire du 19 octobre 2012 « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) »</i></p> <p>2) <i>Initiative populaire du 2 novembre 2012 « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles »</i></p> <p>3) <i>Initiative populaire du 20 mars 2013 « Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or) »</i></p>	<p>5888 61.21%</p>	<p>3555 60.37%</p> <p>3573 60.68%</p> <p>3525 59.86%</p>	<p>829 23.31%</p> <p>434 12.14%</p> <p>440 12.48%</p>	<p>2726 76.68%</p> <p>3139 87.85%</p> <p>3085 87.51%</p>

Naturalisations en 2014

Dans le courant de l'année 2014, la Commission consultative d'agrégation à la bourgeoisie s'est réunie à 7 reprises et a auditionné 40 candidat(e)s à la naturalisation de 14 nationalités.

Elle a préavisé favorablement pour 37 candidats auxquels la Municipalité a accordé la bourgeoisie communale. Les dossiers sont en cours d'examen par les autorités cantonales et fédérales.

Naturalisations ordinaires

En vertu de la Loi fédérale du 29 septembre 1952 sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse (LN), modifiée le 23 mars 1990 et de l'art. 8 de la Loi du 1^{er} mai 2005 sur le droit de cité vaudois (LDCV), la nationalité suisse, le droit de cité du canton de Vaud et la bourgeoisie de la Commune de Lutry ont été accordés aux personnes suivantes:

Ballanfat *	Maxime	11.11.1963	France
Bodivit	Christine	06.07.1954	France
Bodivit	François	13.09.1953	France
Cierco de Paula Pinheiro	Rui	12.02.1956	Portugal
da Silva Pinheiro de Paula	Maria	15.08.1956	Portugal
Commandoux	Jean-Charles	05.04.1976	France
Croibier	Michel	15.05.1964	France
Erhel	Nadine	20.12.1982	Cameroun
Erhel	François	20.02.1979	France
Erhel	Zoé	18.02.2011	France
Gonçalves de Franca *	Patricia	25.03.1967	Portugal
Hanich Abdalraziq	Feriel	06.11.1964	Algérie
Abdalraziq	Fatah Ali	28.05.2008	Algérie
Iglesias	Javier	31.03.1973	Espagne
Laverde Saavedra	Daniela	06.02.1991	Colombie
Riband	Herbert	03.08.1962	Etats-Unis
Thomas Riband	Jeanine	14.09.1962	Etats-Unis
Schneider	Harald	14.06.1957	Allemagne
Tjia	Ferry	19.01.1975	Indonésie
Turman	Esen	30.10.1973	Turquie
Valle	Antonio	02.07.1964	Italie
Valle	Lucas	15.11.1999	Italie
Wanderley da Nobrega			
Pinto	Shirley	27.05.1961	Brésil
Wait	Anna	04.03.1976	Russie
Zederfeldt	Karl	17.10.1969	Suède
Kaslany Zederfeldt	Nadia	06.12.1976	Italie
Zederfeldt	Lily Rose	18.07.2013	Suède
Zederfeldt	Sofia	22.01.2009	Suède

*) ont quitté la commune en cours de procédure.

Naturalisations facilitées

En vertu des articles 22 (jeunes étrangers de la 2^{ème} génération) et 25 (étrangers nés en Suisse) de la Loi sur le droit de cité vaudois, la nationalité suisse, le droit de cité du canton de Vaud et la bourgeoisie de la Commune de Lutry ont été accordés aux personnes suivantes:

Annese *	Daniele	25.01.1974	Italie
Annese *	Tiziana	24.04.1977	Italie
Annese *	Lidia	23.01.2004	Italie
Annese *	Daiana	28.08.2009	Italie
Bányai	Krisztián	26.08.1993	Hongrie
Lafougère-Ponsolle	Charlotte	29.11.1998	France
Lafougère-Ponsolle	Estelle	29.11.1998	France
Li Pizzi	Liliana	23.06.1972	Italie
Ndoye	Dario	06.07.1998	Italie
Sutter	Monique	22.09.1971	Allemagne

	ordinaire art. 8 LDCV	facilitée art. 22 LDCV	facilitée art. 25 LDCV	
Algérie	2			2
Allemagne	1		1	2
Brésil	1			1
Cameroun	1			1
Colombie	1			1
Espagne	1			1
Etats-Unis	2			2
France	7	2		9
Hongrie		1		1
Indonésie	1			1
Italie	3		6	9
Portugal	3			3
Russie	1			1
Suède	3			3
Turquie	1			1
Total	28	3	7	38

Naturalisation de Confédérés

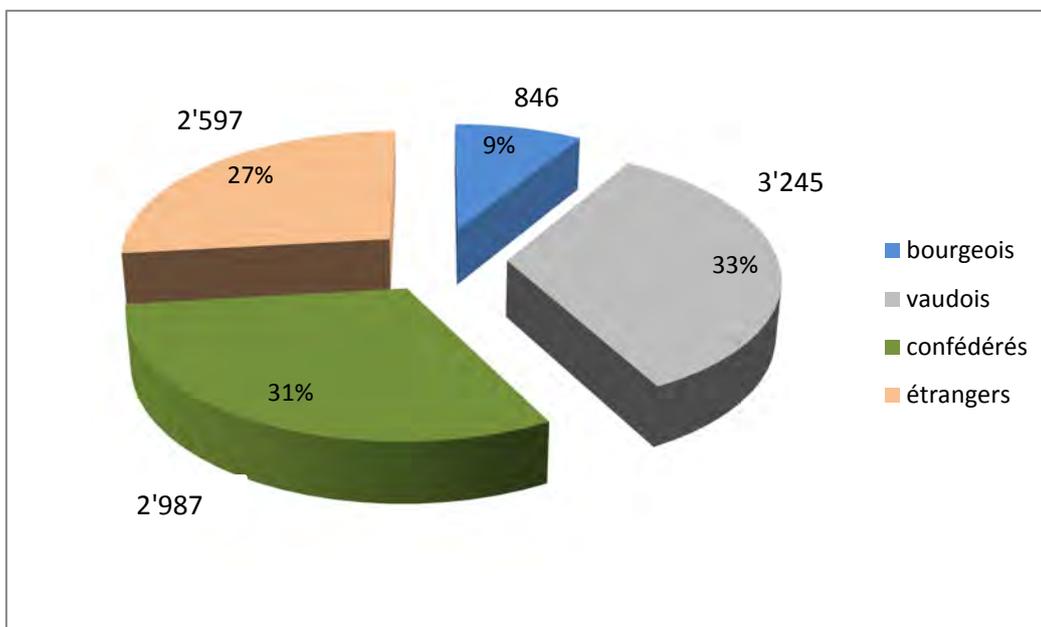
En vertu de l'art. 30 de la Loi sur le droit de cité vaudois, le droit de cité du canton de Vaud et la bourgeoisie de la Commune de Lutry, ont été accordé à

- Sandoz Julien, né le 18.06.1986, originaire de La Chaux-de-Fonds & Le Locle NE
- Sandoz Romain, né le 06.08.1991, originaire de La Chaux-de-Fonds & Le Locle NE

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

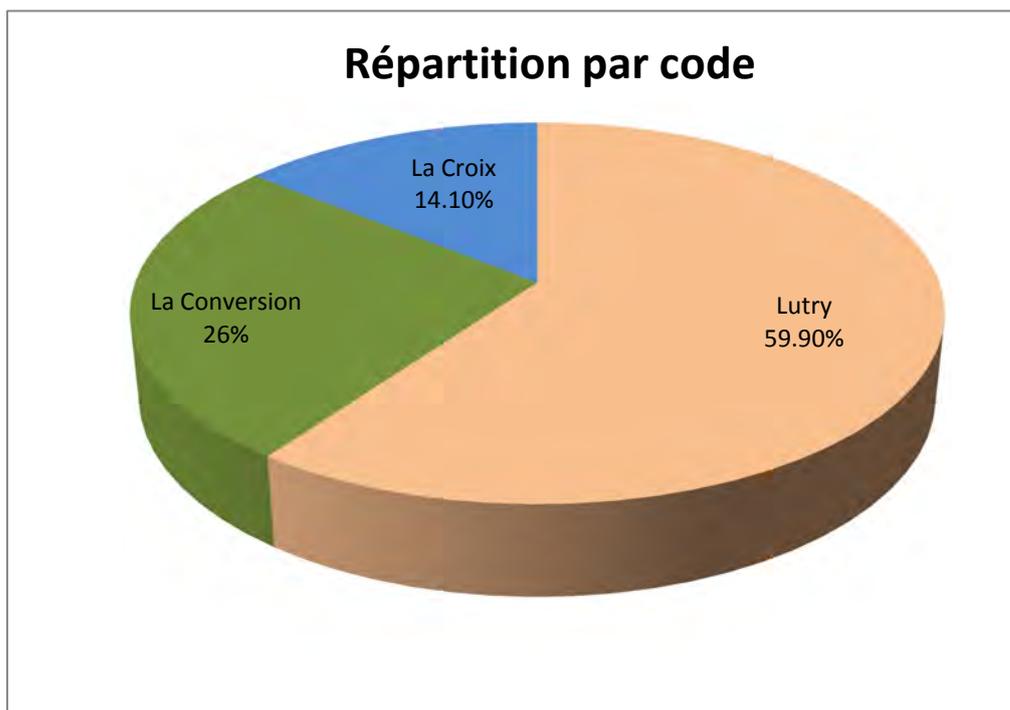
Au 31 décembre 2014, le recensement officiel de la population s'établit comme suit:

personnes établies	9'675	(+ 145)
personnes en séjour	<u>65</u>	<u>(+ 18)</u>
total	9'740	(+ 163)



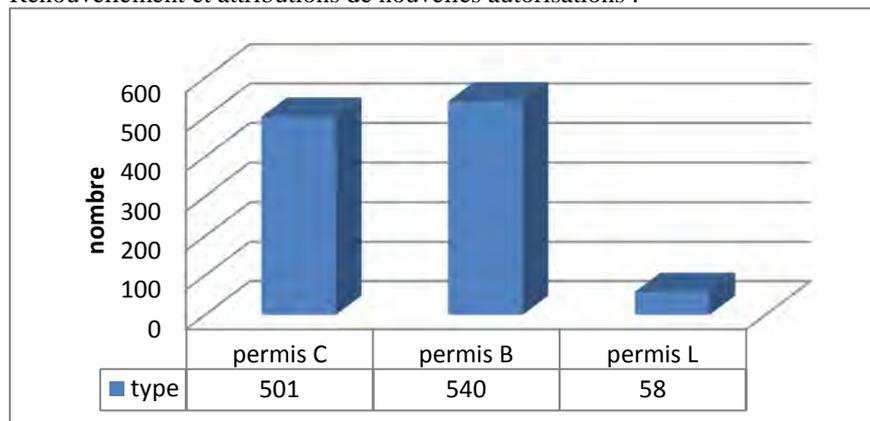
Les 9'675 habitants de Lutry se répartissent selon les secteurs de distribution postale suivants:

5'795 personnes à 1095 Lutry	(+ 104)
2'517 personnes à 1093 La Conversion	(+ 26)
1'363 personnes à 1090 La Croix-sur-Lutry	(+ 15)

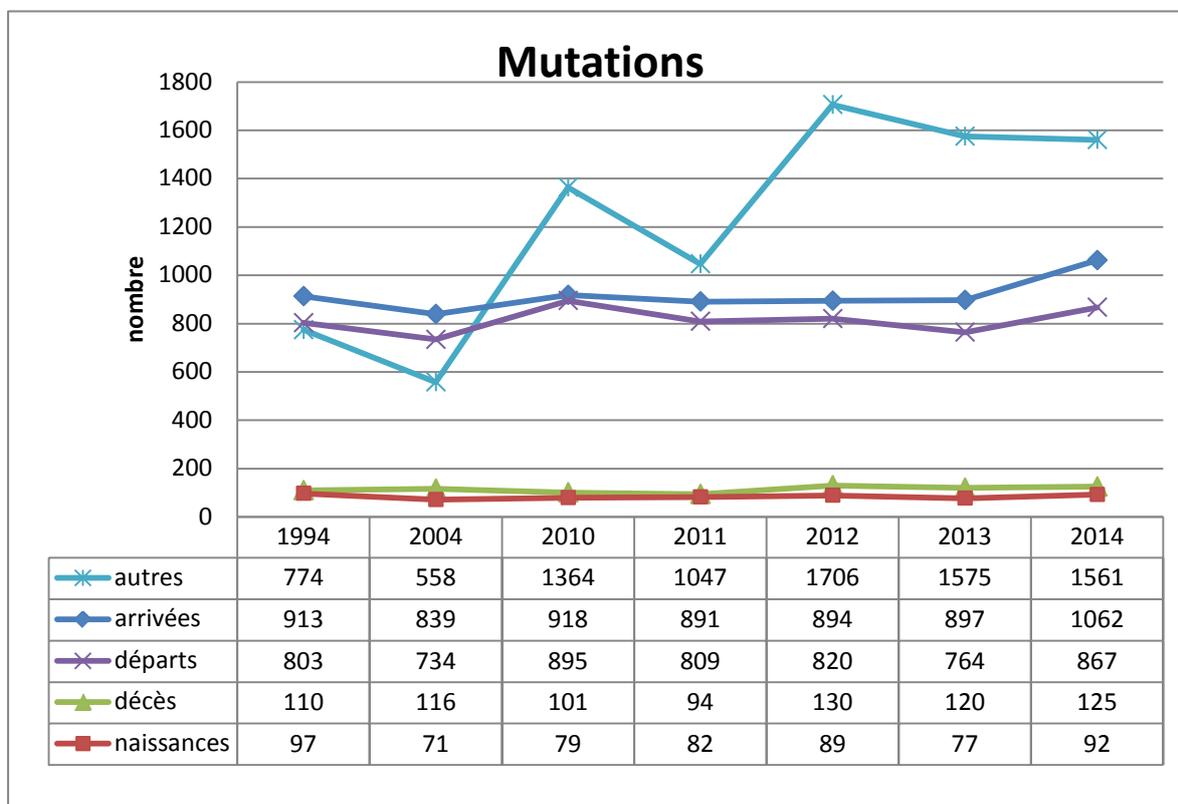
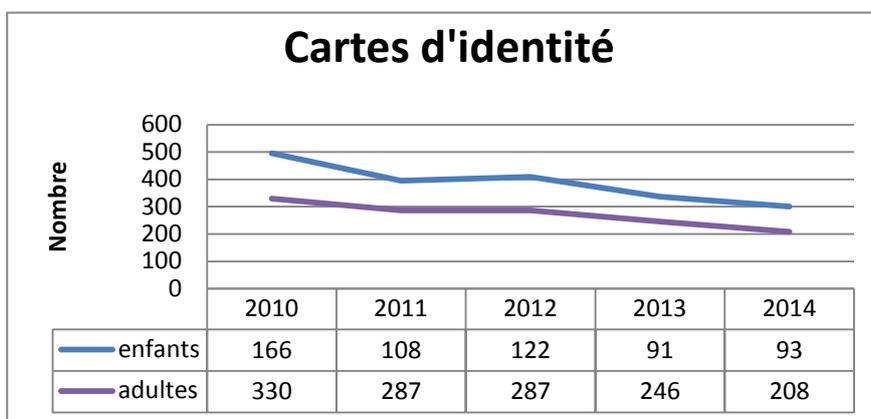


Permis étrangers (au 31 décembre 2014)

Renouvellement et attributions de nouvelles autorisations :

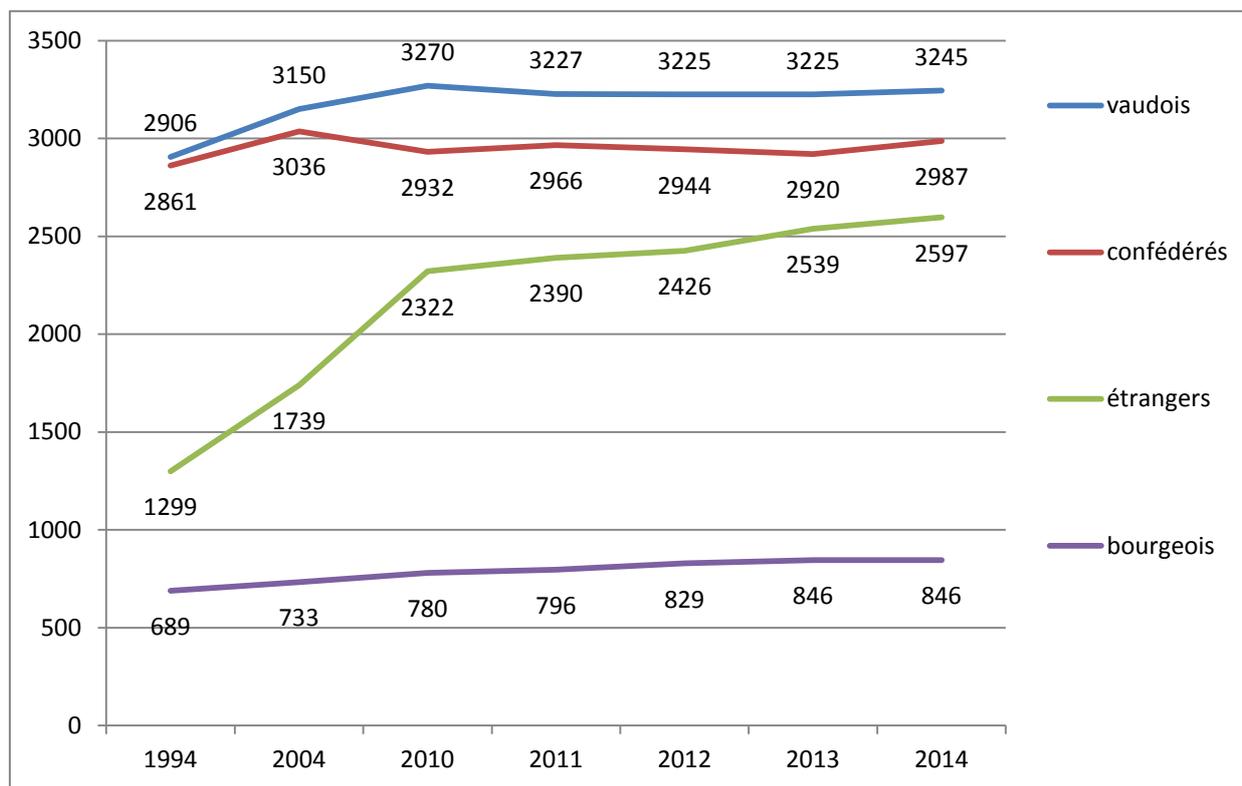


B (à l'année) + 3
C (établissement) -147
L (limité) + 3

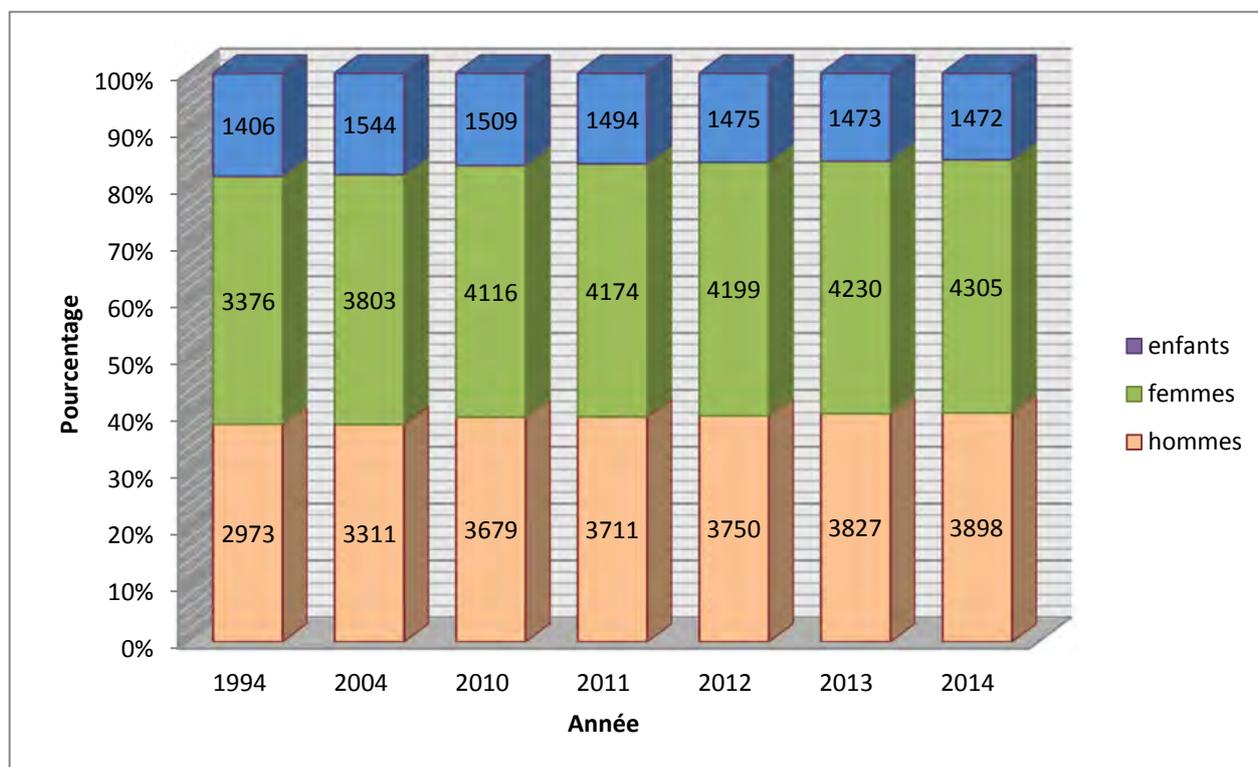


Les autres mutations concernent les changements d'adresse dans la commune, les mariages, séparations, divorces, naturalisations, changements de noms, d'origine, de profession, etc...

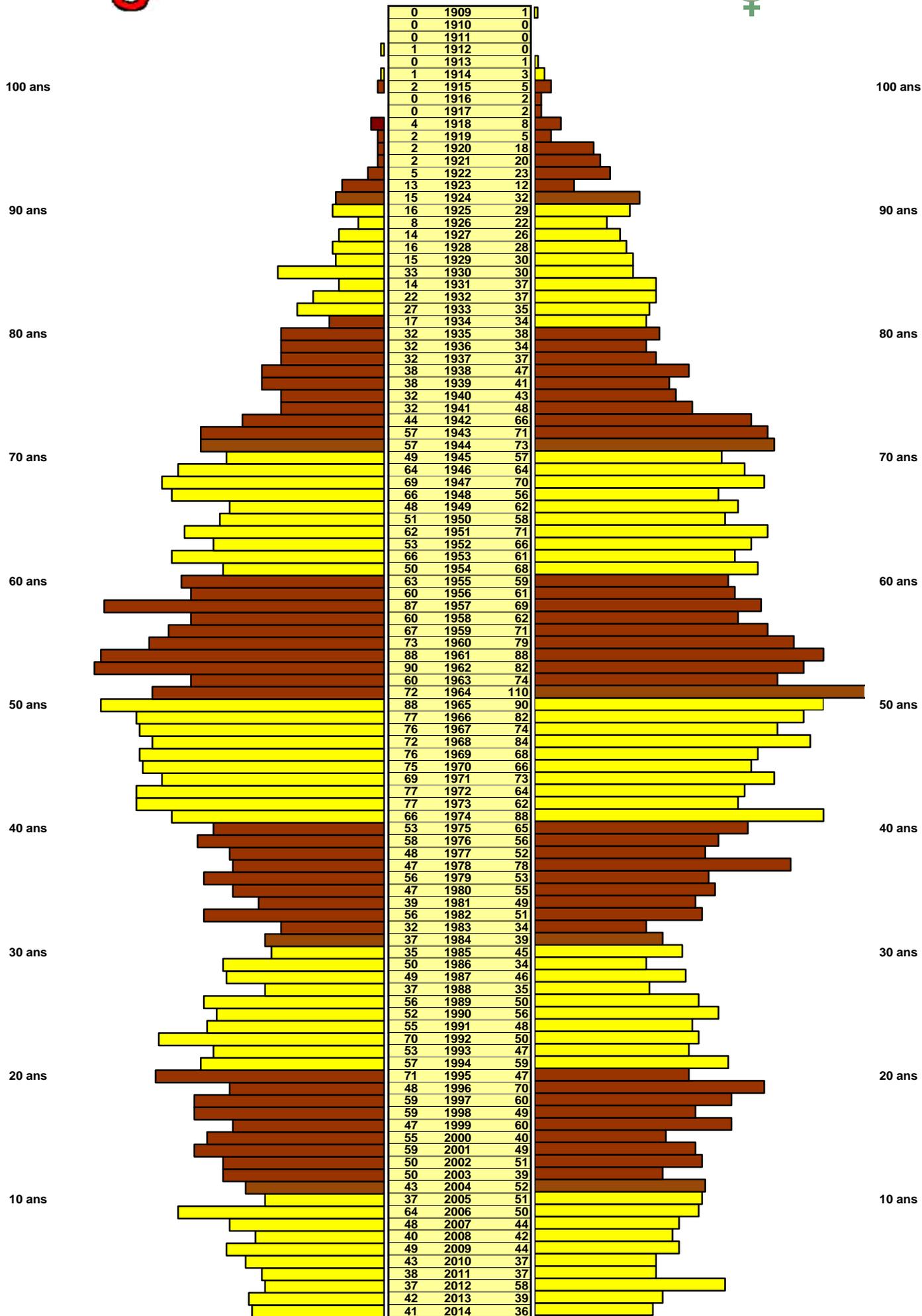
Evolution démographique



Répartition de la population



LA PYRAMIDE DES ÂGES AU 31.12.2014



Sacs-poubelle

Le Contrôle des habitants, conformément à la directive municipale concernant les mesures d'allègement de la taxe au sac et de la taxe de base à l'habitant et aux entreprises, a distribué :

Année	Naissance (80 sacs de 17l)	Jeunes enfants (60 sacs de 17l)	Personnes incontinentes (60 sacs de 17l)
2014	480 rouleaux = 60 bénéficiaires	1'176 rouleaux = 196 bénéficiaires	360 rouleaux = 60 bénéficiaires

AFFAIRES SOCIALES

Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux

L'Association intercommunale pour la régionalisation de l'action sociale couvre 15 communes, à savoir une partie du district de Lavaux-Oron et la Commune d'Epalinges.

La conduite politique est assurée par un Comité de direction de 7 membres présidé par Mme Muriel Preti, Conseillère municipale à Mézières. Mme Claire Glauser, conseillère municipale de Lutry en est membre permanent. M. Alain Perreten assume, pour sa part, la Direction générale et opérationnelle. Le Conseil intercommunal se réunit en principe et au minimum deux fois par année, notamment pour les comptes et le budget.

Les missions sont définies par les dispositions légales et les directives d'application. Rappelons que la structure chapeaute aussi les tâches des Agences d'assurances sociales (AAS). Les lieux de consultation se trouvent à Pully, Oron, Epalinges et bien sûr Lutry.

La Municipalité de Lutry reçoit tous les 3 mois une photographie de la statistique de situations suivies par notre CSR. Au dernier relevé 2014, 87 dossiers étaient suivis pour lesquels un paiement de prestations est effectué.

Bien entendu, ce chiffre ne tient pas compte des mouvements intervenant en cours d'année (ouverture et fermeture de dossiers). Le nombre global de dossiers pour l'ensemble de la région a poursuivi sa progression, hélas à la hausse.

L'AAS de Lutry, compétente également pour les habitants de Bourg-en-Lavaux est ouverte tous les jours. Son rôle est essentiel, par les conseils précieux et les informations utiles donnés à la population.

Au niveau du personnel, Mme Antoinette Nania assume la fonction de préposée, assistée par une collaboratrice Mme Sarah Strahm.

Transport Handicap

Le service de Transport handicap pour 2014 est de 352 courses pour un total de 77 utilisateurs différents. Le montant à charge de la Commune s'est élevé à CHF 13'236.10.-.

Aide individuelle au logement (AIL)

<i>AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
<i>Demandes d'aide individuelle au logement</i>	22	28
<i>Bénéficiaires</i>	10	9
<i>Aides refusées</i>	12	15
<i>Aides non reconduites</i>	2	6
<i>Montant total des aides octroyées (cantonale et communale)</i>	CHF 16'455	CHF 20'518
<i>Montant à charge de la commune de Lutry</i>	CHF 8'600	CHF 10'259

Subventions pour frais orthodontiques

En 2014, la participation communale aux frais orthodontiques pour les enfants en âge scolaire s'est élevée à CHF 14'256.-. Vingt-quatre enfants ont bénéficié des subventions.

Antenne Pro Senectute

La Commune de Lutry met à disposition de Pro Senectute Vaud un bureau de consultation sociale destinée aux personnes âgées dans les locaux de l'administration communale, situés à côté du contrôle des habitants.

Structure d'accueil familial de jour

La Structure d'accueil familial de jour (ci-après Structure AFJ) est un réseau regroupant les Communes de Pully, Paudex, Belmont et Lutry (ci-après PPBL) et géré par la Ville de Pully. Elle a pour but de proposer aux parents qui travaillent, des places d'accueil pour des enfants âgés de 4 mois à 12 ans, auprès d'accueillantes en milieu familial (ci-après AMF). L'accueil d'enfants au domicile d'une AMF est soumis à la Loi vaudoise sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

Situation des accueillantes en milieu familial

Les AMF agréées par le réseau bénéficient d'une autorisation d'accueil qui fixe le nombre maximum et l'âge des enfants à accueillir simultanément. Celle-ci est définie sur la base de différents critères, tels que la stabilité familiale de l'AMF, l'expérience avec les enfants et l'adéquation du logement. Les AMF reçoivent un contrat de travail et s'engagent à respecter leur cahier des charges en offrant un accueil de qualité aux enfants et en collaborant avec la Structure AFJ.

Au 31.12.2014, la Structure comptait 27 accueillantes, soit 4 de plus que l'année précédente. En comparaison avec 2012, année où le nombre d'AMF était identique, le nombre d'heures d'accueil a progressé de plus 5%, avec un taux de remplissage plus conséquent et des horaires complets, offrant peu de place pour les « demandes de dépannage ».

	2014	2013	2012	2011	2010
Nombre d'AMF agréées	27	23	27	34	32
Nombre d'enfants au 31.12.14	132	132	135	129	125
Nombre d'heures d'accueil	97'339	93'838	92'349	87'393	80'497

En 2014, la coordinatrice a rencontré 24 personnes intéressées par l'activité d'AMF, parmi lesquelles 7 ont été agréées. 3 AMF ont donné leur congé en vue de reprendre une activité professionnelle à l'extérieur de leur domicile. 203 demandes de parents ont été enregistrées pour un total de 218 enfants. 55 sont toujours en liste d'attente ou en cours de proposition.

Heures d'accueil des enfants en 2014		AMF agréées en 2014	
Lieu d'accueil	Nbre d'heures	Lieu de domicile	Nbre d'AMF
Pully	57'925	Pully	15
Paudex	7'401	Paudex	2
Lutry, La Croix	18'140	Lutry, La Croix	6
Belmont	13'873	Belmont	4
Total	97'339	Total	27

L'augmentation du nombre d'accueillantes s'explique, d'une part, par l'important travail de promotion et d'information mené par la Structure tout au long de l'année (organisation de séances d'information, diffusion d'un film promotionnel, publication d'annonces) et, d'autre part, par l'amélioration des conditions de travail des AMF entrée en vigueur en avril 2014.

La qualité d'accueil

Il est à noter que malgré ces améliorations, l'activité d'AMF reste une activité professionnelle accessoire, dans la mesure où la Structure ne peut garantir un volume de travail minimum et donc un revenu régulier. Le taux d'activité dépendant à la fois de la demande des parents ainsi que de la disponibilité et des souhaits de la collaboratrice, le nombre et l'âge des enfants tels que définis dans l'autorisation d'accueil ne peuvent en effet être garantis.

Cette activité s'adresse donc à des candidates bénéficiant d'une stabilité familiale et financière. La perte de cette stabilité – par un changement d'état civil par exemple - peut fragiliser l'AMF si l'activité d'accueillante devient sa seule source de revenu. De telles situations engendrent des tensions entre la recherche d'un revenu minimum et le respect des standards de qualité d'accueil des enfants, tels que définis par la LAJE et par la Structure AFJ. Une problématique largement traitée durant l'année 2014.

La vie de la structure AFJ

La Structure AFJ est composée d'une coordinatrice et d'une collaboratrice administrative à temps partiel. Ces deux postes nécessitent à la fois de bonnes connaissances professionnelles – à noter que les connaissances juridiques sont de plus en plus sollicitées - et de solides compétences relationnelles.

La coordinatrice assure entre autres la gestion des autorisations d'accueil – dans le respect des standards de qualité –, la liste d'attente et les placements. Outre la responsabilité du contrôle et de la surveillance des AMF, la coordinatrice leur apporte un soutien éducatif et développe la formation continue de proximité.

Des analyses de pratique, encadrées par un superviseur, sont notamment organisées afin de permettre aux AMF d'échanger sur leur expérience. En outre, des Relais-contacts sont organisés dans les locaux de l'UAPE « Les copains d'abord », permettant aux AMF de suivre des cours avec un professionnel, sur le thème de la petite enfance, et aux enfants de jouer dans des espaces ludiques.

La collaboratrice assure, quant à elle, le suivi administratif des dossiers (contrats, décomptes mensuels, salaire et facturation). Pour faire face à l'augmentation de la charge de travail, le taux d'activité du poste a été élevé de 30 à 50% au 1^{er} janvier 2014. Celui-ci reste toutefois sous-évalué, au vu des conditions de travail actuelles. En effet, si les récentes modifications contractuelles ont permis de gagner en clarté, elles ont également généré une charge de travail supplémentaire (saisie manuelle des données dans de multiples fichiers). L'introduction du nouveau logiciel de gestion, prévue durant le 1^{er} semestre 2015, devrait permettre de stabiliser la situation et de concentrer l'énergie sur le suivi qualitatif des dossiers.

Le nouveau logiciel offrira, en outre, une meilleure visibilité des places d'accueil en attente, ou en cours de placement, pour l'ensemble du réseau et une traçabilité des prestations utilisées par chaque enfant.

FONDATION DES STRUCTURES POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Garderie des Moulins

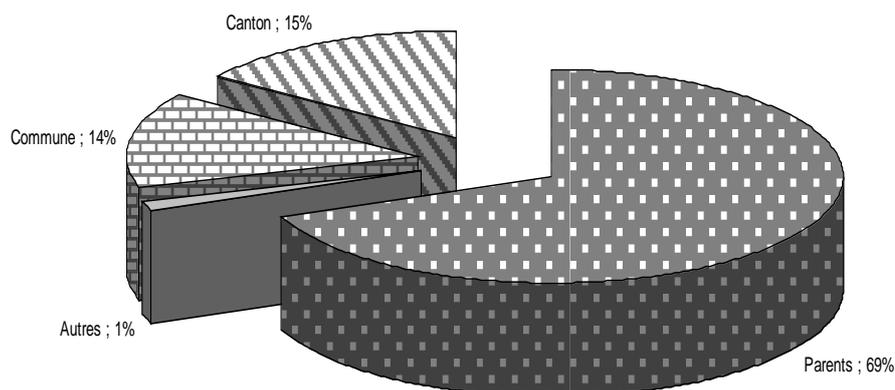
La garderie met à disposition 10 places « bébés », 14 places « trotteurs » et 20 places « moyens ».

En 2014, nous avons accueilli 156 enfants, de 4 mois à l'âge de l'entrée au cycle initial. Le taux d'occupation 2014 est de 93%.

Le forfait moyen facturé aux parents en 2014 s'élève à CHF 85.27 sur les CHF 120.- au maximum.

Le coût moyen par jour est de CHF 130.54.

Répartition du financement des Moulins

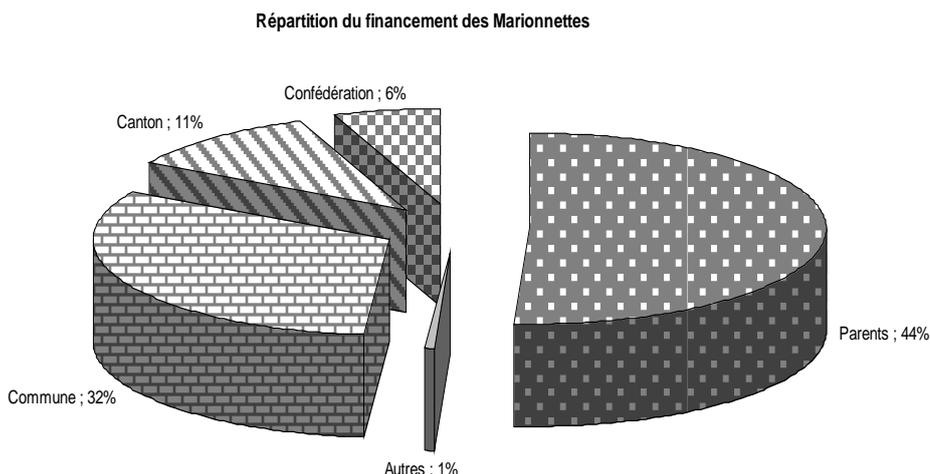


UAPE des Marionnettes

Cette structure offre 36 places d'accueil ouvertes durant les 38 semaines scolaires et durant les vacances scolaires. L'UAPE est fermée aux mêmes périodes que la garderie à savoir : aux vacances de Noël - Nouvel-An, et 2 semaines durant les vacances d'été. Nous avons accueilli 87 enfants, dont 25 enfants de Belmont pendant les vacances scolaires. Le taux d'occupation, y compris durant les vacances est de 50%.

Le forfait moyen facturé aux parents en 2014 s'élève à CHF 63.19 sur les CHF 85.- au maximum.

Le coût moyen par jour est de CHF 144.18.

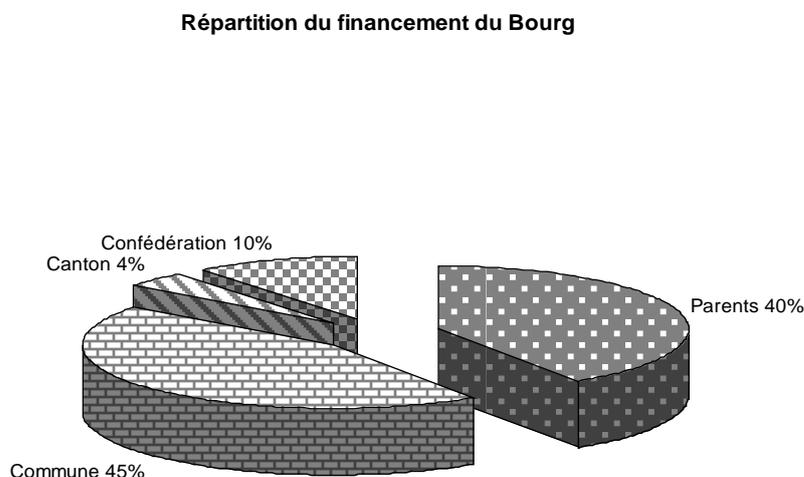


UAPE du Bourg

Cette structure offre 25 places durant les 38 semaines scolaires. Durant les vacances les enfants sont accueillis à l'UAPE des Marionnettes. Nous avons accueilli 69 enfants. Le taux d'occupation est de 60 %.

Le forfait moyen facturé aux parents en 2014 s'élève à CHF 60.30 sur les CHF 85.00 au maximum.

Le coût moyen par jour est de CHF 172.42.



CULTURE ET LOISIRS

Villa Mégroz - occupation

Les locaux des étages supérieurs sont occupés à l'année par différentes sociétés locales ainsi que par le Cercle Lémanique d'Etudes Musicales (CLEM) et le café-théâtre l'Esprit Frappeur (bureau).

La Salle de conférence du 1^{er} étage est occupée par le jardin d'enfants «Les P'tits Loups», par le CLEM pour des cours de piano, violon et flûte.

Les salles d'expositions du rez-de-chaussée ont été occupées en 2014 par 11 expositions réparties sur 25 semaines.

Passeport-vacances

Chaque année depuis près de 25 ans, la Commune de Lutry participe activement au Passeport-vacances proposé à tous les enfants de 9 à 15 ans par 40 communes de la région lausannoise.

Ces activités se déroulent pendant les vacances scolaires estivales sur deux périodes de deux semaines, en juillet et en août.

En 2014, 80 jeunes de Lutry ont choisi le passeport «Traditionnel» et 13 ont pu bénéficier du passeport «Farniente» donnant droit à 3 séances gratuites au cinéma, la libre utilisation des transports publics, l'accès aux piscines et à certains musées.

Pour le Passeport traditionnel, la Commune de Lutry propose les activités suivantes : fabrication du papier, poterie, visite du Musée de l'alimentation à Vevey, tir au petit calibre et matches d'improvisation théâtrale.

Acquisitions d'œuvres d'art

La Municipalité a acquis en 2014 deux tableaux de Henriod représentant :

- une vue de la Route de Vevey
- le Château et le Temple vus des jardins.



Ainsi que 2 huiles de Benjamin Vautier, école genevoise :

- Lutry depuis la Tour Bertholod direction Villette
- Lutry vue depuis Aran

Ces deux dernières œuvres sont exposées au Greffe.
(photos ci-contre)

BIBLIOTHEQUE DE LUTRY

Pendant la grossesse et le congé maternité de Mme Elodie Varrin, c'est Mme Aline Dewarrat, bénévole à la Bibliothèque, qui l'a remplacée et a ainsi permis à la Bibliothèque de poursuivre normalement son activité durant 6 mois.

Collections. Au 31 décembre 2014, la Bibliothèque comptait 13'349 documents (5'715 pour les adultes, 7'208 pour les enfants et les adolescents et 426 « tout public »). Comme chaque année, pour des raisons de place et de renouvellement des collections, un important travail de « désherbage » (élimination des documents abîmés ou obsolètes) a été effectué. En 2014, 840 documents ont ainsi été éliminés.

Face au succès décroissant des CD, la décision a été prise d'éliminer cette collection de 183 CD. Les CD encore en bon état ont été distribués à nos lecteurs, aux garderies, etc.

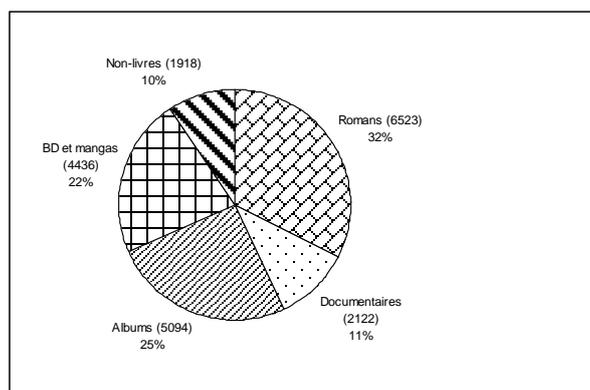
966 nouveaux documents ont été acquis : 425 pour adultes, 512 pour enfants et adolescents et 29 « tout public ». Parmi ces nouveautés, 839 proviennent d'achats, 27 de dons et 100 d'abonnements.

140 documents ont été empruntés à Bibliomédia: 64 livres en grands caractères pour adultes, 15 livres adultes en anglais et en allemand, 20 livres sonores, 20 DVD adultes, 1 kamishibai, et, nouveauté 2014, 20 livres pour enfants en anglais ou bilingues.

Prêts. Le nombre de prêts se chiffre à 20'093, soit une légère hausse par rapport à 2013 (19'542). En 2014, les prêts se répartissaient par catégorie d'âge comme suit : 11'635 chez les enfants (11'485 en 2013), 7'848 chez les adultes (7'779 en 2013) et 610 pour les collectivités (278 en 2013).

On constate une grande différence au niveau du prêt aux collectivités entre 2013 et 2014. Cela s'explique par le fait qu'en 2014, 5 classes et 2 garderies sont venues à la Bibliothèque, contre 3 et 1 en 2013.

Le graphique ci-dessous représente le nombre de prêts par type de document, tous âges confondus :



Une grosse augmentation du nombre d'emprunts de mangas a été constatée par rapport aux années précédentes (98 prêts 2011 et 264 en 2012, 383 en 2013). Le nombre de prêts de mangas pour 2013 s'élève à 817.

Parmi tous ces prêts, 3091 ont fait l'objet d'un rappel (2530 en 2012).

Le nombre de lecteurs inscrits en 2014 s'élève à 1189, contre 1179 en 2013.

Sur ces 1189 lecteurs inscrits, 680 (649 en 2013) ont été actifs (271 adultes, 402 enfants et 7 collectivités). Il y a eu 158 (135 en 2013) nouveaux lecteurs (50 adultes, 105 enfants et 3 collectivités).

Le nombre de recherches sur le catalogue en ligne (WebOpac) s'est élevé à 2282. 460 lecteurs se sont connectés à leur compte. 234 prolongations et 11 réservations ont été effectuées en ligne.

Animations

Né pour lire : l'animation Né pour lire rencontre toujours un joli succès, grâce notamment à sa collaboration, depuis 2012, avec le Café d'accueil. Chaque deuxième mercredi du mois ce sont entre 5 et 18 enfants qui se réunissent avec leurs parents, grands-parents ou proches, pour un moment de partage autour de livres, de comptines, d'histoires, animé par deux de nos bénévoles, Christiane Conne et Catherine Cornaz.

Fête des vendanges : en 2014 la Bibliothèque a tenu le traditionnel stand au rallye de la Fête des vendanges. Une vitrine sur le thème de la fête, « Entrez dans la danse », a également été réalisée.

Contes : des flyers ont été distribués comme chaque année aux élèves de Lutry pour annoncer les animations autour des contes de fin d'année. Cette pratique nous permet de toucher un large public et nos séances de contes rassemblent toujours de nombreux enfants (et adultes !).

La Nuit du conte a eu lieu le 14 novembre sur le thème « Je joue, tu joues, jouons ! ». Entre 30 et 40 enfants ont ainsi pu s'amuser en écoutant les histoires de Barbara Sauser.

Les 3 et 17 décembre, ce sont les conteuses Marie-Luce Dayer et Sabina Fracheboud qui ont raconté des histoires sur le thème de l'hiver. Entre 30 et 40 enfants sont venus se réchauffer autour des histoires de nos deux conteuses.

Newsletter : le nombre d'inscrits s'élève à 96, toujours plus de gens sont ainsi informés sur les animations et activités de la Bibliothèque ou avertis d'un arrivage de nouveautés.

Accueil des classes et des garderies : En 2014, les garderies des Moulins et des Ouistitis sont venues toutes les deux semaines environ. Depuis la rentrée scolaire, 4 classes enfantines ainsi qu'une classe 4P viennent toutes les 3 semaines.

Point « i » d'information

Le Point I d'information touristique de Lutry est ouvert 365 jours par an. Outre les nombreuses brochures et dépliants à disposition des touristes et habitants, il est possible d'acquérir des billets pour des trajets avec la CGN, le Lavaux-Express, qui a son propre guichet (plus de 15'000 passagers ont pris le train au départ de Lutry en 2014 malgré les mois de juillet et août particulièrement pluvieux), ainsi que pour les concerts Bach (la totalité des 35 places attribuées par concert au Point I soit 300 ont été vendues en 2014). Par ailleurs, le personnel du point I renseigne sur les diverses activités et manifestations locales dont la plus importante est la Fête des Vendanges, mais aussi la Fête du sauvetage, le cortège des lumignons, le marché de Noël et les vide-greniers ainsi que les concerts sur les quais les jeudis et vendredis en juillet et août.

Plus de 38'000 dépliants divers (soit env 10% de plus) ont été distribués ainsi que 400 listes répertoriant les hôtels, Bed&Breakfast et campings de la région. 450 touristes ont été conseillés pour leur séjour dans les différents hébergements à Lutry. Cette baisse peut être justifiée par des réservations toujours plus nombreuses par internet.

La collaboration avec Lausanne-Tourisme et Montreux-Vevey Riviera Lavaux Tourisme ainsi qu'entre les divers Point I fonctionne très bien.

La patinoire foraine de Lutry pendant la saison d'hiver est une activité de loisirs extraordinaire pour les familles et habitants de la région. La buvette de la patinoire est gérée par le Point I en collaboration avec la Société de développement. Cette activité rencontre un succès plus grand d'année en année et correspond aux attentes de nos habitants.

BOURSE COMMUNALE

Spécificités 2014

- Mise en place de formalités administratives liée à l'introduction de la taxe au sac.
- Suivi administratif de différents chantiers dans le cadre de reprises de locaux commerciaux communaux.
- Introduction partielle des données relatives au parc immobilier de la Commune permettant de gérer la partie « gérance » à l'aide d'un module informatique de gestion immobilière.

Tâches quotidiennes

- Tenue de la comptabilité de la Bourse communale, des Services industriels, de l'Association Police Lavaux (APOL) et du SDEL (Schéma directeur de l'Est Lausannois)
- Décomptes et paiements des salaires, décomptes des charges sociales
- Gérance des immeubles et terrains communaux
- Suivi du fichier d'inscription des appartements subventionnés par la Commune
- Facturations diverses et perception des taxes d'épuration, de l'impôt foncier et autres contributions
- Facturation de la taxe forfaitaire destinée à couvrir en partie la gestion des déchets (nouveau dès 2014)
- Gestion des débiteurs et du contentieux
- Préparation de documents et décomptes officiels (TVA, I.A, statistiques...)
- Gestion des liquidités et des placements
- Gestion de la partie administrative des taxes de séjour
- Relations avec la Commission des finances
- Préparation et collaboration à la révision des comptes
- Support technique pour l'élaboration des préavis relatifs à la partie financière
- Support technique pour la partie financière et comptable de l'APOL.

Etablissement des préavis et rapports suivants à l'intention du Conseil communal:

- Rapport des comptes 2013 de la Commune de Lutry
- Rapport des comptes 2013 de l'APOL
- Préavis relatif au budget 2015 de la Bourse communale et des Services industriels
- Préavis relatif au budget 2015 de l'APOL
- Préavis relatif aux crédits supplémentaires 2014 de la Bourse communale et des Services Industriels
- Rédaction de la partie financière de l'ensemble des préavis présentés au Conseil communal.

ARCHIVES COMMUNALES

Classement

Il a été procédé, avec l'aide d'un auxiliaire, au scannage d'environ 2'000 photographies anciennes et diapositives, ainsi qu'à l'établissement d'une cinquantaine d'inventaires. Toujours pour gagner de la place, la mise en boîte des documents contenus dans des classeurs fédéraux s'est poursuivie. De plus, un grand nombre de cartons d'archives ont été réétiquetés. Le classement des photographies contemporaines a débuté.

Entrée d'archives

De nombreux dossiers et notes concernant les recherches historiques effectuées par M. Maurice Conne, ancien archiviste communal, ont été déposés par la famille et ont été classés. La Bourse communale a déposé environ sept mètres linéaires de documents relatifs aux comptes de l'année 2003.

Archives privées

L'Abbaye de tir La Réunion d'Automne, par son président M. Jean-Pierre Ceppi, a déposé de nombreux documents très intéressants sur l'histoire de cette société depuis sa création en 1816, ainsi qu'un magnifique **coffre en chêne daté de 1674** et un insigne du roi de tir daté de 1691, orné de roses et des armoiries de Lutry.



Il a été enregistré un autre dépôt de documents de la part de M. Maurice Meylan. Mme Mariette Mingard et son fils Claude ont autorisé le scannage de nombreuses photographies anciennes de vendanges, de classes d'école, etc.

Consultation et recherches

Il a été répondu à plus de 20 demandes de renseignements provenant d'étudiants à l'EPFL et de deux groupes d'étudiants de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg concernant l'urbanisation du bourg de Lutry, de particuliers concernant leur origine lutrienne, le cadastre, les bâtiments communaux, les sociétés locales et enfin concernant des personnalités ayant habité Lutry, tels que l'écrivain Edouard Jaloux et le chanteur Vince Taylor, rock star des années 1960, décédé à Lutry en 1991.

OFFICE DU PERSONNEL

Traitements

L'échelle des traitements 2014 du statut du personnel repose sur l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2008 de 110, 1 (Mai 2000 = 100).

En plus des tâches courantes, l'office du personnel est chargé de gérer le personnel de l'Association intercommunale Police Lavaux (APOL) : contrats d'engagement, démissions, AVS, allocations familiales, caisse de pension, accidents, etc.

Formation

Un cours de samaritains (premiers secours) d'une journée a été proposé à tous les collaborateurs. 47 employés ont participé.

6 collaborateurs ont suivi différents cours de formation générale donnés par le Centre d'éducation permanente de l'Etat de Vaud CEP.

15 collaborateurs ont suivi le cours Avantage de préparation à la retraite destiné aux 45 ans et plus.

4 collaborateurs des travaux et des services industriels ont suivi des cours de formation technique.

4 apprentis de commerce ont suivi des cours « interentreprises » dans le cadre de leur formation commerciale.

2 apprentis horticulteurs-paysagistes et 1 agent d'exploitation ont suivi des cours interentreprises.

Prévention-santé

17 employés communaux et 7 de l'APOL ont bénéficié du vaccin antigrippal offert par la Commune.

1 vaccin contre l'encéphalite à tiques a été administré.

Mutations

Administration générale et finances

Départs	30 juin	Roulet Louis-Olivier et Marie-Claire, concierges à Corsy
	31 août	Paschoud Monique, secrétaire au contrôle des habitants
	31 août	Jevean Cynthia, apprentie de commerce
		Selmoni Alexandre, apprenti de commerce
		Bouberguig Karim, apprenti de commerce
30 novembre	Jaton Marlyse, secrétaire-comptable à la bourse communale	
Arrivées	1 ^{er} juin	Böhlen Laurine, secrétaire au contrôle des habitants
	1 ^{er} août	Amiguet Jean-Jacques et Christine, concierges au Grand-Pont
		Ademi Learta, apprentie de commerce
		Gonseth Vincent, apprenti de commerce
		Solioz Dan, apprenti de commerce
1 ^{er} novembre	Hubeaux Julien, secrétaire-comptable à la bourse communale	

Travaux

Arrivées	1 ^{er} novembre	Bulliard Patrick, ouvrier d'exploitation à la STEP
	1 ^{er} août	Mantel Luc, apprenti agent d'exploitation Graz Sarah, apprentie forestière-bûcheronne
Départs	31 août	Rassineux David, apprenti forestier-bûcheron
	30 novembre	Zumbrunnen Jean-Jacques, chef de la STEP

Services industriels

Départs	31 janvier	Despland Louis, chef d'équipe Wohlhauser Yves, chef ouvrier
	31 août	Vogel Annick, apprentie de commerce
Arrivées	1 ^{er} mai	De Sousa Magalhaes Hugo, monteur réseau
	1 ^{er} août	Sumi Christen, apprentie de commerce
	15 octobre	Perez Neutel Pedro, ouvrier

Etat du personnel au 31 décembre 2014

Administration générale et finances

Personnel administratif

Galley Denys	secrétaire municipal et chef du personnel
Leiser Yvan	boursier
Croisier Georges	préposé au Contrôle des habitants, secrétaire municipal adjoint
Belin Pompilia	employée d'administration Contrôle hab.(41 %)
Bovat Christine	secrétaire à la Bourse
Capt Marie-Christine	assistante de direction (60 %)
Chancerel Ludmilla	secrétaire à la Bourse (60 %)
Crespo Véronique	employée d'administration (50 %)
Hubeaux Julien	secrétaire-comptable à la Bourse
Meylan Dolores	secrétaire-réceptionniste
Böhlen Laurine	secrétaire au Contrôle des habitants
Sansonnens Eric	informaticien
Schutz Isabelle	secrétaire à la Bourse (60%)
Palma Mathieu	secrétaire au Contrôle des habitants (90%)
Gonseth Vincent	apprenti employé de commerce, 1 ^{ère} année
Solioz Dan	apprenti employé de commerce, 1 ^{ère} année

Conciergerie

Ceppi Eric M./Mme	Château de Lutry, huissier municipal et responsable des concierges
Terrin René, Florence Ganty	Collège des Pâles
Mettraux M./Mme	Complexe scolaire et culturel de Corsy
Amiguet M./Mme	Collège du Grand-Pont
Rodrigues M./Mme	Collège de La Croix + Belle Ferme

Conciergerie temps partiel (TP)

Rappaz Anne	Temple + bibliothèque + salle de la cure
Ogay Claire-Lise	Bâtiment Chanoz-Brocard + classe Escherins
Buache Maurice	Collège de Savuit
Décombaz Jean-Luc	Château de Lutry
Lopez Béatrice	Bâtiment des S.I. + caserne pompiers
Pizzillo Antonio	Villa Mégroz, salle de la Croix (ex-Escherins), divers

Autre personnel à temps partiel (TP)

Cornuz Robert	huissier du Conseil communal
Guignard Henri-Louis	archiviste communal
Varrin Elodie	responsable de la bibliothèque communale (50%)
Vonlanthen Sébastien	organiste titulaire (demi-poste)
Traube Anne-Caroline	organiste titulaire (demi-poste)
Laloux Julien	organiste, paroisse catholique

Aménagement du territoire et bâtiments

Personnel administratif et technique

Desaules Eric	chef de service
Buchilly Didier	préposé à la police des constructions et remplaçant du chef de service
Lachat Pierre	architecte
Meienhofer Laurent	architecte
Favrod Nicolas	dessinateur
Gouhier Jean-Baptiste	géomaticien
Rittener Christine	secrétaire (80 %)
Ademi Learta	apprentie employé de commerce, 1 ^{ère} année

Le personnel de secrétariat travaille également, en ce qui concerne les activités administratives, pour le dicastère Travaux, domaines forestier et viticole (TFV).

Travaux, domaines forestier et viticole

Pedretti Alfredo	chef de service
Jent Rico	adjoint technique
Pilet Rémy	dessinateur-technicien
Rappaz Josiane	première secrétaire (90 %)

Travaux - voirie

Bujard François	chef de la voirie
Vuitel Marc	contremaître
Bron Daniel	ouvrier principal
Bron Fernand	ouvrier principal
Cordella Serge	premier ouvrier qualifié
Dupuis Jean-Pierre	ouvrier principal
Frick Pascal	ouvrier qualifié
Gilliand Serge	premier ouvrier qualifié
Julmy Vincent	ouvrier qualifié
Masson Michel	ouvrier qualifié
Privet Pascal	ouvrier qualifié
Scheibler Jean-Paul	ouvrier qualifié
Schneider Christian	ouvrier qualifié
Wanzenried Jacky	ouvrier qualifié
Mantel Luc	apprenti agent d'exploitation 1 ^{ère} année
Toscan Arnaud	apprenti forestier-bûcheron 1 ^{ère} année
Riexinger Matthias	apprenti horticulteur-paysagiste 2 ^{ème} année
Steinmann Jean-Marcel	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)
Gavillet Gilbert	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)
Rappaz Philippe	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)

Station d'épuration

Giannuzzi David	chef d'exploitation
Terrin Jean-Michel	ouvrier qualifié
Bulliard Patrick	ouvrier qualifié

Forêts - vignes

Roch Sébastien	garde-forestier
Cochard Jean-Pierre	forestier-bûcheron, chef d'équipe
Warpelin Gaston	forestier-bûcheron, chef d'équipe
Toscan Arnaud	apprenti forestier-bûcheron, 2 ^{ème} année
Graz Sarah	apprentie forestier-bûcheron 1ère année

Bühlmann Daniel vigneron-tâcheron

Ecoles (cantine scolaire)

Aguet Philippe	surveillance et service (TP)
Antille Daniela	surveillance et service (TP)
Arcoria Brigitte	surveillance et service (TP)
Dumas Yvette Christine	surveillance et service (TP)
Gay-Svensson Sofia	surveillance et service (TP)
Giobellina Térèsa	surveillance et service (TP)
Lassueur Corinne	surveillance et service (TP)
Masson Barbara	surveillance et service (TP)
Maul Marie	surveillance et service (TP)
Parra Maria-Dolores	surveillance et service (TP)
Pernet Michèle	surveillance et service (TP)
Woodtli Gorett	surveillance et service (TP)

Duruz Christiane secrétariat (TP)

Services Industriels

Leumann Yves	chef de service
Warpelin William	responsable d'exploitation
Imesch Arlette	adjoite adm. et technique (90 %)
Buehlmann Dominic	dessinateur-technicien
Macherel Josiane	secrétaire
Auberson Doris	secrétaire-comptable réceptionniste
Losey Dominique	secrétaire (90 %)
Franco Chantal	secrétaire (80%)
Birbaum Sylvain	ouvrier qualifié
Da Costa Jorge	premier ouvrier qualifié
Defossé Jacky	installateur sanitaire
Ehrel François	opérateur SIT-SIG
Richard Julien	ouvrier qualifié
Sengstag Pierre-Alain	électricien
Spadanuda Carlo	électricien
Sevivas Ferreira Domingos	ouvrier qualifié
Sumi Christen	apprentie employée de commerce 1ère année
Perez Neutel Pedro	ouvrier
De Sousa Magalhaes Hugo	monteur réseau eau et gaz

RECAPITULATION

Services	plein temps 80% et plus	mi-temps 50 à 79 %	temps partiel moins de 50 %	apprentis
Administration générale et finances	15	6	15	2
Aménagement du territoire	7	0	0	1
Travaux, domaines forestier & viticole	26	0	3	5
Ecoles	-	-	13	0
Services Industriels	18	0	0	1
TOTAL	66	6	31	9

Remarques :

- AGF Plein temps : le nombre comprend une secrétaire à 80 % et un à 90%.
- ATB Plein temps : figure une première secrétaire travaillant à 80 %
- TFV Plein temps : figure une première secrétaire travaillant à 90 %
- S.I. Plein temps : le nombre comprend une secrétaire à 80 % et deux à 90%.

Au cours de l'année 2014, des annonces ont été publiées dans la presse ainsi que sur notre site internet :

Poste	Candidatures reçues	Candidats auditionnés
Conciergerie du Grand-Pont	62	7
Secrétaire-comptable bourse	40	4
Employés cantine scolaire	13	4
Ouvrier à la STEP	25	3
Electricien de réseau SI	15	3
Monteur de réseau d'eau et gaz ou installateur sanitaire	47	3
Secrétaire contrôle habitants	52	4

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PREAMBULE

Dans le contexte du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), l'année 2014 a été marquée par le démarrage des études relatives au projet d'ouvrage de la section de bus à haut niveau de service reliant Pully-Paudex-Lutry (projet partiel PP7).

Au niveau du Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL), une « Etude stratégique d'évolution du paysage » a été mise en œuvre, afin de compléter le rapport technique « Mobilité et urbanisme » édité en mai 2011, parallèlement avec la poursuite des chantiers n^{os} 1 (transports publics) et 6 (Corsy / La Conversion).

A l'échelon communal, le plan partiel d'affectation (PPA) « Les Brûlées » a été mis en vigueur par le Département cantonal du territoire et de l'environnement (DTE).

Les activités relevant du domaine de la police des constructions ont été caractérisées par une légère reprise des demandes de permis de construire, avec 116 projets analysés (contre 106 l'année précédente), ce nombre restant toutefois sensiblement inférieur à la moyenne des 10 dernières années (130). Le traitement des oppositions et les éventuels recours (9 en 2014) qui en découlent continuent de solliciter de manière accrue les ressources de notre service.

ADMINISTRATION

Le secrétariat, commun aux dicastères ATB et TFV, a été assuré par deux secrétaires (à 80% et 90%) et un(e) apprenti(e) de première année.

Dans le domaine technique, le service a été assuré par un chef de service, un adjoint principalement chargé de la police des constructions et un architecte assisté d'un dessinateur en bâtiment, chargés des études de projets concernant les bâtiments communaux, de l'analyse des soumissions, du suivi des chantiers, du contrôle des coûts et de la maintenance.

Opérations immobilières

Le service ATB tient à jour l'archivage des dossiers concernant les opérations immobilières (achats, ventes ou échanges de terrains, servitudes et conventions diverses).

Lorsque l'acquisition d'un terrain ou d'un bâtiment est susceptible d'intéresser la Commune, il procède aux analyses y relatives en étroite collaboration avec le service AGF.

La liste des opérations concrétisées en 2014 se présente comme suit :

- Achat de la parcelle n° 4379, sise à la route de la Croix 241, propriété de la Poste Immobilier SA (cf. PM n° 1199/2014, examiné par le Conseil communal dans sa séance du 17 mars 2014), suivie de sa réunion avec la parcelle communale n° 4380.
- Constitution en faveur de la Commune de Lutry d'une servitude personnelle de passage public à pied, pour tous véhicules et canalisations quelconques sur la parcelle n° 3758, sise au chemin des Marionnettes 47, propriété de M. et Mme Javid et Lillian Iranmanesh, afin de permettre l'élargissement du chemin public de la Cornèle.

Commission d'estimation fiscale des immeubles

La commission d'estimation fiscale, dont le délégué de la Commune de Lutry est M. Pierre-Alexandre Schlaeppli, Conseiller municipal, a tenu **3** séances en 2014 au cours desquelles elle a examiné environ **200** dossiers.

Cette commission, formée en outre de MM. Jean-Claude Cuénoud, Président, et Serge Faivre, Conservateur du Registre foncier, procède périodiquement aux taxations d'immeubles liées aux nouvelles constructions ou transformations, ainsi qu'aux ventes et autres mutations.

Mentions inscrites au Registre foncier (LATC, 962 CCS)

Conformément aux dispositions de l'art. 83 LATC, le service a examiné tous les fractionnements ou modifications de parcelles pour vérifier, avant l'inscription au Registre foncier, si les nouvelles limites ne créent pas une situation contraire au règlement sur les constructions et l'aménagement du territoire (respect du coefficient d'utilisation du sol, distances aux limites, etc.).

En 2014, **2** fractionnements ont nécessité l'inscription d'une mention LATC au Registre foncier, tandis que **7** autres n'ont pas créé de situation contraire au règlement.

La mention Restriction LATC 2002-001297 grevant les parcelles n^{os} 1380 et 3319, devenue sans objet suite à la réunion des parcelles n^{os} 1378-1380-3316-3317-3318-3319-3320 (propriétés de Grandrive Lac SA), a été radiée le 17 juin 2014.

D'autre part, afin de garantir la création et le maintien d'une place de stationnement pour véhicules destinée aux visiteurs (condition spéciale n° 18 du permis de construire n° 5931 du 15 juillet 2013), il convient de mentionner l'inscription au registre foncier d'**1** mention de restriction de droit public à la propriété (conformément à la teneur de l'art. 962 CCS) :

- Mention ID 009-2014/001395 grevant la parcelle n° 3781 (PPE administrée par M. et Mme Léonard et Françoise Dondeynaz).

Statistiques

Comme chaque année, le service a établi les statistiques destinées aux instances cantonale et fédérale, soit :

- Statistique de la construction par catégorie d'ouvrages : travaux réalisés en 2014 ou projetés pour les années suivantes par des maîtres d'ouvrages publics, institutions publiques et privées, sociétés immobilières, entreprises industrielles, artisanales et commerciales, et par des particuliers.

Cette statistique s'établit directement via le module « Statistique de la construction » de l'application cantonale ACTIS (Aménagement et Construction : Transmission, Information et Suivi). Elle s'effectue depuis le troisième trimestre 2010 à un rythme trimestriel et non plus annuel.

Ce relevé est effectué conformément à la Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale, à l'Ordonnance du 31 mai 2000 sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'Ordonnance du 21 novembre 2007 sur l'harmonisation des registres.

- Enquête trimestrielle sur la création de logements dans les nouvelles constructions.
- Dénombrement semestriel des logements et locaux industriels ou commerciaux vacants.

Système d'information sur le territoire (SIT)

En plus des tâches récurrentes, telles que la production de plans et la mise à jour des canalisations (traitement et gestion des données saisies par un employé auxiliaire durant l'année 2013), divers projets d'envergure ont été menés en 2014.

Suite au travail de diplôme du responsable SIT portant sur la sélection d'un guichet cartographique approprié aux besoins de la Commune, le choix s'est finalement porté sur la solution ArcGIS Online qui devrait être opérationnelle au printemps 2015. Ce guichet viendra compléter l'éventail des accès déjà disponibles pour commander nos géodonnées : depuis 2014, les plans des réseaux d'assainissement, d'eau potable et électrique sont en effet déjà diffusés via la plateforme www.asitvd.ch.

La base de données constituant le plan général d'affectation communal (PGA) a été finalisée, puis complétée par les plans spéciaux (plans partiels d'affectation, plans de quartier) et les règlements qui leur sont liés.

Le nouveau plan de classification des routes communales, approuvé le 15 septembre 2014 par le Département cantonal des infrastructures et des ressources humaines (DIRH), a également été intégré au SIT. L'acquisition des données du plan de classement des arbres du 11 juin 1998 est en cours.

En outre, la collaboration instaurée avec les S.I. de Lutry a permis de coordonner les relevés GPS des réseaux souterrains et d'assurer une cohérence dans le développement et la diffusion de produits communs (extraits de plans, par exemple). Le guichet cartographique deviendra également à terme une plateforme interservices.

Harmonisation des registres

La collaboration entamée début 2011 entre le Contrôle des habitants et notre service pour l'acquisition et la gestion des numéros d'identification d'immeubles (EGID) et de logements (EWID) se poursuit année après année. Quelques mises à jour ont été effectuées en 2014, en fonction des nouvelles constructions et transformation, afin de maintenir le niveau de qualité de nos données.

LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

N° Parcelle	Situation	Surface m²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3	La Possession - Rue des Terreaux (parking)	3'820	-	PEP "La Possession"
4	Rue des Terreaux (ancien local pompiers)	614	410'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
84	Rue de l'Horloge 6 (passage du Simplon)	265	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
101	Rue Verdaine (remise)	97	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
115	Place des Halles 1,3 Grande Rue 24, 26	999	4'445'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
120	Grande Rue 36 (Hôtel Le Rivage)	726	2'725'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
122	Rue du Port (couvert fontaine)	50	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
123	Rue du Château - Rue des Abattoirs (Château de Lutry)	1'679	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
124	Rue des Terreaux	111	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
127	Rue du Château 2	99	350'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
134	Rue du Château	330	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
135	Rue du Château 1	93	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
138	Place du Temple (Temple)	727	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
139	Place du Temple 7 (La Poudrière)	81	110'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
145	Place du Temple 3 (Maison de Paroisse et des Jeunes)	295	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
185	Chemin de la Toffeyre	71	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
194	Chemin de la Combe (parking)	3'297	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
195	Chemin de la Combe – Route du Grand-Pont 20 (Villa Mégroz)	1'782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
196	Route du Grand-Pont 26	1'394	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
198	Route du Grand-Pont	1'779	16'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
199	Au Grand Pont	936	1'860'000	PPA "Port du Vieux- Stand"
200	Route du Grand-Pont (groupe scolaire + installations sportives)	17'093	-	Zone de verdure ou d'utilité publique + PPA "Port du Vieux- Stand"
210	La Combe - Rue du Voisinand (parking)	782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
228	Chemin de Burquenet	134	-	PQ de "La Combe"
229	Ch. de Burquenet 30 (cimetière)	2'084	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
235	Chemin de la Combe	2'579	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
264	Rue du Voisinand 3 (couvert fontaine)	110	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
282	Rue du Voisinand 2 - Route de Lavaux (S.I. + Jardins du Château)	9'055	70'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" + Zone de verdure ou d'utilité publique
285	Friporte (station transf. S.I.)	1'376	14'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
286	Friporte (anciens abattoirs)	246	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
296	Les Terreaux (voirie)	1'155	-	Zone d'habitation I
297	Les Terreaux	107	-	Zone d'habitation I
320	Route de Lavaux 216	664	715'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
321	Friporte	128	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
345	La Rive (plage)	3'980	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
379	Chemin de la Toffeyre	2'121	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
403	Route de Lavaux 62	643	346'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
540	Chemin d'Orzens (station transf. S.I.)	48	-	Zone faible densité

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
634	Les Pâles (vignes)	882	7'000	Zone faible densité
644	Chemin des Pâles (parking)	435	-	Zone faible densité
645	Chemin des Pâles 45, 55, 57 (collège)	7'007	-	Zone faible densité
663	Les Champs (parc public)	544	-	Zone faible densité
698	Mourat	2'793	23'000	Zone viticole
746	Bonnes Fontaines	213	-	Zone faible densité
787	Entre Châtel	983	7'900	Zone viticole
794	Entre Châtel	353	2'800	Zone viticole
843	Crêt Bernard	266	-	Zone viticole
850	Crochet	1'822	11'000	Zone viticole
858	Flon de Vaux (décharge)	2'475	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
859	Chemin du Flon de Vaux (cimetière)	14'059	-	PEP "Flon de Vaux" + Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
865	Chemin des Champs	237	-	Non zonée (en bordure ligne CFF du Simplon)
872	La Grillyre - Route de la Croix (partiellement vignes)	6'134	24'000	Zone d'habitation II + Forêts
875	La Grillyre - Route de la Croix	153	-	Zone d'habitation II
905	Clos de la Serraz	6'346	-	Forêts
DDP 932	Chemin des Champs	1'124	-	Zone forte densité
938	Savuit (collège)	1'537	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
958	Savuit - Rue du Village (place)	1'178	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
970	Savuit - Rue du Village (parking)	3'049	-	Zone viticole
975	Savuit - Rue du Village 9 (bât. Balance)	777	195'000	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
976	Savuit (couvert fontaine)	32	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
1119	Salles	78	-	Zone viticole
1166	La Baume	160	-	Zone viticole
1186	Route cantonale 780b	77	-	Zone moyenne densité
1548	Chamaley	11'002	104'000	Zone viticole
1563	Route de Lavaux 422 (STEP)	3'100	-	PEP de "Beaulieu"
2284	La Corniaz	49'068	77'000	PEP "Echerins - La Corniaz"
2286	La Corniaz (ancienne laiterie)	68	-	PEP "Echerins - La Corniaz"
2292	La Croserenche	199	-	Zone agricole
2300	La Gantenaz	8'369	3'000	Zone agricole
2301	La Gantenaz	450	-	Forêts
2315	La Branche	8'000	2'700	Zone agricole
2385	Bois de la Chauz	99'360	20'000	Forêts + Zone agricole
2408	Bois de la Ville - Chanoz Brocard	734'268	144'000	Forêts + Zone agricole + Zone de verdure ou d'utilité publique
2409	Bois de la Gameire (stand de tir)	117'177	22'000	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
2413	Bois des Dailles	120'316	24'000	Forêts
2428	Les Pâles (essentiellement vignes)	4'699	1'187'000	Zone faible densité
2432	Bois de la Chauz	1'476	400	Forêts
2470	Route de Taillepied (station transf. S.I.)	209	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2471	Chemin de la Toffeyre	199	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2798	Route de Savuit	214	-	Non zonée (en bordure route de Savuit)
2818	La Rive (station de relèvement quai Vaudaire)	121	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
2856	Route de Taillepied	254	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2875	Chamaley	395	-	Zone d'habitation I
2878	Au Grand Pont	1'349	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2903	La Branche	15'578	4'000	Zone agricole + Forêts
2947	Route de Lavaux	514	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3034	Plantaz (vignes)	2'907	21'000	PEP "En Curtinaux"
3266	La Corniaz	1'657	1'000	Zone agricole
3329	Chatalet	187	-	PQ "Le Bout de Savuit"
3353	Rue des Terreaux	1	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
3444	Chemin d'Orzens	168	-	PEP "Collonges- Monaneyres"
3536	Chemin des Champs 2	3'552	1'665'000	Zone forte densité
3718	Les Genevroz	168	-	Zone faible densité
3721	Les Bonnes Vignes	25	-	Zone d'habitation II
3724	Les Genevroz	108	-	Zone faible densité
3733	Les Blanchettes (vignes)	1'754	15'000	Zone moyenne densité
3745	Signal de Bochat	26'397	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
3746	Chemin des Marionnettes 74	1'466	924'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
3785	Chemin du Creux de Corsy (pavillon scolaire)	1'046	-	Zone moyenne densité
3794	La Conversion	1'593	-	Zone d'activités B
3795	La Conversion (Centre APAL) (parcelle de base du DDP 4979)	6'629	-	Zone d'activités B
3801	La Conversion	989	-	Zone faible densité
3818	Corsy Dessous	293	-	Zone faible densité
3823	La Duboule	97	-	Zone faible densité
3887	Chemin de Montellier 21 - Chemin de la Pepinière (CSC Corsy)	3'275	-	Zone moyenne densité
3888	Chemin de Montellier 10 - Route de Belmont (CSC Corsy)	2'363	-	Zone moyenne densité
3894	Corsy Dessous (couvert fontaine)	26	-	Zone moyenne densité
3903	En Crausaz	509	-	Zone faible densité
3919	La Chenau - Les Brûlées (couvert fontaine)	118	-	Zone moyenne densité
3957	Champ Bally - Chemin du Crêt Ministre (station transf. S.I.)	209	-	Zone faible densité

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3961	En Vaux	26'869	7'400	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
3979	Les Poses Franches	5'943	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4007	Chemin de Champ Maffrey	314	-	Zone faible densité
4027	Les Brûlées	4'873	2'100	PPA "Les Brûlées"
4029	Les Brûlées - Chemin du Mâcheret	1'378	1'000	PPA "Les Brûlées"
4030	En Vaux	11'228	2'300	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
4031	En Vaux	5'136	1'100	Forêts + non zonée (en bordure route de la Croix)
4040	Les Brûlées - Chemin de l'Arabie	2'909	700	PPA "Les Brûlées"
4058	En Vaux	2'625	700	Forêts
4059	La Brèle	11'972	130'000	Forêts + Zone d'habitation II
4170	Bois Blanchet	59	-	Zone agricole
4191	Jordillon	2'172	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4202	Jordillon	55	-	Forêts
4204	Jordillon (étang)	1'973	-	Forêts + Zone agricole
4214	La Croix - Chemin du Miroir	43	-	Zone du hameau de la Croix
4230	Chemin de la Canélaz	4'764	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4280	Les Echerins	4'100	1'000	Forêts
4287	La Croix - Route de Savigny	3'476	900	Zone agricole + Forêts
4300	Route des Monts de Lavaux 295	1'235	455'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4302	En Vaux	3'752	900	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
4303	La Planche au Noyer	12'698	78'000	Forêts + Zone d'habitation II
4306	La Planche au Noyer (tennis) (parcelle de base du DDP 785)	15'855	-	Zone d'habitation II + Forêts
4308	Route de la Croix	132	-	Zone d'habitation II

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4309	Route de la Croix	840	120'000	Zone du hameau de la Croix
4310	Chemin du Miroir 31-35 - Route de Savigny (Belle Ferme + collège)	36'362	812'000	PPA "Le Miroir"
4311	La Croix – Route de Savigny	996	150'000	Zone du hameau de la Croix
4341	La Canelaz - Route des Monts de Lavaux	1'882	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4351	Les Echerins - Route de la Claie aux Moines (collège)	579	-	Zone agricole
4358	Sentier du Collège (réservoir)	3'214	-	Zone agricole
4379	Route de la croix 241	3'442	-	Zone d'habitation III
4450	Chemin de la Canélaz	212	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4452	Route des Monts de Lavaux	862	120'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4454	Route de Belmont (station transf. S.I.)	21	-	PQ "Derrière Corsy"
COP 4510	Chemin de Ponfilet (parcelle de base 3704) (station transf. S.I.)	Quote-part 4/1000	-	Zone moyenne densité
PPE 4830	Route de la Conversion 250-252 (parcelle de base 473)	Quote-part 1/1000	-	Zone moyenne densité
4865	Chemin de Fénix	34	-	Non zonée (en bordure chemin de Fénix)
5104	Le Châtelard (couvert fontaine)	77	-	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard"
5109	Les Fossaudes	592	17'000	Zone viticole
5115	Rue du Châtelard 7 (domaine viticole)	3'206	403'000	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard" + Zone viticole
5124	Les Plantes	4'023	40'000	Zone viticole
5129	Les Plantes	201	2'000	Zone viticole
PPE 5706-38	Crochet - Route de l'Ancienne Ciblerie (parcelle de base 5706) (garderie)	Quote-part 406/10'000	-	Zone d'habitation I
5732	Plantaz	51	-	PEP "En Curtinaux"
5787	La Conversion – Route de la Conversion	121	-	Domaine public communal
5788	La Conversion – Route de la Conversion	147	-	Domaine public communal

Parcelle en copropriété avec la Commune de Lausanne (chacun pour 1/2)

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4344	Chemin de la Canélaz	6'256	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE SAVIGNY (152) ET DE MONTPREVEYRES (291) (forêts)

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale
152/385	Gollies	7'509	1'600
152/461	Nialin (y compris chemin)	26'194	5'200
152/462	Nialin (chemin)	739	-
152/487	Burquinet	50'131	9'600
152/497	Crêt des Côtes	103'229	21'000
152/524	Nialin	6'595	1'300
152/809	Grand Jorat	48'400	9'700
152/813	Grand Jorat (refuge)	1'113'979	223'000
291/209	Au Pré d'Embas	1'958	400

Légende :

PGA : plan général d'affectation

PPA : plan partiel d'affectation (anciennement PEP : plan d'extension partiel)

PQ : plan de quartier

COP : part de copropriété

DDP : droit distinct et permanent (droit de superficie)

PPE : part de copropriété constituée en propriété par étages

URBANISME

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Projet d'axes de transports publics urbains (AFTPU)

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)

En complément au « Projet d'agglomération Lausanne-Morges de 2^{ème} génération révisé » (PALM 2012), les 2 outils suivants ont été développés et validés par les 26 communes et le comité de pilotage (COPIL) du PALM au printemps 2014 :

- « Stratégie pour l'implantation des tours dans l'agglomération Lausanne-Morges » (boîte à outils composée d'une liste de 8 critères d'évaluation, de 2 cartes et d'un pool d'experts indépendants)
- « Guide environnemental » (12 fiches de mesures stratégiques + guide pratique).

Ces deux objets constituent désormais des annexes du PALM 2012, disponibles sur le site web du PALM (www.lausanne-morges.ch).

Au titre de partenaires techniques, le chef de projet du SDEL, ainsi que les représentants de notre service, ont également contribué à l'organisation de l'événement suivant :

- Séance « PALM horizon 2030 », organisée le 8 octobre 2014 au Centre de Congrès Beaulieu à Lausanne (conférence d'agglomération destinée aux élus communaux).

A l'échelon du SDEL, 3 projets ont évolué ou ont été initiés durant l'année 2014.

- Mise en œuvre d'une « Etude stratégique d'évolution du paysage de l'Est lausannois », dans le but d'approfondir le concept paysage inclus dans le rapport technique « Mobilité et urbanisme » édité en mai 2011
- Chantier 1 (transports publics) :

Lancement d'une enquête de satisfaction tout-ménage auprès de l'ensemble de la population lutrienne, dans le but d'identifier et de préciser ses habitudes et besoins en matière de transport public (2272 réponses, soit 27 % de la population ≥ 15 ans).

Les résultats, livrés à fin octobre 2014, seront présentés au COPIL Est au début de l'année 2015, avant d'être intégrés aux études en cours sur le développement de l'offre et l'amélioration de la desserte dans l'axe Nord-Sud du territoire communal, notamment.

- Chantier 6 (Corsy / La Conversion) :

Le contrat du mandataire urbaniste a dû être résilié le 20 mars 2014, ses prestations ne satisfaisant pas aux exigences du cahier des charges, notamment celles requises pour la phase II (concepts et lignes directrices) du volet stratégique de ce chantier

La suite et la finalisation des études ont été confiées en septembre 2014 à un nouveau mandataire

Sur ce chapitre, il y a lieu de mentionner qu'une « Etude succincte des effets de la suppression de la bretelle de Corsy du point de vue trafic », pilotée par l'Office fédéral des

routes (OFROU) et à laquelle ont été associés le Canton (DGMR), le SDEL et les Communes concernées (Lutry et Belmont), a conduit à la production d'un rapport technique ad hoc en septembre 2014. L'OFROU évaluera en interne la suite à donner à cette étude et nous informera dès que possible.

S'agissant du projet intercommunal de futur bus à haut niveau de service (BHNS) entre Lutry et Pully (projet partiel PP7), partie intégrante du projet d'agglomération d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU), la procédure ouverte d'appel d'offres pour les prestations d'ingénierie en matière de génie civil / urbanisme / paysagisme / géotechnique / travaux géométriques / environnement et trafic a permis d'attribuer le mandat, en septembre 2014, à une équipe pluridisciplinaire pilotée par le bureau Daniel Willi SA à Montreux.

Sur ce dossier, 3 actions de communication ont été organisées par la Municipalité :

- Séance d'information le 10 novembre 2014 à l'attention des membres du Conseil communal
- Séance d'information le 17 novembre 2014 à l'attention des propriétaires riverains
- Editorial + article spécifique insérés dans l'Echomunal n° 111 du mois de décembre 2014 à l'attention de la population lutrienne.

Sur l'ensemble de ces dossiers, notre service a participé en 2014 à 5 séances du Copil Est, à 4 séances du COPROJ Est (comité de projet chargé de piloter le PP7), ainsi qu'à une trentaine de séances à caractère technique.

Révision du 1^{er} mai 2014 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT)

Afin de réduire au maximum la période transitoire courant du 1^{er} mai 2014 jusqu'à l'approbation par le Conseil fédéral de l'adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn) à la LAT révisée, le Canton a demandé à toutes les communes vaudoises d'établir leur bilan des réserves en zones à bâtir (parcelles « libre », « partiellement bâties » et « bâties »), respectivement d'évaluer les potentialités d'accueil de nouveaux habitants.

Ce travail d'envergure, consistant à examiner chaque parcelle et à calculer la surface brute de plancher utile que chacune d'elles peut accueillir en plus de ce qui est déjà construit, a été effectué par nos soins durant l'été 2014, avant d'être livré au Canton dans le délai imparti au 31 octobre 2014.

Etabli uniquement à des fins statistiques pour les parcelles sises à l'intérieur du périmètre compact du PALM, ce bilan prend toute son importance pour les terrains situés à l'extérieur, notamment si on le met en perspective avec l'acceptation par le peuple vaudois le 18 mai 2014 du contre-projet à l'initiative « Sauver Lavaux 3 » (=> obligation de redimensionnement des zones à bâtir conformément aux mesures A11 et A12 du PDCn).

Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron (PDR Lavaux-Oron)

A la suite de la résiliation en automne 2013 du mandat du bureau d'urbanisme en charge de l'étude, en raison de prestations insuffisantes, un nouveau cahier des charges a été établi par le Comité de pilotage (COFIL), présidé par le Préfet.

Un nouvel appel d'offres (procédure sur invitation), lancé au printemps 2014, a permis de sélectionner une nouvelle équipe pluridisciplinaire pilotée par le bureau Plarel SA à Lausanne, dont les travaux ont débuté dans le courant de l'automne.

Etude et réalisation des cartes de dangers naturels (CDN-VD, lot 5 Lausanne)

Les cartes des dangers naturels de toutes les communes vaudoises, finalisées durant l'année 2014, sont en cours de publication par le Canton (via le guichet cantonal de cartographie, ainsi que sur support papier).

Pour mémoire, ces cartes sont des produits scientifiques et leur publication ne fait pas l'objet de mises à l'enquête publique. Elles ne sont donc pas opposables et ne peuvent faire l'objet d'un recours.

Toutefois, ces données devront être intégrées aux prochaines révisions des plans généraux d'affectation (PGA), obligatoirement soumises à enquête publique (art. 57 LATC).

Etude d'un plan partiel d'affectation (PPA) au lieu-dit « Les Brûlées »

Dans son arrêt du 7 août 2014 (AC.2013.0374), la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal a rejeté le recours formé par 24 copropriétaires d'une PPE sise au Sud du chemin du Mâcheret à l'encontre de la décision du Conseil communal du 4 mars 2013 (adoption du préavis municipal n° 1188-2013).

Aucun recours n'ayant été déposé auprès du Tribunal fédéral, le PPA a été mis en vigueur par le Département cantonal du territoire et de l'environnement (DTE) le 9 octobre 2014.

Etude de planification dans le secteur du plan partiel d'affectation (PPA) « Le Miroir » et dans la zone agricole attenante

Conséquence du retrait d'un des 2 propriétaires inclus dans le périmètre du PPA « La Grangette », le Service cantonal du développement territorial (SDT) nous a fait savoir, par courrier du 4 décembre 2014, qu'il ne pouvait entrer en matière sur la poursuite de la planification envisagée dans ce secteur.

Les dossiers des 2 autres projets de PPA « La Pachoude » et « Bois de la Chaux » ont dû notamment être complétés par une étude stratégique portant sur les surfaces d'assolement (SDA) des hauts de la Commune de Lutry, produite par les mandataires au printemps 2014, en réponse à la demande formulée par le SDT dans son rapport d'examen préalable complémentaire du 5 novembre 2013.

La mise en œuvre des 2 projets de PPA précités implique en effet la suppression de SDA devant obligatoirement être compensées, en vertu des dispositions de la mesure F12 du Plan directeur cantonal.

Les propositions de compensation identifiées par l'étude stratégique font actuellement l'objet de discussions entre les propriétaires concernés et la Commune.

Etude d'un plan partiel d'affectation (PPA) dans le secteur « Burquenet »

Après intégration de l'avant-projet de BHNS (PP7) finalisé à fin 2013, le projet de PPA (plan + règlement) a été présenté le 24 juin 2014 aux propriétaires inclus dans le périmètre.

A l'issue des discussions, il est apparu nécessaire que certains enjeux fonciers soient préalablement cadrés par une expertise financière, à même de stabiliser les remaniements de biens-fonds et transferts immobiliers requis pour ce PPA.

Cette expertise est attendue début 2015.

CONSTRUCTIONS PRIVEES

Comme chaque année, une très large part de l'activité du service a été consacrée aux problèmes et procédures relatifs à la police des constructions.

- 116 projets** ont été examinés et analysés entre le 1^{er} décembre 2013 et le 30 novembre 2014.
- 46 projets** ont été soumis à l'enquête publique ; 18 d'entre eux ont suscité 42 remarques ou oppositions. 5 oppositions ont été retirées.
- 9 recours** ont été interjetés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP). 7 sont toujours pendants, 1 projet a été rejeté et 1 projet a été abandonné en cours de procédure.

A noter que la Commune a formé recours en matière de droit public, le 12 juin 2014, auprès du Tribunal fédéral contre l'arrêt rendu par la CDAP le 12 mai 2014 (AC.2013.0280). La Commune conteste en effet spécifiquement l'application faite par la CDAP de l'art. 19 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire du 12 juillet 2005, qui fixe la manière de calculer la hauteur des bâtiments pouvant être construits sur le territoire communal.

- 60 projets** ont été dispensés de l'enquête publique sur la base des dispositions de l'art. 111 LATC, s'agissant de travaux de minime importance répondant aux critères fixés par l'art. 72d RLATC.
- 10 projets** ont été admis sur la base des dispositions de la loi sur les procédés de réclame.
- 4 projets** ont été abandonnés.
- 14 projets** n'ont pas encore fait l'objet d'une décision.

En outre, le service a examiné plusieurs avant-projets qui n'ont pas abouti à la présentation d'une demande de permis de construire en 2014 ou qui ont été abandonnés.

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par la Municipalité en matière de délivrance d'autorisations de construire fondées sur l'art. 111 LATC (dispenses d'enquête publique), le service ATB a analysé les dossiers de minime importance dans ses séances internes réunissant le Conseiller municipal, le chef de service et son adjoint.

Les décisions prises ont cependant été communiquées à la Municipalité la semaine suivante pour être inscrites au procès-verbal. Il s'agit principalement de petites constructions annexes (garages, jardins d'hiver, dépendances), de travaux intérieurs, d'installations de citernes à mazout, de réfections de façades et de toitures, ainsi que de choix de couleurs de matériaux hors zone ville et villages.

A l'instar de tous les actes administratifs, ces décisions sont notifiées aux requérants sous la signature de la Municipalité.

Enfin, la Commune a initié **2** procédures de dénonciation auprès de la Préfecture du district de Lavaux-Oron pour contravention aux dispositions de la LATC.

Constructions hors zone à bâtir

Conformément aux dispositions de l'art. 120 LATC, les constructions ou transformations de bâtiments situés hors zone à bâtir doivent faire l'objet d'une autorisation spéciale du Département cantonal du territoire et de l'environnement (DTE).

D'une manière générale, le service ATB prend connaissance des intentions / projets des propriétaires ou architectes. Il les oriente sur la procédure à suivre et sur les documents à produire en vue d'une éventuelle mise à l'enquête publique, puis les invite à se rendre directement auprès du Service cantonal du développement territorial (SDT) pour en discuter, préalablement à toute démarche administrative.

Constructions sises à l'intérieur du périmètre du plan de protection de Lavaux

Conformément à l'art. 5a de la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979 (LLavaux), tous projets de construction, de reconstruction et de transformation, à l'exception des objets de minime importance qui n'altèrent pas le site, doivent être soumis à l'examen de la commission consultative de Lavaux préalablement à leur mise à l'enquête publique.

Ladite commission, au sein de laquelle siège un membre de la Municipalité, s'est réunie à **12** reprises au cours de l'année 2014.

20 projets distincts de construction situés sur le territoire de la Commune de Lutry lui ont été présentés.

Commission consultative de la zone ville et villages

La Commission consultative de la zone ville et villages a tenu **7** séances en 2014 au cours desquelles elle a examiné **15** projets ou avant-projets concernant des bâtiments compris dans la zone ville et villages, conformément aux dispositions de l'art. 72 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire.

Commission consultative d'urbanisme

La Commission consultative d'urbanisme a tenu **3** séances en 2014 au cours desquelles elle a examiné et suivi le développement d'**1** projet d'agrandissement de bâtiment présentant d'importants volumes au chemin des Marionnettes.

Commission de salubrité

Aucune demande d'autorisation n'a été signalée auprès de la Municipalité.

Tableau des permis de construire délivrés en 2014

Objets	Nombre de logements nouveaux ou modifiés
2 permis pour 3 villas individuelles	3
2 permis pour 3 villas jumelles	6
3 permis pour 4 bâtiments résidentiels	29
1 permis pour la démolition de 13 bâtiments et la construction de 5 immeubles destinés à l'habitation et à l'artisanat	61
1 permis pour la rénovation du collège des Pâles	
38 permis pour transformations, agrandissements, constructions et installations diverses, modifications de projets ou changements d'affectation de locaux	26
11 permis pour vérandas vitrées, jardins d'hiver, cabanes et abris de jardin, capite de vigne	
14 autorisations pour travaux de réfection divers	
14 permis pour installations de pompes à chaleur, de citernes à mazout ou à gaz, de capteurs solaires, de fourneaux à bois	
5 permis pour couverts à voitures – garages – places de parc	
4 permis pour piscines privées, jacuzzis et spas de nage	
10 permis pour installations d'enseignes, procédés de réclame et panneaux de chantiers ou de vente	
3 permis pour aménagement de parcelles, terrasses, murs de soutènement et ouvrages antibruit	
2 permis pour des aménagements routiers (îlots – trottoir)	
110 permis au total	125 logements

Tableau des permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2014

Objets	Logements concernés
8 permis d'habiter pour des constructions nouvelles destinées à l'habitation	26 logements
16 permis d'habiter ou d'utiliser concernant des agrandissements, transformations ou travaux d'entretien	20 logements
11 permis d'utiliser concernant des constructions, installations et aménagements divers	
35 permis au total	46 logements

Tableau comparatif des six dernières années

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Permis de construire délivrés	140	117	132	131	105	110
Nombre de logements concernés (nouveaux ou modifiés)	78	57	118	101	82	125
Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés	72	51	47	47	49	35
Nombre de logements concernés	66	116	52	53	45	46

Abris de protection civile

En 2014, le service ATB a examiné 2 nouveaux dossiers de construction d'abris de protection civile. Il est précisé que la construction d'un abri dans un bâtiment est nécessaire à partir de 30 pièces habitables, correspondant à 20 places protégées (2/3).

Tableau comparatif des six dernières années

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dossiers examinés et approuvés	3	0	2	2	2	2
Nombre de places protégées	84	0	53	45	192	52

Dispenses de construction d'abris de protection civile

9 demandes de dispense de construction d'abri ont été examinées par notre service et l'Office cantonal de la protection civile.

9 propriétaires ont été tenus de verser à l'Etat une contribution compensatoire dont les montants, fixés par l'Office cantonal, se sont élevés à **CHF 68'000.--** au total.

Le 30 novembre 2011, le Conseil fédéral a confirmé, au 1^{er} janvier 2012, l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile révisée, ainsi que son ordonnance d'application.

La facturation des contributions de remplacement pour place protégée pour tous les permis de construire délivrés dès le 1^{er} janvier 2012 est faite dorénavant directement par le Service de la Sécurité civile et militaire de l'Etat sur la base du permis de construire.

Le suivi de la délivrance du permis de construire s'effectue via la CAMAC (art. 75 RLATC).

Piscines privées

Le service ATB, en collaboration avec le service TFV, est chargé de veiller au contrôle des nouvelles piscines et au raccordement de leurs canalisations d'eaux usées et d'eaux claires dans les collecteurs publics.

4 piscines ont été contrôlées dans le courant de l'année.

Le nombre de piscines répertoriées sur le territoire communal s'élève à **257** unités.

Contrôle périodique obligatoire des installations de stockage d'hydrocarbures

Conformément à la loi fédérale sur la protection des eaux du 24 janvier 1991 (LEaux), le détenteur de telles installations en est seul responsable. La surveillance de la Commune est ainsi fortement réduite. Elle ne maintient qu'un contrôle et une surveillance sur les citernes situées en secteurs Au et S. Cependant, elle poursuit la mise à jour de son registre des réservoirs dès réception des avis de révision.

Prévention des accidents sur les chantiers

Comme chaque année, le service s'est chargé de veiller au respect des prescriptions en matière de sécurité sur les chantiers.

Le responsable est intervenu à plusieurs reprises auprès de constructeurs pour demander des mesures de sécurité complémentaires, notamment au sujet des garde-corps et des échafaudages.

BATIMENTS COMMUNAUX

PREAMBULE

L'année 2014 a été marquée par la réalisation de plusieurs travaux d'importance ayant concerné les bâtiments communaux suivants :

- la construction d'un pavillon scolaire provisoire abritant huit classes sur le site du complexe scolaire de la Croix/Lutry ;
- la création de deux salles de classe, d'un réfectoire et d'une salle de réunion dans la partie rurale du bâtiment de la "Belle Ferme" (fin des travaux planifiée en avril 2015) ;
- la réhabilitation de la toiture (couverture et sous-couverture) et le rafraîchissement des façades et des avant-toits du bâtiment de la rue Verdaine 6 (Lustriacum) ;
- la réaffectation et la transformation des anciens locaux de la Poste en commerce de proximité dans le bâtiment de la route de la Croix 241 ;
- la modernisation des installations scéniques de la salle du Grand Pont.

Au niveau des projets, les études suivantes ont notamment été menées à bien :

- les études et démarches relatives à l'obtention du crédit d'études, puis du crédit d'ouvrages, pour la réhabilitation du groupe scolaire des Pâles ;
- l'étude de faisabilité, suivie de l'étude urbanistique, concernant la réhabilitation et l'agrandissement du bâtiment de « La Balance » à Savuit.

TRAVAUX EFFECTUES DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Comme chaque année, le service a établi un planning général des travaux prévus au budget et des adjudications y relatives, qui constitue un outil de travail nécessaire pour assurer le respect des délais et contraintes spécifiques à chaque chantier.

En 2014, les travaux d'entretien, de transformation et d'amélioration suivants ont été effectués dans les bâtiments communaux :

Temple de Lutry

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, du mouvement de l'horloge et de la sonnerie des cloches, de l'éclairage, de l'accordage de l'orgue et de la sonorisation
- Remplacement du chauffe-eau de la sacristie

- Réparation de deux assises dans les stalles.

Eglise catholique Saint-Martin de Lutry/Paudex

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, ainsi que de l'humidificateur de l'orgue
- Remplacement de luminaires extérieurs.

Remarque : L'Eglise catholique n'est pas un bâtiment communal. Cependant, les Communes de Lutry et Paudex en assument l'entretien selon une clé de répartition respective de cinq sixièmes et un sixième.

Château de Lutry

- Entretien courant
- Entretien courant des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de la détection incendie
- Raftaichissement des peintures du bureau de l'informaticien.

Château des Rôleurs

- Entretien courant
- Entretien courant des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, d'éclairage de secours, de détection incendie et d'extinction
- Raftaichissement des peintures d'un appartement
- Aménagement d'un nouveau bureau à la bourse communale
- Mise en œuvre d'installations de climatisation dans les locaux informatiques
- Création de WC dames supplémentaires dans la cour intérieure Nord du Château.

Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque communale)

- Entretien courant
- Entretien courant des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage

Bâtiment rue du Château 2 (appartement et jardin d'enfants)

- Entretien courant
- Entretien courant des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Bâtiments de la place des Halles 1 et 3

- Entretien courant
- Entretien courant des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation, ainsi que de l'ascenseur
- Remplacement de certaines fenêtres par des modèles à vitrages isolants
- Remplacement de la porte en bois Sud donnant sur le quai Doret.

Bâtiments Grand-Rue 24 « Tour de l'Horloge » et Grand-Rue 26

- Entretien courant
- Entretien courant des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation, ainsi que de l'ascenseur et de l'horloge
- Remplacement des fenêtres par des modèles à vitrages isolants.

Bâtiment place du Temple 7, « La Poudrière »

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Remplacement du carrelage de la salle de bains.

Bâtiment rue Verdaine 6 (Lustriacum)

- Entretien courant.
- Entretien courant des installations techniques, électriques, sanitaires et de l'éclairage de secours
- Réhabilitation de la toiture (couverture et sous-couverture) et rafraîchissement des façades du bâtiment.

Villa Mégroz

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours.

Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Remplacement des revêtements de sols et réfection des peintures du secrétariat au 1er étage
- Remplacement des revêtements de sols et réfection des peintures des bureaux au 2ème étage
- Pose de cylindres électroniques sur les différentes portes.

Bâtiment des Champs 2 et atelier « Les Ouistitis »

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'éclairage de secours, de détection incendie, des ascenseurs, des portes des garages du service du feu et des services industriels, ainsi que de la porte automatique du parking
- Remplacement d'une partie de la clôture du jardin attenant à la garderie des Ouistitis
- Remplacement de divers éléments des agencements de cuisines des appartements et de la garderie.

Bâtiment route de Lavaux 62, « Le Rond-Point »

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Rénovation d'un appartement.

Bâtiment route du Grand-Pont 26 (anciennement propriété Boudry)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage

- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route de Lavaux 215 (voirie)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.

Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police APOL et appartements)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation, de détection incendie, ainsi que de l'éclairage de secours et des portes automatiques
- Entretien annuel de l'étanchéité de la toiture plate
- Mise en œuvre d'une installation de climatisation pour trois bureaux supplémentaires.

Villa chemin des Marionnettes 74, « Signal de Bochat »

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Réhabilitation de la douche au rez inférieur
- Rénovation du crépi des façades et de la peinture des avant-toits
- Remplacement du carrelage de la terrasse.

Bâtiment route de la Croix 241 (ancienne poste)

- Réaffectation et transformation des anciens locaux de la Poste en commerce de proximité
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage
- Entretien des aménagements extérieurs.

Bâtiment rue du Village 9 à Savuit, « La Balance »

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage

- Mesures sécuritaires, réfection d'encadrements en molasse et remplacement d'un sommier métallique.

Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Remplacement de huit fenêtres par des modèles à vitrages isolants
- Entretien de la toiture.

Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 295 (appartements, garderie « Clair de Lune » et locaux de la voirie)

- Entretien courant des locaux de la voirie et de la garderie
- Entretien courant des appartements
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, ainsi que des portes à section.

Bâtiment du carrefour de La Croix-sur-Lutry

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires
- Réparation de la toiture.

Grande salle de la Croix-sur-Lutry

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Rénovation du crépi des façades et de la peinture des avant-toits
- Remplacement de la cuisinière à gaz de la cuisine et de la hotte de ventilation.

Ferme Ouest d'Escherins

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires
- Remise en état de la toiture

Hôtel restaurant Le Rivage

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation, des installations frigorifiques, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des ascenseurs et monte-charge, ainsi que de la porte automatique du sas d'entrée
- Entretien et remplacement de stores dans les chambres d'hôtes
- Réfection des revêtements de murs dans dix chambres d'hôtes
- Entretien des installations sanitaires des chambres d'hôtes
- Mise en conformité du local informatique
- Réfection des peintures des balustrades, de la terrasse et du perron d'entrée.

Hôtel restaurant Le Rivage (local commercial Forum Distribution)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Hôtel restaurant Le Rivage (centrale de chauffage à distance)

- Entretien des installations de chauffage.

Remarque : Pour mémoire, cette chaufferie assure le chauffage de l'Hôtel Le Rivage, des bâtiments communaux des Halles, de la Grand-Rue 24 et 26, des bâtiments de la Grand-Rue 22, du caveau des vigneron et de plusieurs appartements de la Grand-Rue 23.

Bâtiment route d'Ouchy 15 (restaurants La Cantinetta Meal et Ko-An)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage

- Rénovation complète de l'appartement
- Participation aux travaux de rénovation du nouveau restaurant (revêtement de sol de la cuisine, agencement de cuisine, divers travaux annexes).

Ferme de Chanoz Brocard (dépôt voirie et local des bûcherons)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Stand de tir de Chanoz-Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Entretien et achat de cibles, entretien du système de marquage de cibles
- Remplacement partiel de la ferblanterie d'un couvert.

Dépôt du Grand-Pont (« dépôt Verly »)

- Entretien courant.

Bâtiment du Sauvetage (sauvetage, point i, vestiaires, club de plongée)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.

Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.

Bâtiments de la buvette et des vestiaires de la plage

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.

Groupe scolaire du Grand-Pont

Collège, y compris classes enfantines

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de détection incendie, de l'éclairage de secours, du système de vidéosurveillance, ainsi que de la borne télescopique extérieure
- Réparations diverses de serrureries sur les portes d'entrée, les impostes des fenêtres et les fenêtres coulissantes
- Réparation de divers stores et fourniture et pose de stores en toile dans le pavillon des classes enfantines
- Remplacement de l'étanchéité de la toiture du pavillon des classes enfantines
- Contrôle et entretien de la toiture du collège et de la ferblanterie
- Rénovation complète de l'appartement du concierge
- Remplacement du système de surveillance des préaux et des abords
- Curage des canalisations extérieures

Salle de gymnastique

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation et de production de froid, de détection incendie, ainsi que de la ventilation des vestiaires
- Remplacement du compresseur de la banque de froid de la cuisine
- Réparations ponctuelles des parois de la salle de gym et pose de plinthes en bois
- Réparation, ponçage et imprégnation de la scène
- Réparation des bancs des vestiaires
- Contrôle et entretien de la toiture et de la ferblanterie.
- Modernisation des installations scéniques
- Remplacement des rideaux de la scène
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.

Buvette du FC Lutry

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Entretien annuel de l'étanchéité de la toiture plate.

Groupe scolaire des Pâles

Collège

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de détection incendie, de l'éclairage de secours, ainsi que du système de vidéosurveillance
- Curage des drainages.

Salle de gymnastique

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, ainsi que du système de vidéosurveillance.
- Entretien annuel de l'étanchéité de la toiture plate
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.

PC-PSS

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours.

Centre Scolaire et Culturel de Corsy

Collège

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, ainsi que de l'ascenseur
- Rénovation complète de l'appartement du concierge

- Remplacement du tableau noir d'une classe par un tableau interactif avec beamer intégré
- Fourniture et pose de nouvelles barres anti-chutes sur la toiture du collège
- Entretien des serrureries
- Entretien, révision et remplacement de stores
- Entretien des aménagements extérieurs.

Salle de gymnastique (y c. appartement, foyer et annexes)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, d'alarmes diverses, ainsi que de l'ascenseur et du monte-charge
- Vidange des séparateurs de graisse et d'essence, curage des canalisations
- Entretien annuel de l'étanchéité de la toiture plate
- Rénovation complète de l'appartement du concierge.
- Remplacement de la chaudière et du brûleur à mazout (notification d'assainissement du SEVEN)
- Remplacement des commandes de douches
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.

Chapelle

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry

Collège et locaux scolaires annexes dans la « Belle-Ferme »

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, d'ascenseur, de sonorisation, ainsi que de la borne télescopique extérieure

- Curage de la rigole au pied de la paroi berlinoise
- Réfection de l'avant-toit et de l'étanchéité entre l'entrée du collège et l'aula, suite à des infiltrations d'eau
- Installation d'un système d'obscurcissement dans une salle de classe
- Réfection du revêtement de sol de la cafétéria
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et stores, réparations ponctuelles
- Remplacement de deux verres cassés de l'abribus
- Entretien des aménagements extérieurs
- Création de deux salles de classe, d'un réfectoire et d'une salle de réunions dans la partie rurale du bâtiment de la « Belle Ferme » (fin des travaux planifiée en avril 2015).

Bâtiment chemin du Miroir 31, « Belle Ferme » (appartements)

- Entretien courant
- Entretien courant des appartements
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Salle de gymnastique

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, ainsi que de l'ascenseur et de la sonorisation
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres, réparations ponctuelles
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.

Pavillon scolaire provisoire de 8 classes

- Construction, puis entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation.

Collège de Savuit

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation

- Remplacement de deux boîtes à lettres.

Collège d'Escherins

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Mise en œuvre d'un éclairage entre le collège et la petite classe indépendante.

Classes de Corsy route de Belmont (dans le complexe Züblin)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage
- Transformation d'une salle de classe en deux bureaux (accueil temporaire de deux logopédistes dans le cadre des travaux de réhabilitation du complexe scolaire des Pâles).

Pavillon des Marionnettes (UAPE)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, ainsi que de la détection incendie.

PPE Les Moulins (garderie)

- Entretien courant
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours
- Remplacement de vannes mélangeuses sur lavabos et assèchement des locaux suite à un dégât d'eau.

Edicules publics

- Entretien courant des installations électriques et sanitaires, y compris le remplacement de divers appareils endommagés par des actes de vandalisme.

Pour clore ce chapitre consacré aux travaux effectués dans les bâtiments communaux, nous donnons ci-après quelques photographies illustrant les bâtiments concernés.

Construction du pavillon scolaire provisoire à La Croix-sur-Lutry (système modulaire)



Transport des modules



Élévation des modules



Assemblage des modules





Assemblage des modules



Fin des travaux



Bâtiment rue Verdaine 6 (Lustriacum)



Salle communale d'Escherins



Villa du chemin des Marionnettes 74, « Signal de Bochat »



ETUDES RELATIVES AUX BATIMENTS COMMUNAUX

En 2014, les études suivantes ont été initiées, poursuivies ou achevées, notamment pour l'établissement du budget 2015 et des budgets futurs :

Groupe scolaire des Pâles

Obtention d'un crédit d'études pour la rénovation du groupe scolaire (projet d'ouvrages), objet du préavis n° 1198/2014.

Obtention d'un crédit de construction pour la rénovation du groupe scolaire, objet du préavis n° 1203/2014.

Bâtiment route du Village 9 à Savuit (« La Balance »)

Début 2014, notre service a procédé à une préétude de faisabilité relative à la réhabilitation et à l'agrandissement éventuel du bâtiment de « La Balance » à Savuit.

Sur cette base, la Municipalité a ensuite mandaté un bureau d'urbaniste, chargé d'élaborer une étude d'intégration au site, en accord avec les dispositions du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire du 12 juillet 2005 (espaces extérieurs à conserver II, surfaces munies d'un astérisque).

Cette étude urbanistique a été approuvée par la Municipalité en juin 2014, puis soumise à la Commission consultative de la zone ville et villages dans le courant de l'automne.

Avant d'arrêter son préavis, ladite Commission a toutefois estimé nécessaire de disposer d'avant-projets architecturaux, permettant de mieux apprécier les incidences de l'insertion d'un nouveau bâtiment dans la structure du bâti existant.

Plusieurs bureaux d'architecture seront mandatés à cet effet début 2015.

Groupe scolaire du Grand-Pont

Le rapport final de l'étude de faisabilité pour la construction d'un nouveau collège sur le site du Grand-Pont, précisant les capacités constructives du site en fonction des valeurs paysagères existantes, a été livré par le mandataire début juin 2014.

Après avoir reçu l'aval de la Section Monuments et Sites du Service cantonal des immeubles (SIPAL-MS), le rapport a été validé par la Municipalité dans sa séance du 7 juillet 2014.

Ce rapport constitue les bases d'un futur concours d'architecture qui sera lancé fin 2015, dès que les aspects fonciers auront été résolus (condition préalable sine qua non).

Optimisation énergétique des bâtiments communaux

La Municipalité a adhéré, le 25 février 2008, au « Plan d'Action Energie » (PAE) proposé par l'association energho.

Durant l'année 2014, l'attention a été portée sur les consommations des bâtiments scolaires de Corsy et du Grand-Pont, tous deux au bénéfice d'un suivi contractuel spécifique (formation continue de l'exploitant, échanges d'expériences, conseils techniques, controlling).

Sur la base des données récoltées, les ingénieurs-conseils d'energho ont établi une série de propositions de transformations et d'améliorations à apporter à nos installations, devant permettre à terme d'optimiser notre consommation énergétique. Ces propositions seront évaluées durant l'année 2015, avant établissement d'un planning de réalisation ad hoc.

Archivage des plans d'architecte

Les travaux de numérisation des anciens plans de nos bâtiments communaux (sur supports papier et calque), entrepris dès 2011, ont été provisoirement suspendus en 2014, suite à la réorganisation de notre service des bâtiments (nouvel architecte communal entré en fonction le 1^{er} décembre 2013).

Les opérations de numérisation vont reprendre en 2015, afin que la totalité de nos archives soit à terme sauvegardée dans des conditions optimales.

BATIMENTS COMMUNAUX

Liste des bâtiments communaux

Pour mémoire, nous donnons ci-après la liste complète des bâtiments propriété de la Commune de Lutry avec leurs volumes, numéro et valeur d'assurance ECA indexée :

N° ECA		Volume m ³	Valeur ECA
251	Eglise de Lutry	12678	11'531'163.-
262	Château de Lutry	15256	12'088'544.-
	* Château des Rôdeurs		groupé avec le Château
254	Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque)	675	695'003.-
265	* Bâtiment rue du Château 2 (garderie d'enfants)	889	666'553.-
136-137	* Bâtiment place des Halles 1 et 3 (« Tour de l'Evêque » et « Anciennes Halles »)	7279	6'978'031.-
138	* Bâtiment Grand-Rue 24 (« Tour de l'Horloge »)	5230	4'873'190.-
	* Bâtiment Grand-Rue 26		groupé avec Grand-Rue 24
155	Bâtiment du Simplon (droit de superficie accordé à M. Claude Jaccottet)	3474	2'165'208.-
187	Bâtiment rue Verdaine 6 (ancienne bibliothèque)	299	313'950.-
239	* Bâtiment de « La Poudrière » à la place du Temple/rue du Bourg	600	397'499.-
41	Villa « Mégroz » au Grand-Pont	2142	1'746'051.-
1454a+b	* Habitation + bâtiment industriel rte du Grand-Pont 26	2918	1'553'077.-
331	* Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)	1620	1'329'231.-
2992	* Bâtiment chemin des Champs 2 (3 appartements, atelier « Les Ouisititis », dépôts et atelier des SI et caserne des pompiers)	25847	8'029'252.-
3350	Garderie-nursery Les Moulins	1288	intégrée à la Résidence Les Moulins
17	* Bâtiment « Le Rond-Point », rte de Lavaux 62	2251	1'257'397.-
1357	Bâtiment de la voirie	2558	1'307'426.-
555	* Bâtiment de « La Balance » à Savuit	1375	735'503.-
470	* Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)	2622	2'187'897.-
146	* Hôtel du Rivage	10171	12'317'179.-
27	* Restaurant « La Lagune »	3296	3'390'557.-
974	Ferme d'Escherins	1720	360'049.-
1026	* Belle Ferme à La Croix s/Lutry	4504	3'413'673.-
904	* Bâtiment du carrefour de La Croix s/Lutry	598	183'156.-
911	Grande Salle à La Croix s/Lutry	869	586'779.-
2774	* Bâtiment de service et garderie « Clair de Lune », route des Monts-de-Lavaux 295, La Croix s/Lutry	2102	1'465'200.-
977	Ancienne laiterie d'Escherins	116	64'444.-
991	Ferme de Chanoz Brocard	2303	759'990.-
2906	Hangar à plaquettes de bois à Chanoz Brocard	1440	343'636.-
1699	Stand de Chanoz Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)	1927	1'247'550.-
1738	Ciblerie de Chanoz Brocard	202	137'490.-
3191	Dépôt du cimetière de Flon-de-Vaux	75	58'333.-
44	Dépôt du Grand-Pont « Verly »	611	101'835.-
1633-2783	Bâtiment du sauvetage	1010	1'047'273.-
1270	* Ancien hangar du feu de la Possession (droit de superficie accordé à M. Vincent Dozin)	1430	1'098'213.-

272	Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)	808	281'337.-
1010	* Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police - habitation)	2792	2'931'929.-
479	Hangar du feu du Châtelard	94	62'666.-
1585	* Buvette de la plage	171	142'500.-
2080-2081	Vestiaires de la plage	256	228'334.-
1978	Station d'épuration (STEP)	17191	12'338'479.-
1979	Station de relèvement du quai Vaudaire	1023	1'614'071.-
1720	Station transformatrice du Landar	149	74'499.-
1721	Station transformatrice de Taillepied	149	74'499.-
1521	Station transformatrice chemin d'Orzens	125	62'499.-
2268	Station transformatrice de Pontfilet	60	33'334.-
2558	Local technique à Chanoz-Brocard loué à UPC Cablecom	30	
2082	Réservoir et station transformatrice d'Escherins	5172	3'023'201.-
1239	Réservoir de Champ Maffrey	162	122'400.-
2712	Abri public de Mémise (sous-sol école de Mémise)	2278	1'418'350.-
1315	Refuge forestier du Bois de la Ville	164	70'167.-
516	Refuge forestier du Grand-Jorat (sur le territoire de Savigny)	153	85'000.-
1580	* Villa chemin des Marionnettes 74 (ex. Delacrausaz)	918	759'164.-
297	Sous-station électrique, y compris appareillage	42	191'788.-
1184	Capite de vigne, En Mourat	10	3'334.-
3430	Couvert, chemin de la Farganne	30	22'301.-
3565	2 silos à sel, rte du Bras-de-Fer		160'000.-
1957	Bâtiment route de la Croix 241 (ancien office de poste)		1'125'620.-

Collèges

1511	Collège du Grand-Pont	11150	9'234'506.-
1512	Pavillon des classes enfantines et buvette du FC Lutry	2151	1'756'658.-
3152	Pavillon scolaire du Grand-Pont	700	311'113.-
1218	Salle de gymnastique et grande salle du Grand-Pont	5960	6'077'395.-
2802	Couvert à vélos collège du Grand-Pont	70	11'455.-
1980-1981	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Est	12171	9'320'946.-
2079	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Centre	6759	5'280'891.-
1982	Salle de gymnastique des Pâles	5283	3'310'646.-
595	Collège de Savuit	1068	1'332'442.-
978	Collège d'Escherins	1583	866'867.-
1914	Pavillon scolaire des Marionnettes	1283	1'469'641.-
2757	Centre scolaire et culturel de Corsy	13001	8'166'896.-
2834	Salle de gymnastique, chapelle et parking souterrain de Corsy	27000	14'086'208.-
3265	Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry (école, salle de gymnastique, parking et aribus)	16497	11'074'669.-
2467-2469	Classes de Corsy, route de Belmont (<i>servitudes d'usufruit en faveur de la Commune de Lutry</i>)		groupées avec complexe Züblin
3620	Pavillon scolaire provisoire, chemin du Miroir		2'064'600.-

Parkings publics

2604	* La Possession, Lutry	23730	9'152'093.-
2586	* Savuit	9732	3'854'400.-

* Bâtiments avec revenu locatif

Fontaines couvertes

206	Rue du Port	123	47'833.-
1702	Place du Voisinand	95	52'778.-
461	Le Châtelard	51	45'333.-
594	Collège de Savuit	75	45'000.-
569	Place de Savuit	108	124'668.-
554	Chemin de Praz à Savuit	75	45'833.-
721	Corsy-Dessous	72	44'800.-
775	Chemin des Brûlées à Corsy-Dessus (ancien four banal)	147	74'168.-

Pour compléter cette liste, nous donnons ci-après le répertoire des édicules publics, sans les valeurs ECA, celles-ci étant le plus souvent comprises dans les bâtiments qui les abritent.

Édicules publics (WC publics)

Parc de Taillepied – La Toffeyre
Grande salle du Grand-Pont
Débarcadère
Grand-Rue
Château (cour intérieure)
Station de relèvement du quai Vaudaire
Plage de Curtinaux
Savuit
Bossières
Cimetière de Flon-de-Vaux
La Croix (grande salle)
Sentier du bord du lac (au Sud de la STEP)
Abri TL (terminus de Plantaz)

DOMAINE VITICOLE

Organisation- plans des parcelles viticoles



Le domaine viticole communal compte 13 parcelles d'une surface totale de 36'792 m². En zone d'appellation Lavaux, elles sont situées en différents endroits du territoire en lieux de production Lutry et Villette, selon la répartition suivante :

Vin blanc					
Situation	Appellation	Cépage	Surface m ²	Surface par appellation m ²	Droit de production litres
Chamaley	Villette	Chasselas	11'002		
Les Fossaudes	Villette	Chasselas	255		
Le Châtelard	Villette	Chasselas	2'359		
Les Plantes	Villette	Chasselas	4'023	17'639	16'228
Les Pâles - Esserts	Lutry	Chasselas	3'710		
Plantaz	Lutry	Chasselas	2'897		
Le Voisinand	Lutry	Chasselas	1'144		
Flon de Vaux	Lutry	Chasselas	1'069	8'820	8'114
Total			26'459	26'459	24'342

Vin rouge					
Situation	Appellation	Cépage	Surface m ²	Surface par appellation m ²	Droit de production litres
Les Pâles	Lutry	Garanoir	200	200	144
La Grillyre	Lutry	Garanoir	950	950	684
La Grillyre	Lutry	Pinot noir	2'657		
Mourat	Lutry	Pinot noir	2'754		
Les Blanchettes	Lutry	Pinot noir	1'754		
Entre-Châtel	Lutry	Pinot noir	1'336		
Les Pâles	Lutry	Pinot noir	682	9'183	6'612
Total			10'333	10'333	7'440

M. Daniel Bühlmann, vigneron-tâcheron, s'occupe également des vignes de la Commune de Paudex, d'une surface de 5'854 m², jusqu'au stade de la récolte.

Récolte 2013

La récolte 2013 a été vinifiée par M. Buhlmann et le vin a été commercialisé comme suit :

- ✚ 5'510 litres de pinot noir vendus en bouteilles
- ✚ 6'610 litres de chasselas vendus en bouteilles
- ✚ 4'322 litres de chasselas vendus vrac

Récolte 2014

Malgré la mouche drosophila suzukii (ou moucheron asiatique), qui a saccagé certaines de nos parcelles de rouge, notre vigneron a pu sauvegarder une grande partie de la récolte grâce une vendange minutieuse (tri des raisins blancs et rouges).



Les vendanges ont débuté le dernier week-end de septembre par la vigne de pinot noir aux Blanchettes et ont duré plus de 13 jours.

Malgré un été pluvieux, le millésime 2014 s'annonce très fruité avec un bel équilibre et une excellente qualité tant pour le rouge que pour le blanc.

La récolte a donné les quantités suivantes :

- ✚ Chasselas : 25'260 litres de moût sondant en moyenne 72° Oeschlé.
- ✚ Pinot noir : 5'457 litres de moût sondant en moyenne 88° Oeschlé.
- ✚ Garanoir : 828 litres de moût sondant en moyenne 91° Oeschlé

En 2013, la Municipalité avait pris la décision de proposer aux habitants de Lutry du vin rosé, ce qui n'avait pas pu être fait au vu de la faible quantité de raisin rouge cette année-là. En 2014, ce sont près de 1'000 litres de rosé qui seront mis sur le marché au prix de fr. 9.- la bouteille de 5 dl.

Caves ouvertes

Les samedis 7 et dimanche 8 juin 2014, M. Bühlmann a présenté le domaine communal et fait découvrir nos vins lors des caves ouvertes vaudoises. Ce sont environ 400 personnes qui se sont arrêtées au Châtelard pour déguster nos millésimes.

Dégustation du vin nouveau

Les caves du Châtelard ont également été ouvertes au public le samedi 15 novembre lui permettant de déguster le vin nouveau et une raclette.

Cette journée a rencontré un franc succès et s'est déroulée dans la bonne humeur.

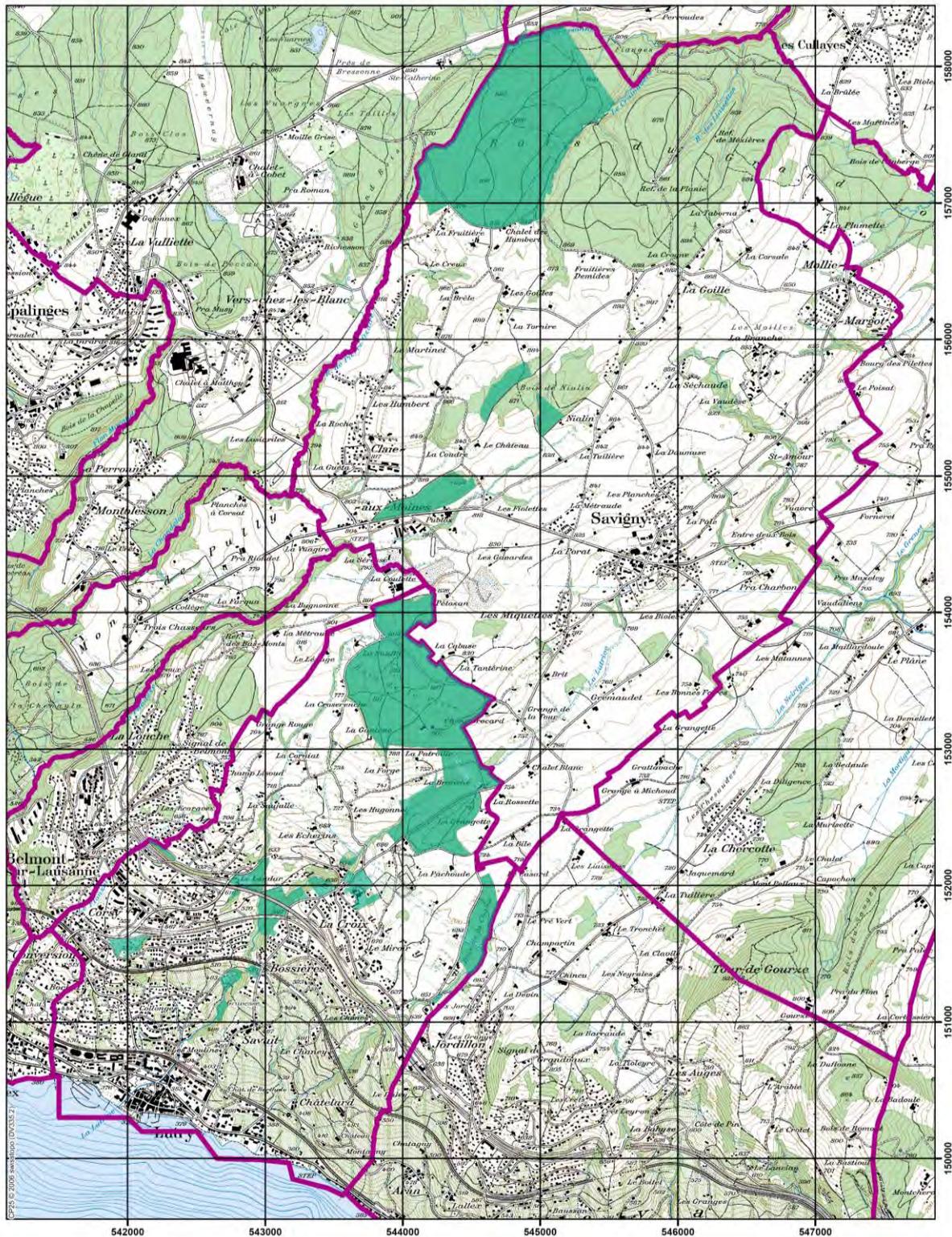


Commission viticole

Aucune demande de subvention n'a été présentée auprès de la Commission viticole durant l'année 2014.

FORETS

Plan des forêts communales de Lutry :
116 ha sur la Commune de Lutry et 139 ha sur la Commune de Savigny



Exploitation forestière

Durant l'exercice forestier 2013-2014, il a été procédé aux martelages suivants :

Martelage

Division	Lieux dits endroit	Genre de coupe	Résineux		Feuillus		Total	
			Tiges	Sylves	Tiges	Sylves	Tiges	Sylves
6	Craivavers bas	Eclaircie		27			0	27
14	Chanoz	Eclaircie normale	57	38			57	38
1 à 10	Grand-Jorat	Eclaircie mécanisée		450		39	0	489
2	Rte du Jorat (Grand-Jorat)	Eclaircie jardinatoire	107	186	7	7	114	193
toutes		Chablis		319			0	319
9	Nialin	Mise en lumière	175	387	89	168	264	554.7
8	Burquinet	Eclaircie jardinatoire	33	101			33	101.5
11 à 17	Bois-de-la-Ville	Eclaircie mécanisée		124		38	0	162.0
5	Grand-Jorat	Réalisation	45	117	11	3	56	120.6
5	Grand-Jorat	Eclaircie normale	60	50	1	2	61	51.9
Total 2014			477	1799	108	257	585	2056

Les coupes ont produit les assortiments suivants (volume bois rond) :

Résineux

✚ Bois de service	1'259.47 m ³
✚ Déchiquetage	138.00 m ³
✚ Total	1'397.47 m³

Feuillus

✚ Bois de service	4.97 m ³
✚ Bois de feu long	141.00 m ³
✚ Déchiquetage	65.50 m ³
✚ Total	211.47 m³

Total exploitations 2014 **1'608.94 m³**

Avec une moyenne de 2'610 m³ exploités ces 9 dernières années, les volumes 2014 peuvent paraître relativement bas. La cause en est l'exploitation d'un gros volume de bois martelé en Nialin (555 sylves) qui n'est pas terminée et donc non décomptée ainsi que les éclaircies mécanisées qui ne sont pas encore réalisées.

Chablis

Avec 320 m³ de chablis exploités en 2014, nous sommes dans la moyenne annuelle. Malgré un été pluvieux et frais, le bostryche est quand même responsable d'une centaine de m³ de ces chablis, le solde étant des bois renversés avec un volume plus important au chemin de la Lionne.

Coupe de formation

Une éclaircie de 193 sylvies a été martelée et attribuée dans les forêts du Grand-Jorat au centre de formation des forestiers bûcherons du Mont-sur-Lausanne. Cette coupe sera réalisée par les apprentis de 1^{ère} année en janvier 2015.

Coupes mécanisées

Conformément à la loi sur les marchés publics, un appel d'offres a été lancé pour les travaux d'éclaircies mécanisées des 5 prochaines années afin de rattraper le retard dans les perchis et jeunes futaies.

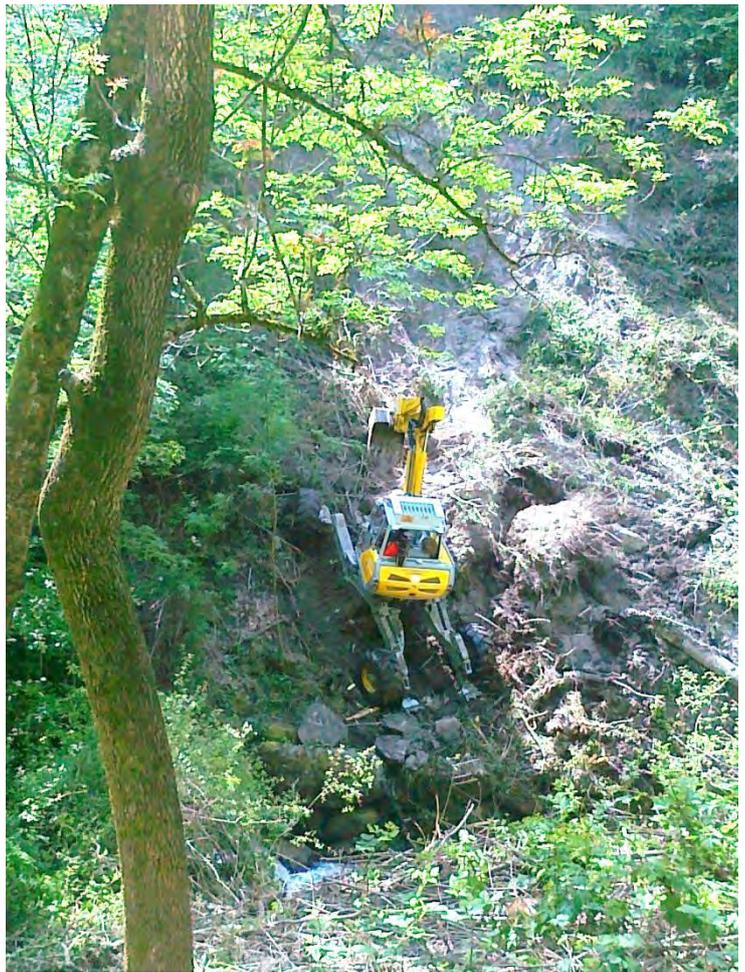
L'entreprise Ruch S.A. de Corcelles-le-Jorat a remporté le marché en présentant l'offre la meilleure marché. De plus, son parc à machines est des plus complets et ses machinistes sont très compétents. L'entreprise, qui est formatrice d'apprentis, est labellisée FSC, PEFC, ISO 9001 et 14001, les labels ISO sont rares où inexistant en forêts.

Glissement des rives de la Lutrive

Avec un record de précipitations de 193.4 mm au mois de juillet et malgré tous les efforts consentis, le glissement s'est réactivé obstruant le sentier de Savuit.

Après une intervention délicate avec une pelle-araignée, une coulée de moindre mesure s'est reproduite au mois de novembre nécessitant une intervention manuelle.

La principale difficulté de ces travaux est de limiter au maximum les terrassements pour ne pas déstabiliser l'ensemble

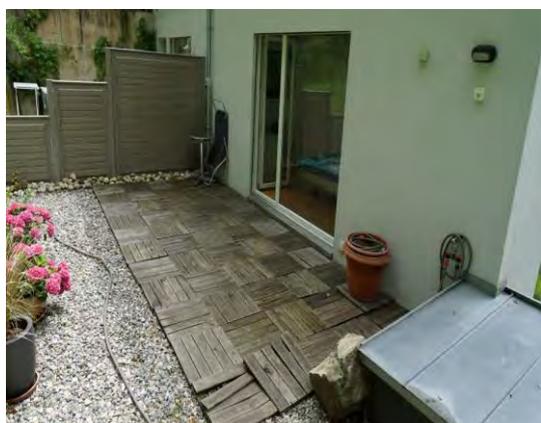


Chute de pierres à la route de la Croix 90, en amont des voies CFF

Le 31 janvier 2014, nous avons été informés que des pierres avaient chuté sur une terrasse de la PPE "Les Jardins Suspendus", depuis la parcelle privée en amont. Nous avons contacté le Canton qui a intégré cet élément dans l'étude des cartes de dangers.

Des travaux de sécurisation consistant à poser un filet pare-pierres ont été effectués dans un premier temps. La seconde étape a consisté au déboisement de la paroi rocheuse et à la fixation des pierres instables.

L'inexistence d'accès à la forêt et de place pour abattre de gros ces arbres fortement penchés vont nous obliger à les abattre avec un hélicoptère. Une entreprise spécialisée a été mandatée pour exécuter ces travaux début 2015.



Soins culturaux

Rajeunissements naturels et plantations

Aucune coupe nécessitant un reboisement n'ayant été réalisée durant l'hiver 2013-14, nous n'avons planté que 275 plants, soit :

- ✚ 25 sapins « Nordmann » pour les sapins de Noël
- ✚ 75 mélèzes pour améliorer le mélange d'essence dans les forêts de Nialin
- ✚ 175 érables chêne destinés à remplacer les pertes des plantations passées.

Soins aux plantations

L'équipe communale a fauché 46'710 m² de plantations en 2014. En rajeunissant la forêt par voie naturelle (sans plantation), nous avons déjà diminué de moitié les surfaces à faucher. Il faut toutefois relever que cette manière de faire n'est possible qu'en l'absence de tempête du type Lothar, car ces dernières ne sont pas de fines sylvicultrices.

Le travail avec du rajeunissement naturel demande également beaucoup de travail. En effet, nous avons engagé une pelle-araignée munie d'une griffe pour andainer les branches scarifiant et favorisant la germination des graines présentes. Cette méthode de rajeunissement nous permet de gagner en temps, en stabilité et en qualité bois et paysagère.

Dépressage fourré

4.6 ha de fourrés ont été traités cette année dont la majeure partie aux Dailles (piste Vita). Une parcelle de mélèze éclaircie cette année en amont du chemin des Dames laisse présager une magnifique forêt future par l'arrivée naturelle d'autres essences comme l'érable et le chêne. Il sera important de la favoriser lors des futures interventions pour gagner en stabilité et en biodiversité.

Chemins

Comme à l'accoutumée, les fauchages des bords des chemins et des fossés ont été effectués par des entreprises extérieures, tandis que les travaux d'écoulement des eaux ont été exécutés par l'équipe communale. Le fossé d'évacuation des eaux longeant le chemin de Craivavers a été rouvert mécaniquement.

Entretien de la Piste Vita

Suite aux gros travaux de drainage en 2013, nous avons dégagé les abords du parcours envahi par la végétation, opération menée lors du traitement normal de la surface comme indiqué plus haut. Lors du contrôle périodique, la VITA nous a félicités de la quantité et de la qualité du travail fourni nous permettant ainsi de rester en parcours A avec un contrôle périodique tous les 3 ans.

Travaux divers

- ✚ Gestion du stock de plaquettes et broyage de 315 m³ de bois. Volume en baisse au vu de la douceur de l'hiver 2013-2014 et d'une panne de chaudière aux Moulins
- ✚ Livraison du bois de feu pour les caveaux.
- ✚ Entretien des dépôts de Chanoz-Brocard où le bassin du dépôt forestier a été remplacé.

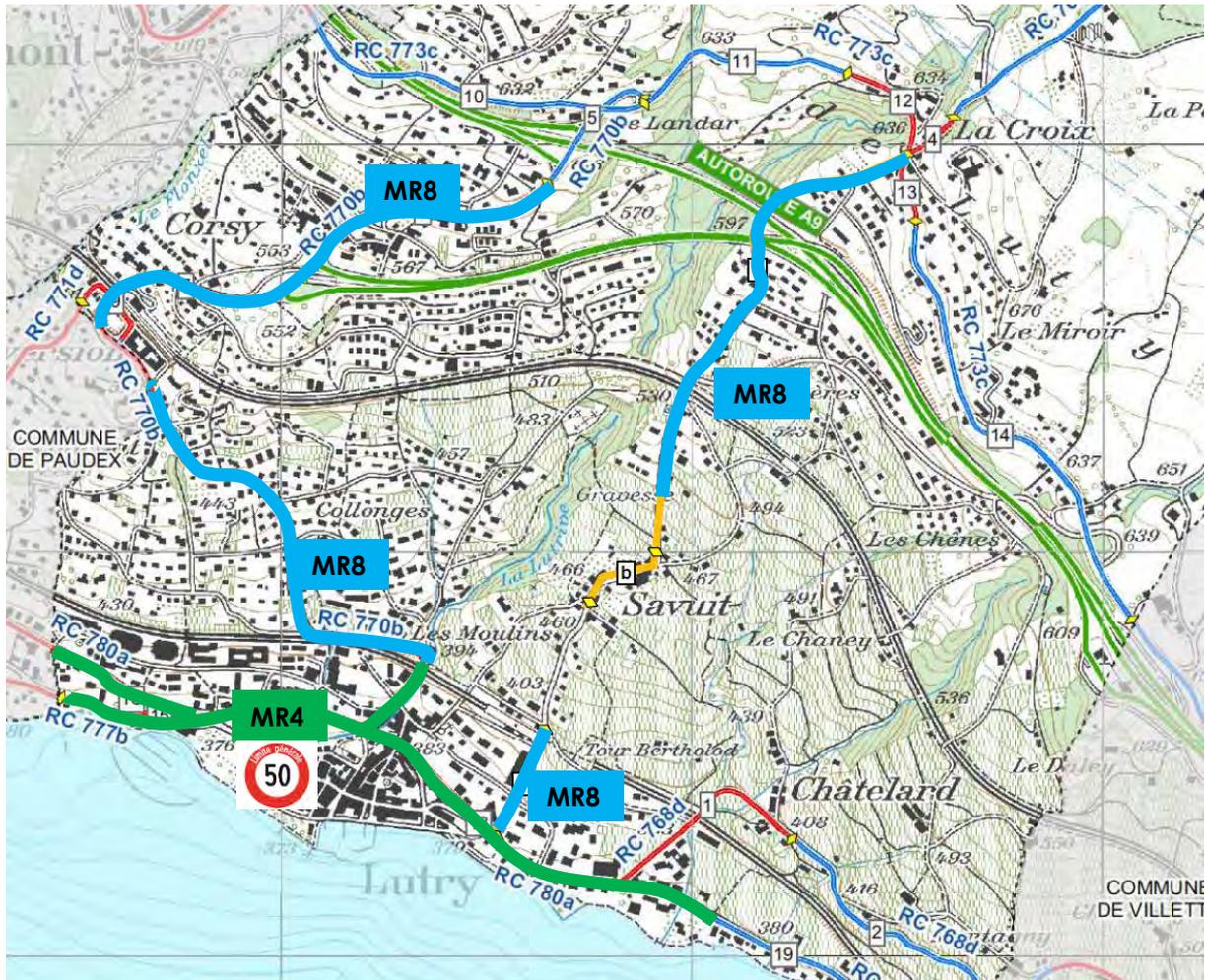
Travaux pour des tiers

L'exploitation des chablis, divers travaux de plantation, de soins culturaux et d'entretien des chemins ont été effectués pour la Commune de Belmont.

PONTS ET CHAUSSÉES

Assainissement du bruit routier - route de Lavaux - route d'Ouchy – route de Savuit – route de la Conversion- route de la Petite Corniche

Les mesures d'assainissement proposées consistent à remplacer le type de revêtement existant par un revêtement phono absorbant, à abaisser les vitesses et à changer les fenêtres de 7 bâtiments.



Un revêtement à haute performance, **type MR4**, est proposé **sur les RC780a et 777b**. De plus, sur ce même secteur, la vitesse sera abaissée à 50 km/h (réduction du bruit de 1 décibel).

En raison de la forte déclivité et de l'altitude de la **RC770b**, un revêtement, **type MR8**, est proposé. À noter que ce revêtement est moins performant du point de vue phonique que le MR4, mais il est tout de même subventionné par la Confédération.

Il est à relever que la pose d'un revêtement de type MR8 réduit le bruit routier à court terme, directement après la pose, de l'ordre de 2 à 3 dB, et a encore un effet non négligeable à l'horizon d'assainissement (1 dB). De même que la pose d'un revêtement de type MR4 réduit le bruit routier à court terme, directement après la pose, de l'ordre de 5 à 7 dB, et a encore un effet non négligeable à l'horizon d'assainissement (3 dB).

Les 7 bâtiments qui atteignent les valeurs limites d'alarme obligent la Commune (le propriétaire de la route) de changer, à ses frais, les fenêtres des façades exposées de ces immeubles, où cela n'est pas encore fait.

Pour les mêmes raisons de forte déclivité et de l'altitude sur **les routes Savuit et de la Croix**, un revêtement, **type MR8**, est proposé. Cette mesure permettra d'assainir la majorité des bâtiments.

La route de la Petite-Corniche (RC768d) ne nécessite aucune mesure contre le bruit.

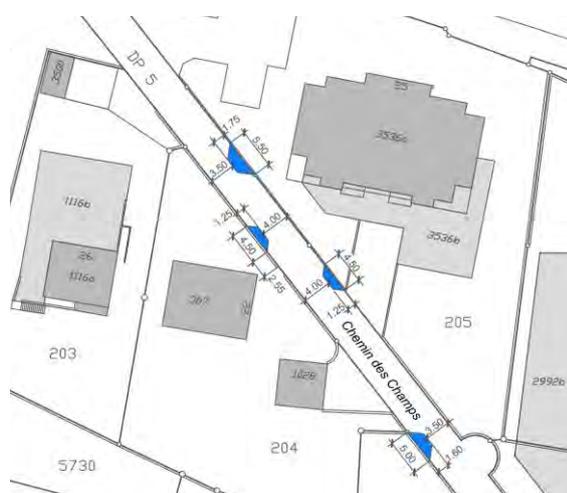
Ce dossier d'assainissement a été approuvé en maintenant l'approbation formelle du Conseil d'État.

Réseau routier communal

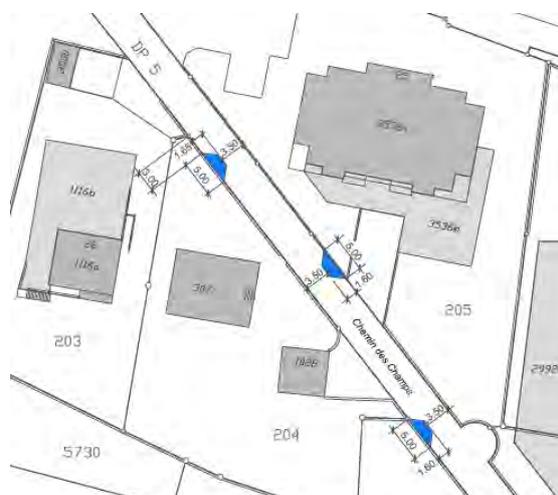
Chemin des Champs - Aménagement de ralentisseurs de trafic

Suite à une décision de justice, la Commune doit mettre en place des ralentisseurs de trafic de manière à sécuriser le cheminement des piétons et des cyclistes.

Le projet déposé à l'enquête publique consistait à mettre en place 4 îlots ralentisseurs de trafic. À l'issue de celle-ci, les Services des routes et de la mobilité du Canton ont recommandé à la Municipalité la suppression d'un des quatre îlots ralentisseurs de trafic.



Version mise à l'enquête



Version corrigée

Ce projet a suscité deux oppositions. Un des opposants n'a pas accepté les réponses données par la Commune à son opposition et a déposé un recours auprès de la CDAP. Actuellement les ralentisseurs de trafic, simulés par des éléments plastiques, sont positionnés selon les recommandations du service des routes cantonales.

Secteur quai Gustave Doret - Place des Halles - Remplacement de la barrière manuelle existante

Pour remplacer la barrière manuelle usagée, une borne télescopique ainsi qu'un potelet amovible ont été posés. La programmation des horaires d'ouverture du quai est restée inchangée par rapport à celle qui était en vigueur avec l'ancienne barrière manuelle.



D'autres bornes télescopiques et potelets ont été posés à la route de Converney et au chemin des Bains.

Chemin de la Culturaz et route du Grand-Pont - réfection des revêtements bitumineux

Dans le cadre du programme annuel des travaux en vue de l'assainissement des chaussées de la Commune de Lutry, le chemin de la Culturaz a été réfectionné et le chemin d'accès aux places de parc des professeurs du collège du Grand-Pont a été remis en état.



Aménagement d'un trottoir le long de la route de la Conversion entre les chemins de Fénix et d'Orzens

Le 18 mars 2013, le Conseil communal a accordé à la Municipalité les crédits nécessaires pour la mise en œuvre du trottoir d'un montant de CHF 1'100'000.- TTC permettant ainsi de financer les études et travaux nécessaires à l'exécution de ce projet. Le 8 juillet 2013, la Municipalité a adjugé le mandat d'étude pour ce projet qui a été déposé à l'enquête publique du 8 mars au 6 avril 2014 et qui n'a suscité aucune remarque ni opposition. Après avoir été mis en marché public, les travaux ont débuté en été 2014 et se termineront en juin 2015.



Aménagement d'un trottoir au chemin du Miroir

Le projet a consisté à aménager un trottoir d'une longueur totale de 95 m' et d'une largeur de 1.50 m.



Réfection de la route de Savuit

La route de Savuit a été fermée à la circulation une grande partie de l'année pour permettre l'assainissement et le remplacement des canalisations et câbles techniques. Ces travaux ont également permis de mettre en place un trottoir. Le tapis sera posé en 2015.



Réfection de la route du Bois-de-la-Chaux

Ce chantier a permis de réfectionner le revêtement usagé sur deux tronçons du chemin du Bois-de-la-Chaux et d'améliorer l'évacuation des eaux de surfaces.



Réfection du sentier de la Ligne - Secteur 1 Duboule Nord

Dans le cadre de la réfection totale du sentier de la Ligne, la première étape de ces travaux a été exécutée, soit :

- ✚ Réfection de 150 mètres de sentier
- ✚ Réfection de 50 mètres de l'extrémité sud du ch. de la Cornèle
- ✚ Reprise de l'escalier en béton situé au bas du ch. de la Cornèle



Divers travaux sur les chaussées :



Protection des armoires techniques
au Creux de Corsy



Abaissement du trottoir à la route de Lavaux

Avant-projets

Le service et ses mandataires ont réalisé les avant-projets et les devis en prévision des travaux suivants :

- ✚ Remplacement des barrières au quai Vaudaire.
- ✚ Projet d'agrandissement de l'arrêt des bus scolaires au collège de la Croix.
- ✚ Route des Monts-de-Lavaux : Aménagement d'un arrêt de bus et réaménagement des carrefours Crêt-Ministre et Crêt-des-Pierres.
- ✚ Suite de la remise en état du sentier de la Ligne.
- ✚ Assainissement et réfection du trottoir à la route des Monts-de-Lavaux, aux chemins de la Grange-Rouge, de Mourat et des Hugonnet.

Colmatage des fissures

Afin de prolonger la vie des revêtements, nous programmons chaque année de traiter par colmatage une quinzaine de routes et chemins (env. 8'400 m de colmatage).

Les fissures ont été remplies au moyen d'un liant bitumineux coulé à chaud après avoir été nettoyées et séchées à l'aide d'une lance thermique (200°C)

Nettoyage des graffitis

Des graffitis ont été éliminés aux endroits suivants :

- ✚ Chemin du Mâcheret
- ✚ Gare de la Conversion - Côté Nord et Côté Sud
- ✚ Route du Landar - Pont des Brûlées - Escalier Ouest
- ✚ Route du Landar - Sous la route des Monts-de-Lavaux
- ✚ Sentier de la Duboule - Passage sous voie
- ✚ Sentier des Chenalettes - Passage sous la route



Ponts, murs de soutènement et parkings

Parking des Jardins du Château – Adjudication du mandat d'étude et projet

La Municipalité a mandaté un groupement de mandataires pour établir un avant-projet d'un parking entièrement enterré. À noter que l'architecte et l'ingénieur-traffic retenus pour cet avant-projet sont ceux qui ont été choisis pour l'intégration paysagère du projet BHNS. Ce choix a permis d'intégrer au mieux ce futur parking dans le contexte du PALM.

L'avant-projet de ce parking et les mesures d'accompagnements liées ont obtenu un accord de principe des organes cantonaux suivants :

- ✚ Le 9 avril 2014, de la Division Entretien de la Direction générale de la mobilité et des routes. (ex Service des Routes).
- ✚ Le 7 mai 2014 du Service du développement territorial et de la section Monuments et Sites.
- ✚ Le 28 mai 2014 de la section Archéologie cantonale.
- ✚ Le 28 octobre 2014, de la Division Planification de la Direction générale de la mobilité et des routes (ex service mobilité) après présentation des compléments d'études demandés en 2013.

Après avoir obtenu ces accords préalables étatiques, la Municipalité a obtenu, auprès du conseil communal, le crédit d'étude pour la 1^{ère} phase de ce projet qui consiste à réaliser le dossier d'enquête.

Avant-projets

Le service et ses mandataires ont réalisé le projet et les devis en prévision des travaux suivants :

- ✚ Parking de la Possession – projet d'ouvrage de l'assainissement

PARCS, PROMENADES, CIMETIERES, EDICULES PUBLICS

Plage de Lutry

Réaménagement de la place balançoire et de la zone située sous le marronnier

La balançoire actuelle de la plage a dû être changée en raison de sa vétusté. Afin d'éviter que les personnes qui se rendent à la buvette se fassent « happer » par les enfants qui se balancent, elle a été orientée différemment. Grâce à la rotation de 90° de cette installation, cette problématique sécuritaire a été résolue.

Nous avons profité de ce remplacement pour effectuer une réfection complète du sol herbeux par un revêtement synthétique. Les couleurs ont été choisies afin que cette surface reste agréable à marcher même en cas de forte chaleur.

En raison de l'ombre et du manque d'eau, le gazon ne poussait plus dans la zone située sous la couronne du marronnier. Cette zone a été assainie par la mise en place d'un revêtement composé de plaquettes de bois liées entre elles par du polyuréthane et le banc existant a été remplacé par un banc circulaire qui entoure le tronc du marronnier



Avant les travaux



Après les travaux

Les améliorations suivantes ont également été effectuées à la plage :



Pose de blocs en granit pour les grilles des plagistes.



Élagage de sécurité aux peupliers afin d'éviter toutes chutes de branches.

Remplacement des bancs situés à la Place des Fêtes et sur le débarcadère

Les bancs en béton situés le long de la place des Fêtes et près du débarcadère se sont fortement affaissés et tassés rendant leur utilisation par les personnes âgées très problématique. Pour assurer une homogénéité esthétique de ce lieu très prisé par les promeneurs, nous allons remplacer ce type de banc à planches par des bancs à lattes identiques à ceux situés devant la place des Fêtes.



Un nouveau banc a été placé à l'arrêt du bus des Brûlées



COURS D'EAU, RIVES DU LAC ET PORT

Port de Lutry

Réfection des amarrages

Après les travaux d'urgence effectués en 2013, les travaux de la 2^{ème} étape pour le renouvellement du solde des infrastructures comprenant la réfection sur les 85 amarrages des chaînes de 10 mm, des manilles de 12 mm et des régères de 8 mm ont été accomplis.

Cette rénovation complète des amarrages permettra de prévoir un entretien régulier par zone tous les 10 ans. Un contrôle sera prévu tous les 5 ans pour tous les amarrages sauf ceux des places visiteurs qui seront contrôlés tous les 2 ans

Travaux d'entretien des rives du lac et des digues du port

Les rives du lac et les digues du Vieux-Port, d'une longueur totale de 2,6 km, sont régulièrement inspectées et surveillées. Les enrochements qui les constituent jouent un rôle majeur de protection.

C'est dans ce cadre de sécurisation que des travaux ont été engagés en début du mois de septembre 2014.

Les travaux ont consisté au relevage et la mise en place d'enrochement aux emplacements prédéfinis par un contrôle subaquatique et à la pose de nouveaux rochers pour compléter l'enrochement des rives.



Avant-projets

En raison des fortes précipitations de cette année 2014, trois cours d'eau ont provoqué des dégâts sur leurs rives. Le service communal et ses mandataires, en coordination avec les services de l'Etat, mènent les études de projet pour définir les travaux de réhabilitation de ces bords de cours d'eau.

Rivière la Lutrive



Ruisseau du Bouteiller



Ruisseau du Châtelard



SPORTS ET LOISIRS

Patinoire foraine à la Place des fêtes

Pour sa 4^{ème} saison, l'exploitation de la patinoire a débuté le 1^{er} décembre 2013 et s'est terminée le 1^{er} mars 2014. Nous avons pu encore une nouvelle fois mesurer l'attractivité d'une telle installation auprès de la population.

Ce sont environ 650 adultes et 4500 enfants qui ont loué des patins. À ces chiffres, viennent s'ajouter environ 70 heures d'utilisation par les écoles.

L'exploitation de la patinoire a été confiée à la Société de Développement de Lutry (SDL).



Place de sport du Grand-Pont

Notre voirie s'est chargée d'entretenir le terrain synthétique et a remplacé les brosses nécessaires à ce travail.

Les clôtures pare-ballons ont été remises en état.

Place de sports de Chanoz-Brocard

Comme chaque année, la voirie a entretenu la pelouse du terrain pendant toute la période d'utilisation.



RÉSEAU D'ÉGOUTS ET D'ÉPURATION

Mise en régime séparatif et renouvellement du réseau de canalisations

Selon le programme fixé par le PGEE, l'équipement du réseau d'égouts en régime séparatif est en voie d'achèvement sur l'ensemble du territoire communal.

Les principaux travaux consistent à entreprendre les chantiers nécessaires pour l'entretien et le renouvellement du réseau de canalisations existant.

Chemin du Bois-de-la-Chaux – Mise en place d'un collecteur EC

Le chantier a débuté par la mise en place d'un collecteur d'eaux claires en PVC Ø 200 sur une longueur de 100 m'.



Chemin des Moines – remplacement du collecteur des eaux claires

La canalisation d'eaux claires, qui datait de 1940, a été remplacée sur 300 mètres.



Réfection du chemin de Champ Maffrey

Les travaux ont consisté à remplacer 80 mètres de canalisation d'eaux claires en prévision de la réfection du revêtement bitumineux.

Enveloppe budgétaire 2014

Durant l'exercice 2014, l'enveloppe budgétaire de CHF 750'000.- accordée par le Conseil communal pour les travaux de mise en régime séparatif et de remplacement de canalisations a été utilisée de la façon suivante :

Chantiers	Montant CHF
Bois-de-la-Chaux - collecteur EC + revêtement	58'000.-
Ch. des Moines - rempl. Collecteur EC	255'000.-
Ch. de Champ-Maffrey remplacement conduite EC	30'000.-
Total	343'000.-

En plus, du programme courant d'entretien de nos canalisations, nous avons procédé au curage complet de notre principale conduite d'eaux usées qui est située sous la chaussée de la route de Lavaux. Elle débute au carrefour du Voisinand et débouche à la station d'épuration.

Ce curage a nécessité plus de 440 heures de travail et a permis de sortir de cette canalisation plus de 300 tonnes de matériaux.



Station d'épuration

Contrôles analytiques

Les analyses effectuées par le responsable de la STEP ainsi que celles faites périodiquement par le Laboratoire cantonal montrent que les installations d'épuration fonctionnent bien. Les concentrations et les rendements satisfont à l'Ordonnance fédérale sur le déversement des eaux usées.

Exploitation

En plus des travaux d'entretien courant des machines, des bâtiments et des analyses, les employés de la STEP ont réalisé les travaux de révision sur les pièces et organes suivants :

Dégrilleur d'entrée

- ✚ Échange des dents cassées
- ✚ Remplacement du racleur de peignes usé
- ✚ Remplacement de 2 amortisseurs à gaz usés
- ✚ Remplacement des 2 sondes de niveau
- ✚ Remplacement du bouton d'arrêt d'urgence du dégrilleur.

Dégrilleur fin

- ✚ Remplacement des 2 sondes de niveau
- ✚ Câblage et mise en service du poste manuel déporté par l'entreprise Artega.

Déphosphatation

- ✚ Mise en place d'un débitmètre.

Biologie

- ✚ Remplacement des sondes d'O₂ défectueuses
- ✚ Nettoyage des toiles avec injections d'acide dans les conduites
- ✚ Révision des 2 surpresseurs d'air.

Épaississement des boues mixtes GDE

- ✚ Remplacement de la sonde de mesure de niveau dans la fosse à boues fraîches
- ✚ Curage de la conduite du digesteur obstruée par de la graisse et des boues.



Conduite obstruée par de la graisse

Entretien et nettoyage de la table d'épaississement GDE

- ✚ Remplacement du vérin pneumatique de la herse de nettoyage
- ✚ Remplacement de la vanne de rinçage de la table d'épaississement GDE
- ✚ Remplacement des caoutchoucs sur les barres qui raclent la table d'épaississement GDE.

Compresseurs d'air technique

- ✚ Mis les 2 compresseurs dans le même local et fonctionnement des 2 compresseurs en alternance toutes les 4 heures.

Déshydratation Centrifugeuse GEA

- ✚ Remplacement des roulements des 2 moteurs de la centrifugeuse GEA
- ✚ Petit service fait sur la centrifugeuse par l'entreprise Westfalia.

Digesteur

- ✚ Nettoyage hebdomadaire de la couronne d'écoulement des retours
- ✚ Réparation d'un tuyau d'eau du brassage au gaz qui était bouché
- ✚ Contrôle et réparation de la soupape de sécurité du digesteur

Station de relèvement (Strel) du Quai Vaudaire

- ✚ Révision des pompes de relevage N°2 et 3 par l'entreprise ADPM.
- ✚ Remplacement de l'éclairage de la fosse.
- ✚ Révision du compacteur à déchets par l'entreprise Pousaz.
- ✚ Remise en fonctionnement du bouton d'arrêt d'urgence du dégrilleur.

Curage du collecteur principal

Le curage du collecteur principal d'eaux usées, qui se trouve en amont de la station d'épuration, nous a envoyé une quantité importante de sable et des particules de béton malgré toutes les dispositions qui ont été prises par notre prestataire.

Ce limon a engendré des problèmes avec notre dégrilleur d'entrée. Quelques dents ont été cassées par des morceaux de béton et de plastique qui se sont retrouvés coincés dans ce dégrilleur. Ces dents ont été remplacées lorsque le curage du collecteur s'est achevé.

La plus grande quantité de ce sable a été retenue par notre dessableur. Toutefois, une certaine quantité s'est retrouvée mélangée avec nos boues dans notre digesteur provoquant quelques arrêts sporadiques de la centrifugeuse.

Travaux d'entretien de la ventilation

La ventilation de la zone des bassins et de la zone du digesteur qui datait de la construction de la STEP (1974) a été changée. Cet élément, essentiel pour la qualité de l'air respiré par les voisins et nos collaborateurs était en fin de vie. Les canaux étaient corrodés et les moteurs usés provoquaient ainsi un surplus de bruit et de consommation électrique.



Échafaudages posés lors des travaux pour changer la ventilation des bassins

Station de relèvement de Cully

La Commune de Cully a repris l'exploitation de ses stations de relèvement qui se trouve au Chemin des Bains et à la route de Lausanne 115. Nous n'avons plus eu besoin de nous occuper de ces 2 stations de relèvement dès le 1^{er} juin 2014.

Sécurité

Nous avons procédé à la pose de grilles de sécurité sous les puits de lumière de la Step.



Avenir de la STEP de Lutry

Étude de faisabilité pour la mise en place d'un traitement des micropolluants.

Pour rappel, notre STEP n'est pas concernée par ce type de traitement. En effet, elle ne remplit pas les conditions qui l'obligeraient à ce type de traitement :

- ✚ Ville de plus de 24'000 habitants
- ✚ Ne pas se situer à proximité d'un lac ou de cours d'eau à fort débit

Lors de sa séance du 9 septembre 2013, la Municipalité avait donc décidé de maintenir la STEP en fonction et, par souci de précaution, de lancer des études de faisabilité sur le traitement des micropolluants. De plus, elle a refusé de raccorder ses eaux usées à celles de la Ville de Lausanne.

Cette étude préliminaire montre qu'il est possible d'envisager un traitement des micropolluants à la STEP de Lutry tout en ajoutant une étape de nitrification.

Les différentes propositions de variantes mettent en œuvre ces traitements dans le volume actuel du bâtiment existant. Pour deux de ces variantes, le phasage pour la réalisation permet d'assurer le traitement de l'eau durant toute la durée des travaux.

La proposition de variante avec charbon-actif en poudre, décantation lamellaire, filtration sur sable et traitement UV représente un traitement complet et de qualité. Elle ne présente aucun risque au niveau technique, car il y a de nombreuses références et des bons résultats d'analyse avec ce type de filière.

La variante composée d'un système d'ultrafiltration présente un coût d'investissement à peine plus élevé. Néanmoins, cette variante engendre des frais annuels plus élevés d'après les connaissances actuelles. Toutefois, ceux-ci pourraient diminuer par la suite, car cette technologie est en constante évolution depuis plus d'une dizaine d'années avec des performances toujours plus grandes.

À l'heure actuelle, il n'est pas possible de dire si un traitement des micropolluants serait subventionné ou non par le fonds de la Confédération. Cependant, l'économie sur la nouvelle taxe d'épuration (9 francs par habitant et par an) représenterait environ le même montant qu'une subvention du traitement des micropolluants.

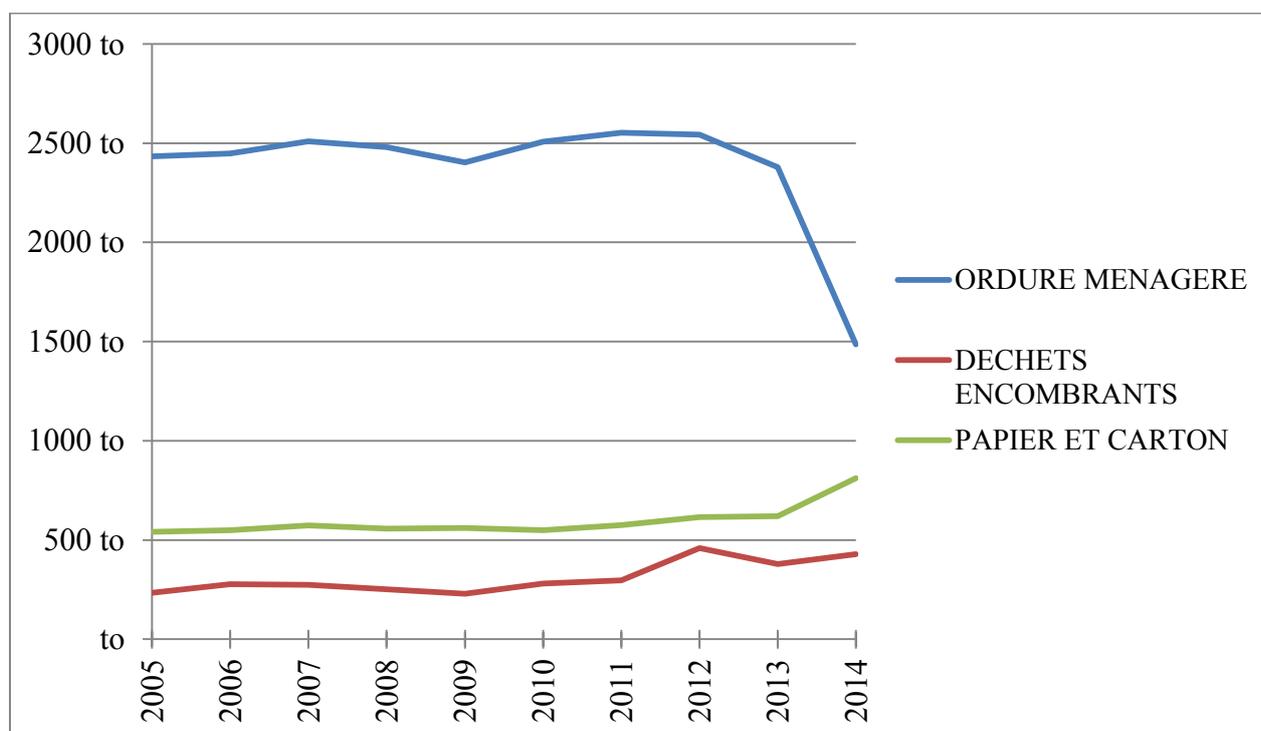
ORDURES MÉNAGÈRES

La taxe au sac a été introduite au 1^{er} janvier 2014. En parallèle, diverses mesures d'accompagnements ont été introduites :

- ✚ Les tournées du ramassage du papier ont été doublées (2 fois par mois).
- ✚ Les horaires d'ouverture de la déchèterie ont été prolongés.
- ✚ L'équipement de la déchèterie a été renouvelé.

Cette nouvelle taxe a provoqué une forte diminution de la quantité d'ordures ménagères. En contrepartie, de par un tri plus poussé, la quantité des autres déchets a augmenté. Ce phénomène est observé partout où la taxe au sac a été introduite.

Évolution des quantités ramassées sur les dix dernières années :



Les ordures ménagères, dont le transport est effectué deux fois par semaine, sont transportées directement à l'usine d'incinération de TRIDEL à Lausanne par le concessionnaire. Depuis l'introduction de la taxe au sac, **77 entreprises** ont choisi la collecte des ordures ménagères en **conteneurs privés pesés**. La répartition du tonnage 2014 est la suivante :

Déchets ménagers	1'194.0 tonnes	
Vidange des corbeilles publiques	101.6 tonnes	
Conteneurs privés	<u>292.1 tonnes</u>	1'587.7 tonnes

Représentant 164 kg par habitant, soit 101.9 kg en moins qu'en 2013.

Déchets encombrants

L'enlèvement des déchets encombrants a lieu tous les mois. Les matériaux sont triés sur place, les objets métalliques sont chargés sur une camionnette en vue du recyclage (**118.13 tonnes**) et les résidus combustibles sont évacués à l'usine d'incinération de la TRIDEL (**428.02 tonnes**).

Papier

Le papier est ramassé deux fois par mois représentant **744.04 tonnes** de marchandises récupérées en vue du recyclage et **67.38 tonnes** de cartons.

Verre

La récupération du verre usagé par couleurs séparées est assurée par des containers entreposés sur 9 emplacements répartis sur le territoire communal. Elle a permis de collecter **372.38 tonnes** de verre repris par VetroRecycling.

La collecte de verre dans les quartiers de forte densité de Taillepied, de Burquenet, des Toises et de la Culturaz se fait une fois par mois avec le camion des ordures ménagères. Ce ramassage a permis de récupérer **104.5 tonnes** de verre, ce qui porte la quantité totale collectée à **476.9 tonnes**.

Un montant de **CHF 43'830.00** (montant établi sur le tonnage 2013) a été versé à la Commune par VetroSwiss à titre de remboursement de la taxe anticipée sur le verre. Ce montant couvre les frais de récupération de l'année précédente.

Récupération du PET

Les emplacements de récupération ont été équipés de containers réservés au recyclage des bouteilles de boisson en PET.

Ces containers sont pourvus d'un sac en plastique qui, lorsqu'il est plein, est transporté par le Service de voirie à Flon-de-Vaux pour y être stocké dans une benne de 35 m³. Périodiquement, sur appel de la voirie, l'entreprise Goutte récupère les sacs de PET sans frais pour la Commune. En 2014 ce ne sont pas moins de **35.44 tonnes** de PET qui ont été recyclées.

Récupération des boîtes métalliques et de l'aluminium

Pour récupérer les boîtes métalliques et l'aluminium, des petits containers pourvus d'un sac en plastique ont été installés sur les places de collecte du verre. Ils sont vidés périodiquement par les employés de voirie et les sacs sont stockés à Flon-de-Vaux en attendant d'être repris gratuitement par l'entreprise Goutte lorsqu'elle récupère le PET. En 2014, **18.24 tonnes** de boîtes métalliques et d'aluminium ont été recyclées.

Récupération des huiles usées

Les huiles de vidange et les huiles ménagères peuvent être déposées dans des containers spéciaux au Quai Vaudaire, à la Station d'épuration, à la Combe, au chemin de Savoie et à Flon-de-Vaux.

Ces containers sont vidés périodiquement par la ville de Lausanne et l'huile est transportée à CRIDEC pour y être traitée. En 2014, **4'140 litres** d'huiles usées ont été récupérées.

Récupération des textiles usagés

Pour permettre à la population de se débarrasser en tout temps de vieux textiles, le groupement TEX AID a installé, en complément à la collecte des rues, des containers spéciaux aux emplacements du Quai Vaudaire, de la Combe, de Taillepied, de Flon-de-Vaux, d'Echerins, du chemin de Savoie et du Daley.

Ces containers, vidés chaque semaine, ont permis de récupérer **76.2 tonnes** de textiles usagés au profit de l'activité sociale d'œuvres d'entraide.

Récupération des piles

Chaque emplacement de collecte de verre est équipé d'un récipient destiné à la récupération des piles usagées qui sont stockées et transportées par la voirie dans une entreprise spécialisée en vue du recyclage. C'est environ 1400 kg de piles qui sont récupérées annuellement.

Récupération de la matière organique

Les habitants de Lutry ont la possibilité de déposer leurs déchets verts à la Compostière de la Coulette, dans le box en béton réservé à la Commune de Lutry. Ils peuvent également les déposer à la décharge de Flon de Vaux où les déchets sont broyés sur place, sans frais supplémentaire, par l'exploitant de la Coulette qui se charge de leur transport.

Les déchets verts des jardins et espaces publics de la Commune qui proviennent du Nord de la ligne CFF de Berne sont transportés par la voirie directement à la Coulette. Ceux provenant du Sud, le sont à la décharge.

En 2014, ce ne sont pas moins de **1'325.2 tonnes** de matières organiques qui ont été compostées au total.

Récupération des déchets spéciaux provenant des ménages

Pour permettre à la population de la Commune de Lutry d'éliminer les anciens médicaments, les peintures et autres produits toxiques, la déchetterie de Flon de Vaux dispose de containers sous abris.

Les containers sont vidés une fois par mois par le Service de l'assainissement de la Ville de Lausanne. En 2014, **10.6 tonnes** de déchets spéciaux ont été récupérés, triés et transportés à CRIDEC.

Récupération des capsules Nespresso

Tous les écopoints situés sur le territoire communal ont été équipés de containers verts pour la récupération des capsules Nespresso.

16.9 tonnes de capsules ont été transportées, aux frais du fabricant, à un centre de tri où elles sont vidées et nettoyées. L'aluminium est récupéré en vue de son recyclage et le marc de café est composté.

Tableau comparatif de la collecte des déchets

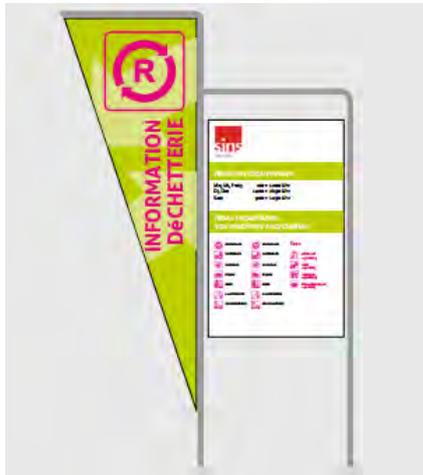
Récupération	2011		2012		2013		2014	
	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.
Ordures ménagères	2519	268.6	2510	266	2535.5	266	1587.7	164
Gros déchets ménagers	282	30.1	340	36	378.84	40	428.02	44.24
Ferraille	123	13.1	92	9.7	102.38	10.75	118.13	12.21
Papier	575	61.3	560	59.4	553.64	58.10	744.04	76.9
Verre	474	50.5	460	48.8	468.87	49.20	476.9	38.5
PET	28	3.0	25	2.7	29.36	3.08	35.44	3.7
Boîtes métalliques	12	1.3	13	1.4	14.56	1.53	18.24	1.89
Déchets spéciaux ménages	8.2	0.9	7	0.7	9.6	1.01	10.6	1.1
Textiles	63	6.7	59	6.2	69.4	7.2	76.2	7.9
Piles	2.4	0.3	1.8	0.2	1.08	0.12	1.4	0.1
Matières organiques	994	106	1240	131.6	1186	124.45	1325.2	137
Capsules Nespresso	14	1.5	12.9	1.4	14.9	1.56	16.9	1.74
Total	5095	543.3	5320.7	564.1	5364.1	563		
Récupération	2011		2012		2013		2014	
	Quantité litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.
Huiles usées	5030	0.5	4600	0.5	3990	0.42	4140	0.43
Nombre d'habitants	9379		9424		9530		9675	

Remplacement de la signalétique à la déchèterie

La prolongation de l'horaire de fermeture jusqu'à 19h00 de la déchèterie les lundi, mercredi et vendredi (période hivernale comprise) nous a obligés à prévoir un éclairage de la zone. Il a été réalisé par l'utilisation des quatre anciens mâts d'éclairage de la patinoire. Le raccordement électrique a été assuré par les Services industriels de Lutry et la mise en place des mâts par notre Service de voirie.

Avec l'introduction de la taxe, nous avons revu complètement notre signalétique pour assurer une information et un tri correct des déchets. La signalétique proposée provient de Swiss Recycling, organisation indépendante à but non lucratif qui est l'interlocuteur compétent pour toutes les questions relatives à la collecte sélective et au recyclage.

Les panneaux suivants ont été installés :



Un panneau d'information devant l'entrée de la déchèterie.



Onze fanions métalliques devant chaque benne à grand volume

Quatre fanions métalliques de plus petite dimension devant chaque conteneur à faible volume et quelques simples fanions muraux pour la récupération des appareils électriques, des piles, des CD, etc



Projets à l'étude

Réaménagement des Ecopoints et ramassage des déchets organiques

Le 10 novembre 2014, le Conseil communal a autorisé la Municipalité à engager les études et les travaux pour le réaménagement des Ecopoints et a accepté la proposition de la Municipalité de mettre en place un ramassage des déchets organiques.

Au premier trimestre 2015, pour permettre l'engagement des travaux de réaménagement des Ecopoints, nous déposerons 10 dossiers d'enquête séparés pour chacun des Ecopoints.

Le tri des déchets organiques impliquera une nouvelle tournée hebdomadaire pour assurer leur ramassage. Des containers spécifiques seront mis à disposition des habitants dans tous les Ecopoints. Cette nouvelle offre de tri débutera dès le 1^{er} mars 2015.

Déchèterie

Le 10 novembre 2014, le Conseil communal a autorisé la Municipalité à engager les études et les travaux pour le réaménagement de la déchèterie.

Les travaux suivants sont prévus :

- ✚ Réfection totale du revêtement bitumineux
- ✚ Mise en place d'une place de lavage pour les véhicules de la voirie
- ✚ Remplacement du portail actuel par un portail à ouverture assistée électriquement
- ✚ Remplacement de la clôture Sud pour une clôture de 3 mètres de haut
- ✚ Réaménagement du box pour les déchets de la balayeuse
- ✚ Scellement au sol des lampadaires électriques
- ✚ Optimisation des surfaces exploitables de la déchèterie
- ✚ Mise en place d'un lavabo public

Ces travaux seront réalisés au printemps 2015.

SERVICE TECHNIQUE - VOIRIE

Remplacement de la camionnette utilisée pour le ramassage des poubelles publiques

L'ancien véhicule, qui a été immatriculé en 2003 et qui a parcouru plus de 155'000 km, commençait à occasionner des frais de réparation de plus en plus élevés. Il a été remplacé par un nouveau véhicule qui possède de faibles dimensions adaptées à nos ruelles et un équipement complet (pont de chargement).



Nouveau véhicule

Lame à neige

La lame à neige de notre véhicule tout terrain a dû être remplacée en raison de sa vétusté.



Hormis les travaux d'entretien courant, les employés de la voirie ont réalisé les travaux suivants :

Pionniers et maçon

✚ Reflitage des chemins et routes :

Parking du Tennis, ch. des Coullènes, rte de la Claie-aux-Moines, ch. de la Combe, rte de Lavaux, déchèterie.

✚ Collaboration avec l'APOL pour la pose de signalisation.

✚ Vidange de 1900 sacs de route en collaboration avec l'entreprise adjudicataire.

✚ Réparation ponctuelle du domaine routier (nids de poule, scellement de regards).

✚ Contrôle, nettoyage, et réfection d'accotements de rigoles et ruisseaux.

✚ Réfection et jointoyage des rues pavées du Bourg.

✚ Campagne d'émondage de lisières et haies de bords de routes.

✚ Vidange du dépotoir de la Lutrive.

✚ Scellement de plusieurs regards et grilles de route.

✚ Réparation et jointoyage d'un mur de vigne au ch. de Salles.

✚ Bétonnage de socles et pose de 20 nouvelles corbeilles PUZZLE.

- ✚ Exécution d'un dallage et pose d'un banc au rond-point des Brûlées
- ✚ Scellements de base pour la signalétique de la déchèterie.
- ✚ Réfection du dallage de la fontaine de la Sapelle.
- ✚ Réfection du dallage et talus des WC de la pétanque de la Conversion.
- ✚ Démontage pour réparation de la colonne de la fontaine de la Couronne.
- ✚ Pose et déplacement d'une corbeille au sentier du Lac.
- ✚ Captage de source pour réalimenter de la fontaine du Raccourci.



Mécanicien

- ✚ Révisions des machines.
- ✚ Préparation du matériel de déneigement.
- ✚ Pose et réparation de signalisation pour la police.
- ✚ Préparation de véhicules pour expertise.
- ✚ Réparation de supports à corbeilles.
- ✚ Réparation suite à divers accidents des barrières de sécurité le long des routes.
- ✚ Façonnage de pièces pour la fixation des bancs publics.
- ✚ Réfection de la remorque de la Cure catholique.
- ✚ Révision complète du véhicule pour les jardins « Gator ».



Menuisier et peintre

- ✚ Réfection des bancs publics.
- ✚ Marquage routier en collaboration avec la police.
- ✚ Divers travaux de menuiserie pour les collègues.
- ✚ Réparation et confection de mobilier communal.
- ✚ Réparation et contrôle des places de jeux.
- ✚ Fabrication de cibles pour la police.
- ✚ Diverses réparations dans les refuges.
- ✚ Agencement de meubles pour l'APOL.
- ✚ Réfection de la peinture du refuge du Bois de la Ville.
- ✚ Réfection de la peinture des portes des WC du sauvetage.
- ✚ Réfection d'un tronçon de la passerelle de la rte des Monts de Lavaux.
- ✚ Réfection complète de la capite de vigne de Crêt de Plan.
- ✚ Remplacement du filet pare-ballons du terrain de Savuit.



Jardiniers

- ✚ Réfection et entretien des terrains de foot
- ✚ Tournée des chenilles processionnaires
- ✚ Contrôle feu bactérien
- ✚ Entretien du compost de quartier de Burquenet
- ✚ Aide aux pionniers pour le fauchage des talus
- ✚ Engazonnement à la plage
- ✚ Nettoyage, fauchage, entretien du jardin du bâtiment de la Balance à Savuit
- ✚ Création d'un dallage pour la benne à compost du parc de Burquenet
- ✚ Réfection de la plate-bande sous le pin du Château
- ✚ Abattage et remplacement d'un saule sur le quai du Grand-Pont.
- ✚ Pose de blocs en granit pour les grills de la plage
- ✚ Renouvellement des plaquettes dans les fosses de place de jeux
- ✚ Élagage de sécurité des peupliers de la plage
- ✚ Divers travaux de formation des apprentis



Fêtes et manifestations

- ✚ Pâques à Lutry
- ✚ Fête villageoise de Savuit
- ✚ Brocante sur le quai Doret
- ✚ Tournoi de tennis
- ✚ Journée Net'Léman
- ✚ Tournoi Graines de Foot
- ✚ Joutes sportives des écoles
- ✚ Régates du Port de Lutry
- ✚ Passeports vacances
- ✚ Concerts d'été sur le Quai Doret (photo)
- ✚ Fête du sauvetage
- ✚ Fête Nationale du 1er août
- ✚ Course à travers Lutry
- ✚ Tournoi de pétanque
- ✚ Fête des Vendanges
- ✚ Pressée de l'association du vieux pressoir
- ✚ Journée portes ouvertes APOL
- ✚ Marathon de Lausanne
- ✚ Décoration de Noël
- ✚ Loto des Aînés
- ✚ Patinoire
- ✚ Marché de Noël (photo)
- ✚ Ventes des sapins de Noël.



Divers

- ✚ Ramassage des sapins de Noël, environs 400
- ✚ Distribution des fournitures scolaires
- ✚ Récolte des sarments pour le radeau du 1er août
- ✚ Aide aux concierges des collèges
- ✚ Aide à la STEP
- ✚ Pose d'affiches de sécurité routière
- ✚ Nettoyage de tags
- ✚ Confection de tonneaux poubelles
- ✚ Transports pour la direction des écoles
- ✚ Transports des bourbes pour les vigneron de la commune
- ✚ Capture de pigeons et de taupes
- ✚ Conception et suivi de chantier de la nouvelle place de jeux de la plage
- ✚ Concept sécurité pour le clocher du Temple, drapeaux
- ✚ Concept sécurité pour le toit du Château, couverture de la cour
- ✚ Remplacement du véhicule des corbeilles
- ✚ Acquisition de plateforme pour la déchèterie
- ✚ Remplacement de la brosse pour l'entretien du terrain synthétique
- ✚ Remplacement d'une lame à neige
- ✚ Dégâts dus aux intempéries.



POLICE

La Municipalité a décidé de confier depuis le 1er janvier 2011 les tâches de police et le 5ème processus (par exemple service des inhumations, police du commerce, contrôle des chiens, registre des entreprises, etc.) à l'Association Police Lavaux

L'APOL, qui fait partie intégrante du dispositif sécuritaire cantonal vaudois, a reçu, durant cet exercice, son accréditation définitive. Il s'agit là d'une première sur le plan cantonal. Cette récompense atteste de la qualité du travail conduit par la Municipalité, le Comité de direction et le Commandant du corps de police durant ces dernières années.



La délivrance de cette accréditation concrétise le choix des autorités locales qui a été fait dans la période de refonte du tissu sécuritaire vaudois. Les objectifs fixés sont majoritairement atteints, la sécurité publique garantie, les coûts maîtrisés, tout en ayant plusieurs compétences de proximité à disposition au quotidien.

La structure de l'Association, qui n'a pas changé, comprend quatre secteurs spécifiques :

- État-major
 - conduite et gestion opérationnelles
 - conduite administrative
 - application des bases légales
 - formation continue
 - gestion des budgets
 - infrastructure et développement
 - juriste et commission de police,
 - rédaction de courriers et notes
 - représentation.
- Services généraux
 - Intendance
 - back office
 - chancellerie
 - desservance des guichets de réception
 - informatique
 - locaux
 - concierges
 - gestion des horaires et des vacances.
- Police-secours
 - 4 unités en tournus 24/24
 - 1 unité de policiers de partenariat et proximité
 - 1 chargé de prévention.

- Police administrative
 - office du stationnement
 - gestion administrative du suivi des contraventions
 - bureau du radar
 - contentieux et conversions d'amendes en arrêts
 - gestion des autorisations de parcage
 - une unité de quatre assistants de sécurité publique
 - gestion des équipements parcomatiques
 - prélèvements et gestion des monnaies des appareils parcomatiques
 - gestion de la signalisation verticale et horizontale
 - un responsable de la police du commerce:
 - délivrance de toutes les autorisations inhérentes aux manifestations
 - gestion du programme Pocama pour les manifestations d'importance
 - gestion du domaine public
 - gestion de l'affichage sur le domaine public
 - registre des entreprises
 - gestion des licences des établissements publics
 - gestion des patentes pour appareils à prépaiement
 - inspection et contrôles des prix dans les commerces
 - gestion des taxis
 - gestion des marchés hebdomadaires
 - gestion administrative des installations portuaires
 - gestion administrative du cimetière.

Les détails inhérents à l'ensemble de ces activités sont accessibles sur le site internet de l'organisation www.apol.ch.

L'Association Police Lavaux effectue au profit de la Commune de Lutry un certain nombre de prestations mentionnées ci-après.

Police administrative

MANIFESTATIONS CONTROLEES

Notre personnel a délivré 489 (433 en 2013) autorisations de manifestations. La majorité d'entre elles ont été encadrées par des agents et des assistants de sécurité publique. L'ensemble de ces mandats a permis que la gestion des circulations, du stationnement et des dispositifs sécuritaires n'engendrent aucun débordement. Les traditionnelles grandes manifestations restent la Fête des Vendanges, le Lausanne Marathon, le 1^{er} Août, la Brocante de Lutry, les Concerts sur les quais, le Vide-grenier, le Marché de Noël, etc.

Autorisations pour manifestations :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
▪ permis temporaires,	35	46	44
▪ tombolas,	4	9	8
▪ lotos.	3	4	5

ETABLISSEMENTS PUBLICS

- « Au Paradis du Fromage », dès le 17.01.2014, licence N, vente alcool à l'emporter,
- «Whisky and Spirits SA », dès le 01.02.2014, licence N, vente alcool à l'emporter,
- « Think Thees », dès le 25.09.2014, licence N, vente alcool à l'emporter,
- «Restaurant La Lagune » : le 30.09.2014, annulation licence B, fermeture de l'établissement,
- « Restaurant Cantinetta Meal », dès le 19.12.2014, licence B, ouverture nouvel établissement.

Permissions de café :

Les débits de boissons de la commune ont bénéficié de 45 heures de prolongation d'ouverture (28 en 2013 et 34 en 2012).

▪ 27 permissions à	CHF	5.- (1 h.)	CHF	135.--
▪ 9 permissions à	CHF	13.- (2 h.)	CHF	117.--
▪ 0 permission à	CHF	21.- (3 h.)	CHF	0.--
Total			CHF	252.--

DISTRIBUTEURS ET JEUX AUTOMATIQUES

6 autorisations à Fr.100.-- - renouvellement distributeur à cigarettes.

Registre des entreprises :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
▪ nouvelles inscriptions,	35	212	48
▪ radiations (déménagements, cessations d'activités, etc.)	58	294	50
▪ * modification sur programmes informatiques commune / canton (changements d'adresses, changements de directions,	364		

conseils d'administration, changements d'activités diverses, etc).

Denrées alimentaires :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
▪ contrôles effectués par le Laboratoire cantonal,	17	22	29
▪ avertissements,	8	1	0
▪ dénonciations.	0	0	0

Taxes cantonales et communales de séjour :

▪ encaissement taxes	51'952.-	40'812.-	40'460.-
▫ hôtels de Lutry	29'520.-	21'070.-	21'632.-
▫ résidences secondaires + locations	5'225.-	4'823.-	4'044.-
▫ chambres d'hôtes	11'652.-	9'282.-	8'394.-
▫ camping du Portillon	5'554.-	5'636.-	6'390.-

Divers :

▪ bulletins d'hôtels	15'643	14'756	11'877
▪ chiens recensés	411	389	400

Notifications diverses :

▪ commandements de payer	328	414	754
▪ objets trouvés	242	219	212
▪ objets restitués	81	97	94
▪ mandats d'amener pour office des poursuites	34	7	19

PORT

Cinq places d'amarrage ont été attribuées à la suite du renoncement des bénéficiaires. De plus, quatre places de stationnement à terre ont été accordées, également à la suite du renoncement des navigateurs.

Situation des listes d'attente :

Amarrage dans le port :	domiciliés à Lutry	307
	domiciliés hors commune	95
Stationnement à terre :	domiciliés à Lutry	18
	domiciliés hors commune	39

PLAGE

L'attractivité de la plage lutryenne est toujours avérée. Cet espace de détente est fréquenté par des dizaines de milliers de personnes pendant la belle saison. La Municipalité a pris en compte la pétition adressée au Conseil communal et à son intention concernant les demandes plus restrictives, notamment en matière de grillades, de circulation des deux-roues, de propreté, etc.

A cet effet, la Municipalité a revisité la Directive municipale inhérente aux plages. En parallèle de cette démarche, les services techniques ont développé les espaces permettant de positionner des grils hors de la zone herbeuse, renforcé les contenants poubelles. En outre, pour répondre à cette pétition, la Municipalité a décidé d'accroître, encore, les horaires confiés à la société de surveillance.



Ainsi, durant cette saison, les vigiles étaient présents comme suit :

- lundi – dimanche 1 vigile de 11h00 à 03h00
- vendredi et samedi 1 deuxième vigile de 20h00 à 03h00.

La société de surveillance a exercé 1'924 heures de surveillance (1'105 en 2013 et 1'078 en 2012) sur l'aire de détente de Curtinaux et le secteur Est de la plage. Le coût des missions confiées à la société de surveillance s'est élevé à CHF 98'014.- (CHF 54'483.- en 2013 et CHF 53'892.- en 2012). Les vigiles présents ont ainsi procédé au refoulement de 191 personnes (309 en 2013 et 561 en 2012) et ont demandé à 443 autres (513 en 2013 et 321 en 2012) de quitter l'aire de détente à l'heure fixée.

Le cahier des charges de ces chargés de sécurité a été complété et nous leur avons demandé de détailler les types d'interventions qu'ils conduisent durant la saison estivale.

- Trouble à la tranquillité	7
- Intervention contre des propriétaires de chiens	863
- Nuisances sonores	432
- Refus d'installation de tente	12
- Demande de déplacement de grils	421
- Altercations	3
- Interventions préventives envers des conducteurs de deux-roues	3'648
- Interventions pour dépose de déchets excessifs	366
- Divers	53

Total, y compris le refoulement

6'630

Les policiers ont conduit, pendant l'été 2014, 62 interventions de police, délivré 43 avertissements, dénoncé 19 personnes et conduit 8 citoyens au poste de police pour des procédures découlant d'infractions diverses.

A dater du printemps 2014, le prélèvement des eaux en vue de l'analyse de la qualité hygiénique des plages a été confié au personnel de la Direction des travaux.

PARKINGS

État de situation des locations

Possession	:	285	places	-	449	abonnements
Savuit	:	75	places	-	41	abonnements
Corsy	:	102	places	-	14	abonnements
Combe	:	117	places	-	80	abonnements
Croix	:	37	places	-	21	abonnements
Vaudaire	:	83	places	-	55	abonnements

Macarons B	:	35
Macarons C	:	33
Macarons F	:	3
Macarons G	:	5

Macarons - Plan des secteurs « B » et « C »



Taillepieg – Culturaz – Sermotier – Toises - Curtinaux

CIMETIÈRE

Durant l'exercice écoulé, nous avons enregistré 153 décès. 134 personnes ont été incinérées alors que 19 ont été inhumées au cimetière de Flon-de-Vaux ou dans d'autres communes.

Tombes enfant	0
Tombes à la ligne	5
Tombes cinéraires	9
Columbarium	12
Jardin du souvenir	22
Niches en concession	2
Concession de corps	5

Décès enregistrés :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Total décès enregistrés	153	150	148
▪ inhumations à Lutry	9	5	14
▪ incinérations	134	131	119
▪ dépôts d'urnes et de cendres à Lutry	45	38	31
▪ concessions de corps accordées à Lutry	1	0	2

RÉSEAU ROUTIER

CIRCULATION

La Municipalité, dans sa séance du 17 février 2014, a décidé, pour la 27^e année consécutive, de reconduire les restrictions de circulation et de parcage dans les rues du Bourg. Celles-ci ont été actives en restrictions fixes du 6 juin au 28 septembre 2014 tandis que les restrictions « week-ends » ont été mises en place du 11 avril au 5 juin 2014 et du 29 septembre au 26 octobre 2014.

SIGNALISATION

Route des Monts-de-Lavaux, fuite après accident, 1 poteau, 1 support pour signal 1.30 OSR ;
Chemin de la Léchire, fuite après accident, 1 poteau, 1 support pour signal 3.02 OSR, 1 cadre pour plaque de Rue, 2 plaques de rue « chemin de la Léchire » ; Rue du bourg, fuite après accident, 1 cadre, un signal 2.50 de l'OSR « interdiction de stationner », 1 poteau, 1 base en béton ; Route de Lavaux 216, poste de police, 2 panneaux combinés « interdiction de stationner selon justice de paix », 1 cadre, 1 poteau ; Chemin de Burquenet, 1 support avec cadre ; Route du Crochet, plaque de rue, cadre, brides ; Travaux route de Savuit, 4 signaux 4.34 « déviation », 2 plaques complémentaire avec picto camion- bus ; Stock 6 indicateurs APOL ; Route de Lavaux, facturé à l'EMS Les Marronniers « 2 indicateurs de direction EMS » ; Place du Temple, 1 cadre 400 mm pour signal 2.43 de l'OSR, brides, 6

bandes réfléchissantes EG jaune et noir ; Stock 1 signal 4.34 de l'OSR «déviation Vevey » ; 4x Indicateurs piétons gare CFF, 1 poteau, 1 tube pour socle en béton, 1 signal 3.02 de l'OSR «cédez le passage », 1 cadre pour signal 3.02 de l'OSR, 10 brides pour indicateur de direction, 2 fixations ; Rue de l'Horloge, 1 poteau, 1 base en béton, 1 cadre pour signal «cédez le passage », 1 signal 3.02 de l'OSR «cédez le passage » ; Chemin de la Jaque, acte de vandalisme, 1 miroir acrylique, facture établie à la gérance ROSSET ; Stock, 8 plaques aimantées avec indication horaire ; Stock 4 x 4.34 de l'OSR « indicateur de direction Vevey » ; Ch de Clair-Joly, acte de vandalisme, 1 miroir ; Route du Crochet, acte de vandalisme, 1 miroir ; Cully Jazz, vol de matériel facturé à la commune de Bourg-en-Lavaux, 4 flashes, 3 plaques complémentaires diverses, 1 signal 2.01 de l'OSR « interdiction générale de circuler », 1 signal 2.15 de l'OSR «accès interdit aux piétons », 5 cônes de balisage 750 mm, 8 cônes de balisage 500 mm ; Stock, 210 kg de peinture blanche 2k, 112 kg de peinture jaune 2k, 25 litres de dilutif ; Rue du Bourg, 1 cadre, 1 signal 2.50 de l'OSR, 2 brides ; Rue du Voisinand, 1 cadre, 2 brides ; La Croix-sur-Lutry, 2 signaux 2.49 de l'OSR « interdiction de s'arrêter, bus scolaire autorisé » ; Stock, 5 bandes temporaires pour signaux ; Place des Halles, 1 signal combiné 2.42 de l'OSR « interdiction de tourner à droite », 1 cadre, 2 brides ; Grand-Rue 21, 1 panneau combiné 2.14 de l'OSR «interdiction voiture moto cyclomoteur» ; Place du Bourg, 1 plaque complémentaire «excepté train touristique » ; Quai Doret/Place des Halles, 1 signal combiné 2.14 de l'OSR «interdiction générale de circuler », 1 cadre, 1 poteau ; Grand-Rue 75, accident, 1 miroir facturé à Brasier SA ; Grand-Pont/collège, 1 signal combiné 2.01 de l'OSR «interdiction générale de circuler », 1 cadre, 2 brides ; Grand-Rue , 2 panneaux combinés 2.01 de l'OSR «interdiction générale de circuler », 2 supports tube, 1 tube pour socle en béton ; La Croix-Sur-Lutry, arrêt bus scolaire, modification de la signalisation, 1 cadre, 2 brides ; Route de la Conversion, modification de la signalisation zone de stationnement, 1 feuille autocollante texte noir «1 h. » ; Route de Savuit, 2 signaux 4.08 de l'OSR «sens unique », 2 supports avec cadre, 2 plaques de distance, 2 cadres pour plaque de distance, 1 bride, 5 tubes pour socle en béton, 4 signaux 2.32 de l'OSR «sens obligatoire droite », 1 signal 2.38 de l'OSR «obligation de tourner à gauche », 6 cadres pour signaux 400 mm, 8 brides, 1 balise orange ; Stock, 4 tubes pour socle en béton ; Stock 30 cônes ; Stock, 1 support cadre ; Route de Sermotier, 1 support cadre, 1 signal 3.02 de l'OSR 2 « cédez le passage » ; Route de Savigny, 1 signal 2.43 de l'OSR « interdiction d'obliquer à droite », 1 cadre pour signal ; Route de La Croix, 1 x 4.09 de l'OSR «voie sans issue » 1 cadre, 2 brides.

MARQUAGE

Route du Lac, ligne médiane; **Ch. des Marionnettes**, zone de stationnement; **Ch. des Villas**, STOP ligne d'arrêt, passage à piétons ; **Ch. de la Conversion**, zone de stationnement; **Route de Lavaux**, zone de stationnement; **Route de Bossières**, zone de stationnement.

Cela a représenté **582 kg** de peinture pour **18 km**.

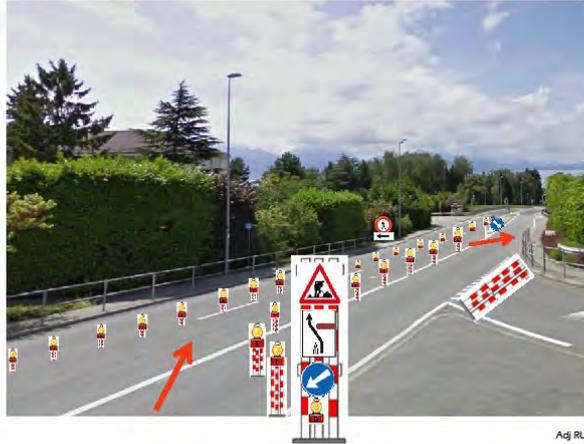
CHANTIERS

La Direction de police a procédé à la légalisation de 37 plans de signalisation de différents chantiers.



Chantier Route du Landar – Corsy

14 au 24 avril 2014



Adj RUMO – 27.03.2014

Notre organisation effectuée, au profit de la collectivité locale, nombre de mesures sur les routes communales, notamment la charge des véhicules et la vitesse au moyen d'appareils spécifiques. La réalisation de ce mandat permet à la collectivité un gain financier, nos relevés étant reconnus par les bureaux d'ingénieurs en trafic.

Ces mêmes documents permettent également à l'autorité exécutive une analyse rationnelle lorsqu'elle reçoit des plaintes ou lettres-pétitions provenant d'habitants, de riverains, de commerces ou entreprises.



SERVICE DU FEU

Préambule

Dans l'est-lausannois, en matière de défense contre l'incendie, jusqu'à fin 2013, Lutry était alliée à Paudex sous la bannière du SDIS Porte de Lavaux. De leur côté, les Communes de Belmont et Pully étaient réunies sous la dénomination SDIS La Paudèze.

Début 2011, l'ECA a donné à ces deux entités un délai au 1er janvier 2014 pour fusionner et ne former dès lors plus qu'un seul SDIS.

Sous la conduite d'un Comité de pilotage composé des municipaux en charge du feu des quatre communes, les démarches administratives ont été menées à bien, un nouveau règlement ainsi qu'une convention intercommunale ont été élaborés puis adoptés par les différentes autorités.

Le 1er janvier 2014 voyait donc l'avènement du SDIS Ouest-Lavaux. Ce service se base sur trois casernes idéalement disposées sur le territoire qu'il recouvre : Pully à La Clergère, Lutry aux Champs et Belmont-sur-Lausanne à la Rte d'Arnier. Le bureau de l'Etat-major est situé au sous-sol du bâtiment administratif de Paudex.

Effectif au 1^{er} janvier 2014

Etat-Major:

Commandant	Maj Olivier GAY
Remplaçant du cdt	Cap Yann TORNARE
Chef de l'instruction	Cap Yves SCHLIENGER
Chef matériel	Cap Gilles LASSUEUR
Quartier-Maître	Cap Sébastien BAEHLER
Chef du site de Pully	Cap Sébastien CORNUZ
Chef du site de Lutry	Cap Eric BEZENÇON
Chef du site de Belmont	Cap Yann TORNARE
Secrétaire	François WULLIEMIER

Etat-Major	7
Officiers	19
Sous-officiers	41
Appointés et sapeurs	107
Recrues	34
Total effectifs	208

Commission consultative du feu

Sa composition pour 2014 a été la suivante :

- M. Daniel DELAPLACE, Président, conseiller municipal de Belmont
- M. Gérald FONTANNAZ, conseiller municipal de Paudex
- M. Martial LAMBERT, conseiller municipal de Pully
- M. Pierre-Alexandre SCHLAEPPI, conseiller municipal de Lutry
- M. Didier CORNUZ, Pully

- M. Kilian DUGGAN, Lutry
- M. Jean-François FARINELLI, Paudex
- M. Claude-Alain MORET, Belmont
- Maj Olivier GAY
- Cap Yann TORNARE

La commission du feu s'est réunie à 4 reprises pour notamment:

- Présenter l'organisation.
- Examiner le budget 2014
- Examiner le budget 2015
- Valider les propositions soumises par l'Etat-Major
- Présenter l'audit demandé par l'ECA (VIDIS)

Etat-Major

Il s'est réuni en moyenne une fois par mois afin de :

- Organiser et planifier les nouvelles structures du SDIS.
- Assurer la direction et la gestion du corps
- Etudier le renouvellement du matériel et des véhicules
- Etablir le programme des exercices 2014 et 2015
- Représenter le SDIS Ouest-Lavaux dans diverses manifestations, à savoir : rapport des officiers de Lausanne, monument aux morts des sapeurs-pompiers, rapports de l'APOL et de Police Est-Lavaux, rapport de l'ORPC des régions Pully et Lavaux-Oron, assemblée de la FVSP (Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers), etc.
- Assister aux diverses séances organisées par l'ECA

Cela représente pour l'état-major: **2'113.30** heures de travail administratif

Il est à rappeler que les heures précitées ne font pas partie des heures d'exercices ni des heures d'interventions, mais qu'elles correspondent à du travail administratif de gestion, organisation et représentation.

Exercices 2014

Le programme des exercices 2014 pour les sections DPS, DAP et recrues a été préparé par le responsable de l'instruction le cap Yves Schlienger.

Récapitulatif des exercices :

- Exercices DAP : 18
- Exercices DPS : 80
- Exercices ARI: 50
- Exercices Recrues : 24
- Cours de cadres Off s-off : 6

Cela représente : 5444.75 heures d'exercices effectués par l'ensemble des pompiers du SDIS Ouest Lavaux

Les sections DPS ainsi que les recrues ont pu s'entraîner au maniement de la lance ainsi que le comportement dans des maisons en feu lors de journée de formation au centre de la protection civile à Gollion

En plus des exercices :

- Formation continue pour les chauffeurs poids lourd
- Préparation des élèves au permis C1 118
- Préparation des candidats aux divers cours cantonaux
- Cours techniques : ECA – AVISP Association vaudoise des instructeurs sapeurs pompiers.

Instruction

Basée sur les directives cantonales de l'ECA et de la FSSP l'instruction s'est déroulée au niveau des sections.

Le programme des exercices pour le DAP, le DPS, les porteurs **ARI** (*Appareils Respiratoires Isolants*) et les recrues a été préparé par le Cap Yves Schlienger.

Cérémonie de fusion

Le samedi 17 mai 2014, a eu lieu à Pully la cérémonie officielle scellant la fusion des SDIS, cérémonie qui a réuni tous les soldats du feu, les autorités des quatre communes et divers invités (cadres de l'ECA, des corps de police, de la Protection civile, etc.).

Après avoir écouté les allocutions de MM. Martial Lambert, Municipal du feu de Pully, Olivier Gay, Commandant du SDIS Ouest-Lavaux, Laurent Fankhauser de l'ECA et Daniel Delaplace, Municipal de Belmont et Président de la Commission consultative du feu, l'assistance pu découvrir l'emblème de ce nouveau corps de pompiers.

Un succulent repas, au cours duquel chacun a pu constater la remarquable ambiance qui règne déjà entre les troupes qui proviennent des deux anciennes unités, a mis un terme à cette journée.

Recrutement

Le 6 novembre 2014, a été organisé, à la Grande Salle de Paudex, le recrutement pour le SDIS Ouest-Lavaux.

Ont été informés du recrutement les habitants des Communes de Belmont, Lutry, Paudex et Pully nés en 1974 et 1996. Une soixantaine de personnes étaient présentes. 30 d'entre elles ont été recrutées afin d'effectuer leur école de recrue. Un recrutement auprès du personnel communal de Pully et Lutry a été effectué pour les interventions de jour. 7 employés communaux de la Ville de Pully et 4 de Lutry ont été intéressés à suivre la formation de pompier afin de participer aux interventions de jour.

Cours de formation cantonal

En 2014, Les officiers, sous-officiers et sapeurs, *soit 224 personnes*, ont suivi 248 jours.

Journée technique des commandants du district de Lausanne

La journée technique a été organisée par l'ECA. Lors de cette journée, différents thèmes ont été organisés par le SDIS de Malley.

Rapport des commandants du district

Il a été organisé par le SDIS Malley. Les commandants du district de Lausanne se sont réunis dans la salle du conseil municipal de Prilly. Lors de ce rapport, l'inspecteur régional, maj. Pascal Delessert, et l'inspecteur S.D.I.S. maj. Christian Ménétreay nous ont informés des nouvelles directives de l'ECA

Acquisition de matériel et équipement

Le SDIS Ouest-Lavaux a fait l'acquisition pour un montant 67'020.00 de matériel afin de renouveler l'équipement personnel, le matériel d'instruction et celui d'intervention.

L'ECA a mis à disposition pour les trois sites : 3 télévisions avec système info alarme, des tablettes pour véhicules, des ceintures de maintien en remplacement des ceintures de sauvetage.

Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers

L'assemblée vaudoise des délégués sapeurs-pompiers a été organisée par le SDIS Riviera. Lors de cette assemblée, plusieurs concours ont été organisés. Le SDIS Ouest-Lavaux a participé brillamment au concours motopompe avec une deuxième place, au concours ARI avec une équipe à la deuxième et une équipe à la quatrième place. Quatre sapeurs-pompiers ont participé au gymkhana : en cat. d'âge -31 ans : Bezençon David (4^{ème}), 31 à 40 ans : Olivier Abetel (9^{ème}) et Daniel Ganière (7^{ème}), +41 : Laurent Guérin (7^{ème}).

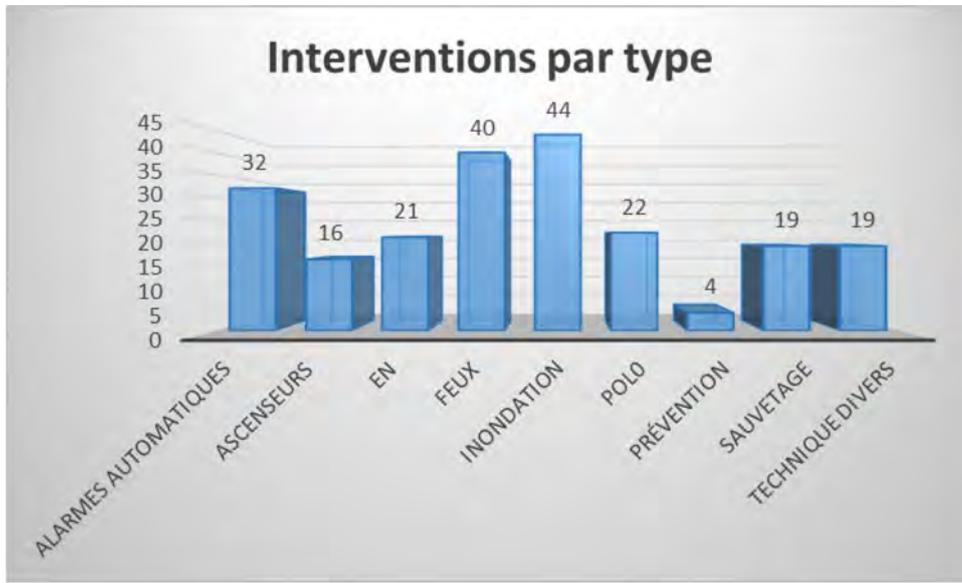
Démissions et départs

Plusieurs officiers, sous-officiers et sapeurs ont fait valoir leur droit à la retraite ou ont démissionné pour diverses raisons. Les membres ayant servi durant une période de 20 ans et plus recevront un diplôme de la FVSP.

Interventions

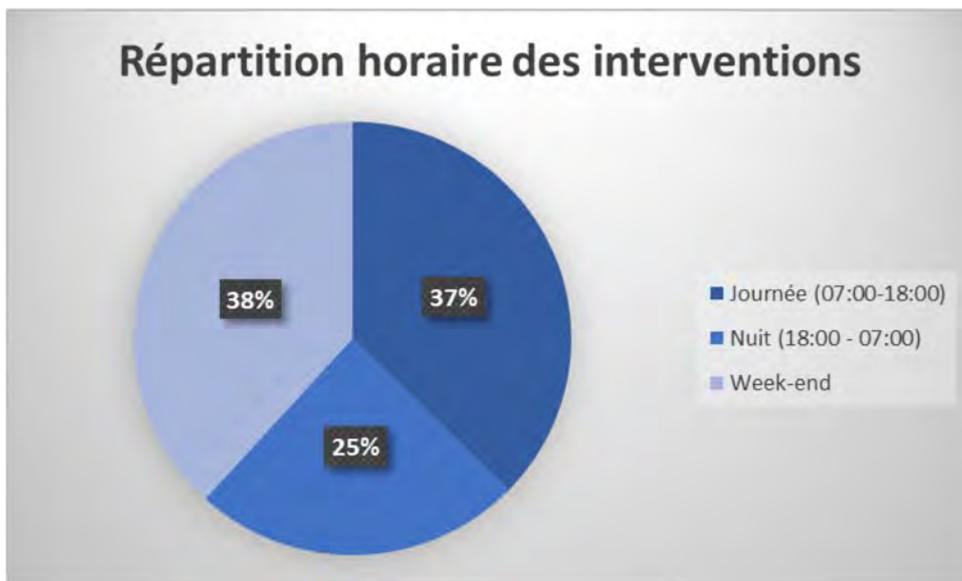
En 2014 le SDIS Ouest-Lavaux est intervenu à **217** reprises. Ces interventions sont réparties de la manière suivante :

Répartition des interventions selon leur type :



(EN = élément naturel - POLO = Pollution 0)

Répartition des interventions dans le temps :



Activités sportives

Le SDIS Ouest-Lavaux a participé à plusieurs manifestations sportives organisées par les sociétés locales des 4 communes.

Afin que les pompiers puissent se préparer physiquement, une salle de gym a été mise à disposition des membres du SDIS

Le personnel du SDIS Ouest Lavaux a été mis à disposition des communes afin de :

Garantir la sécurité lors :

- de la fête nationale du 1er août sur les 4 communes
- de la Course à Travers Pully
- de Pully-Lavaux à l'heure du Québec
- du Marathon de Lausanne.

Encaisser les entrées lors de la fête des vendanges de Lutry

Organiser le parcage lors de manifestation sur la commune Paudex.



ETABLISSEMENT SCOLAIRE 2014

COÛTS DE FONCTIONNEMENT

Durant cette année civile, l'école a passé de la loi scolaire du 12 juin 1984 à la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Les compétences et responsabilités des communes et subséquemment les dispositions financières sont régies par les art.27 à 30 et l'art 132 (LEO).

Sont à la charge des communes :

- les bâtiments, locaux, infrastructures et mobilier scolaire
- les transports scolaires
- les devoirs surveillés
- les cantines scolaires
- les camps
- l'accueil des élèves en dehors des heures d'école (n'est pas mentionné dans ce rapport).

Les activités culturelles et sportives ont pu être ajoutées au présent rapport grâce à la générosité de la commune.

AIRE DE RECRUTEMENT

Le lieu de scolarité et les dérogations à l'aire de recrutement sont régis par les articles 63 et 64 (LEO).

Actuellement et jusqu'en 2016, une partie des élèves domiciliés à Lutry (VSB et VP) se rendent à Pully, Bourg-en-Lavaux et Puidoux.

Des dérogations peuvent être accordées par le département, notamment en cas de changement de domicile au cours de l'année scolaire, de manière à permettre à l'élève de terminer l'année scolaire dans la classe où il l'a commencée, ou en raison d'autres circonstances particulières appréciées par le département.

Sous réserve d'un accord différent entre les parties intéressées, l'entité scolaire recevante peut demander à la commune dont l'élève devrait suivre normalement les classes le versement d'un écolage. Les communes de la région Lavaux et de la région lausannoise facturent systématiquement CHF 600.- par élève primaire et CHF 1'000.- par élève secondaire. Cet écolage est mis à la charge des parents lorsque le motif de ces derniers est d'ordre du confort personnel et non consécutif à l'organisation scolaire.

Pour l'année scolaire 2014-2015, 13 élèves sont au bénéfice d'une dérogation ; ils se répartissent comme suit :

Elèves domiciliés à Lutry, scolarisés à :

Pully/Paudex/Belmont : 3 Puidoux : 1 Cully : 1

Elèves scolarisés à Lutry, venant de :

Pully : 2 Savigny : 4 Lausanne : 2 Montreux : 1 Cully : 1

REPARTITION DES ELEVES ET TRANSPORTS SCOLAIRES

La Commune de Lutry compte 1088 enfants en âge de scolarité répartis comme suit :

725	enfants inscrits à l'établissement primaire et secondaire de Lutry (+ 10 enfants provenant d'autres communes)
89	enfants inscrits à l'établissement secondaire de Pully/Paudex/Belmont
7	enfants inscrits à l'établissement secondaire de Centre Lavaux
12	enfants inscrits dans une institution spécialisée
250	enfants inscrits dans des écoles privées
5	dérogations à l'extérieur (voir ci-dessus)

Les élèves fréquentant d'autres communes disposent d'un service de transports totalement indépendant du réseau de transports scolaires internes à Lutry : réseau CFF et TL pour les élèves secondaires se rendant à Pully et bus spécial pour les élèves se rendant à Cully.

Au 31 décembre 2014, la répartition des 735 élèves de Lutry se présente comme suit :

- Grand-Pont	233 élèves (31.70%)	dont 96 élèves sont transportés (41.20%)
- Les Pâles (sec.)	32 élèves (0.43%)	dont 17 élèves sont transportés (53.13%)
- Corsy	171 élèves (23.26%)	dont 93 élèves sont transportés (54.39%)
- La Croix	261 élèves (35.50%)	dont 239 élèves sont transportés (91.57%)
- Savuit	38 élèves (0.51%)	dont 35 élèves sont transportés (92.11%)
<hr/>		
soit au total	735 élèves (100%)	dont 480 élèves sont transportés (65.31%)

COÛT DES TRANSPORTS

Le coût des transports des élèves primaires et secondaires se répartit comme suit :

- Elèves secondaires se rendant à Pully/Cully et Puidoux VSB-VSO	CHF 53'224.60
- Bus scolaire Lutry : classes secondaires	465'153.45
- Bus scolaire Lutry : classes primaires	465'153.45
- Bus scolaire Lutry – Transport Cantine	74'730.05
- Factures MICROGIS secondaires	18'454.20
- Factures MICROGIS primaires	18'454.20
<hr/>	
Total CHF	<u>1'095'169.95</u>

ACTIVITES DIVERSES

DEVOIRS SURVEILLES

Selon l'Art 29 de la LEO, dès la rentrée 2013, les communes mettent à disposition les locaux et infrastructures nécessaires à la mise en place des devoirs surveillés qui sont proposés au moins 3 jours ouvrables durant la semaine.

1-6P

GRAND-PONT - de 15h30 à 16h30

Lundi - 2 groupes totalisant 21 élèves, mardi - 2 groupes totalisant 23 élèves, jeudi - 2 groupes totalisant 25 élèves.

CORSY - de 15h30 à 16h30

Lundi - 1 groupe de 8 élèves Mardi - 1 groupe de 8 élèves

7-8P et 9-10ème

LA CROIX - de 12h30 à 13h30

Lundi – 2 groupes totalisant 32 élèves Mardi – 3 groupes totalisant 58 élèves

Jeudi – 3 groupes totalisant 35 élèves

La participation demandée aux parents est de
CHF 70.- par année pour une fois par semaine,
CHF 140.- par année pour deux fois par semaine
CHF 210.- par année pour trois fois par semaine

CAMPS DE SKI

Du 20 janvier au 21 février 2014, 15 classes ont participé à un camp de ski au chalet de la Colonie de vacances aux Mosses.

Les élèves de la 6^{ème} année primaire à la 10^{ème} année secondaire y séjournent une semaine. Pour les 5 semaines, on y a dénombré 273 élèves - 20 maîtres – 38 moniteurs ainsi qu'un cuisinier et un aide de cuisine.

INFORMATIONS SUR LES COÛTS

Prix demandé : **CHF 181.-** avec une réduction de CHF10.- s'il y a 2 enfants dans une même famille qui partent en camp durant l'année (réduction plus importante dès 3 enfants en camp durant l'année).

Participation moyenne des parents : CHF 170.60

Coût réel par élève (location comprise) : CHF 361.25

Participation communale : CHF 117.55

Participation de l'Etat : CHF 73.10

Le prix de revient est de CHF 361.- par élève pour 5 jours. Les parents participent à raison de CHF 181.- par enfant (y compris l'abonnement). Une réduction étant accordée pour les familles nombreuses, la participation moyenne par enfant se monte à CHF 171.-, celle de l'Etat à CHF 73.- et celle de la Commune à CHF 118.- (montants arrondis).

Historique

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de classes	21	21	20	21	19	17	15
Nombre d'élèves	410	399	386	383	363	288	273
Coût total par élève	310	324	324	326	357	381	361
Participation moyenne des parents	176	167	161	161	172	170	171
Participation communale	78	97	105	105	122	141	118
Participation de l'Etat	69	59	57	63	63	70	73
Coût nourriture par personne/jour	8.50	8.43	7.49	8.75	10.20	10.62	8.04

ECOLE A LA MONTAGNE 2014

6 classes de 1-2P, 4 classes de 4P, 5 classes de 5P ont participé à des séjours d'école à la montagne aux Mosses **du 14 mai au 27 juin 2014 et du 30 septembre au 3 octobre 2014**

Durée des séjours :

3 camps 1-2P de 3 jours, 2 camps 4P de 4 jours, 2 camps 5P de 5 jours.

- 278 élèves
- 16 maîtres
- 32 personnes accompagnantes
- 1 aide de cuisine
- 1 cuisinier

INFORMATIONS SUR LES COÛTS

Prix demandé : **CHF 75.- pour les 1-2P, CHF 90.- pour les 4P et 110.- pour les 5P** avec une réduction de CHF10.- par enfant pour famille nombreuse.

Participation moyenne des parents 1-2P : CHF 71.25, 4P : 64.73, 5P : 99.49

Coût réel par élève (location comprise) : CHF 236.70

Participation communale : CHF 160.-

RECAPITULATIF CYP – 1-2-3-4-5P	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	CYP 8VSO	CYP	CYP	CYP	CYP	CYP 1 – 2P	1-2-3- 4-5P
Participation des parents	104.69	102.30	107.37	100.48	88.31	92.41	78.15
Coût réel par élève	312.65	251.20	240.85	258.77	216.61	285.36	263.70
Participation communale	207.95	148.90	133.50	158.29	138.41	196.10	160.-
Nombre d'enfants	52	161	38	176	65	117	278
Nombre de participants total	63	190	47	204	75	150	328

RECAPITULATIF CIN 1-2P	2006	2008	2010	2012	2013
	CIN	CIN	CIN	CIN	CIN
Participation des parents	71.37	72.37	71.65	73.39	68.83
Coût réel par élève	142.75	155.95	207.10	216.61	285.36
Participation communale	71.39	83.58	135.45	138.41	196.10
Nombre d'enfants	139	131	106	137	18
Nombre de participants total	178	158	135	170	23

EDUCATION ROUTIERE

L'objectif de ces animations est de sensibiliser les élèves et de leur montrer l'attitude et les bonnes pratiques à adopter aux abords de la route et en société. L'APOL délègue un collaborateur qui effectue des passages en 1/2P, 3/4P et 11 VSG.

SERVICE DENTAIRE

En avril et mai 2014, le médecin dentiste, Mme Karin Kathau a examiné 660 élèves sur 685 inscrits. Les résultats sont les suivants :

• sans carie, ni obturation	530 élèves	(80.3 %)
• sans carie, avec obturations	42 élèves	(6.4 %)
• avec caries	88 élèves	(13.3 %)
• traitements d'orthodontie proposés	102 élèves	(15.4 %)
• négligés	7 élèves	(1.0 %)
• absents	25 élèves	

Quelques chiffres comparatifs :

En % d'élèves	2010	2011	2012	2013	2014
Sans carie, ni obturation	69	72	77	77	80
Sans carie, avec obturations	16	13	9	4	6
Avec caries	15	15	14	19	14
Traitements d'orthodontie proposés	23	23	20	16	15

SERVICE DE SANTE SCOLAIRE

Composition : Mme Dresse Karin Bille, médecin scolaire

Mme Catherine Peter, infirmière scolaire

Mme Anne-France Nicoulaz Maurice, animatrice de santé

Médecin scolaire

Le médecin scolaire participe à l'élaboration des actions de prévention avec le groupe santé. Il effectue les vaccinations pour les élèves de 3^P et de 9^{ème} année

Le médecin scolaire joue le rôle de médecin-conseil pour l'établissement.

Infirmière scolaire (programme « Ecole et Santé »)

Poste à 50% pour la Commune de Lutry

- Offre son conseil, son expertise et des soins dans les domaines liés au bien-être et à la santé physique, psychique et sociale des enfants et adolescents.
- Répond en partenariat avec les adultes, les pairs et les services concernés aux besoins liés à l'intégration, à l'accompagnement et à la protection des enfants et adolescents.
- Développe des activités de promotion et de prévention en santé communautaire, en partenariat avec différents acteurs internes et externes à l'établissement.

Activités en 2013-2014

1P Prise en compte des besoins particuliers des élèves concernant leur santé.
21 entretiens parents/enfants

2P 42 entretiens parents/enfants

3P Vaccinations : 22 DiTéPa-IPV (diphtérie, tétanos, coqueluche et poliomyélite)
2 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)

7P	Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant.
les	Rencontre du groupe santé avec les élèves pour rappeler le rôle de chacun et ressources à disposition de Lutry.
9ème	<u>Vaccinations</u> : 21 Boostrix (diphtérie, tétanos, coqueluche) 20 Boostrix Polio (diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite) 34 Hépatite B (2 injections par élève) 18 HPV (cancer du col de l'utérus – 2 injections par élève) 0 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
11ème médecin	Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le traitant + éventuel vaccin contre la varicelle.

Nouveaux arrivants :

- prise de contact avec la famille (renseignements de santé)
- prise de contact avec les élèves arrivant de l'extérieur
- dépistage vue/ouïe, etc...

Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire

La déléguée à la prévention a pour mission (en collaboration avec le groupe prévention) la promotion d'un climat favorable aux apprentissages scolaires et aux relations sociales.

Elle est une personne-ressource en matière de promotion de la santé et participe aux séances cantonales et régionales de formation continue.

Elle appartient au groupe GRAFIC mis en place pour répondre aux incidents critiques.

L'analyse des besoins exprimés par l'établissement scolaire conduit le groupe prévention à construire des démarches de promotion de la santé.

Démarches initiées ou accompagnées par le groupe prévention

Enseignants

Programme prioritaire *Prévention des dépendances* : séances avec le groupe de pilotage et avec les enseignants.

Visites de la déléguée dans les conseils de cycle afin de mieux évaluer les besoins de l'établissement en matière de promotion de la santé ou construire des projets.

Elèves

1-2-3-4-5-6P

Prophylaxie dentaire avec hygiéniste.

3-4 P

Accompagnement du projet « Ecran(s) » (commenter les conséquences positives ou négatives de la présence de divers écrans dans nos vie, chercher des alternatives...)

1-2-3-4-5-6-7-8P

Education sexuelle avec ProFa.

7-8 P

Présentation des ressources d'aide (PPLS, groupe santé etc.) offertes aux élèves de Lutry. Infirmière et déléguée à la prévention visitent chaque classe pendant deux périodes et dialoguent avec les élèves autour de leur bien-être et des comportements qu'ils attendent les uns des autres.

8P

Prévention des incivilités par la police.

7 et 9P

Action innocence - Prévention internet

1-2-3-4-5-6P

« Petits déjeuners costauds » en camp de ski. Promotion d'une alimentation équilibrée.

Prévention bus scolaires

Les principaux collèges disposent d'une personne « référente-bus ».

Les élèves ou leurs enseignants peuvent s'adresser à ces dernières s'ils rencontrent des difficultés lors des transports ou pendant l'attente aux arrêts.

SPECTACLES (Commission culturelle)

En 2014, les élèves des classes suivantes ont bénéficié de spectacles financés par la commune, soit :

Lundi 27 janvier toutes les classes 7-8P (8 classes) ont assisté à La Croix au concert du Clem, spectacle réunissant musique et arts visuels, dont les acteurs principaux sont les grands élèves du Clem.

Jeudi 9 et vendredi 10 octobre toutes les classes 5P à 11S (587 élèves) ont assisté au Grand-Pont aux spectacles donnés par la Compagnie Nicole et Martin
Coût des deux représentations : 5900.-
Participation des élèves : 1'146.-

Lundi 15 décembre toutes les classes de 9-11S (146 élèves) ont assisté au Grand-Pont au spectacle « La comédie musicale improvisée » de la compagnie Rêve en Stock.
Coût de la représentation : 2000.-
Participation des élèves : 290.-

CANTINES SCOLAIRES "CORSY-CROQUE ET CROC MIDI"

Les cantines scolaires atteignent leurs capacités maximales d'accueil en 2014.

ENCADREMENT

Le personnel communal a pour tâches de mettre en place les tables, de régénérer et de distribuer les repas ainsi que d'encadrer les enfants et de surveiller les pique-niqueurs. Il s'occupe en outre du rangement et de l'entretien des locaux. Les collaborateurs assurent une présence comme suit :

Cantine de Corsy

- Mme Michèle Pernet	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Sofia Gay	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Barbara Masson	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Marie Maul	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Corinne Lassueur	lundi, jeudi
- Mme Daniela Antille	mardi, vendredi

Cantine de la Croix

- Mme Gorett Woodtli	lundi, mardi, jeudi, vendredi (jeudi par tournus avec Mme Duruz)
- Mme Brigitte Arcoria	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Maria-Dolores Parra	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Térésa Giobellina	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- M. Philippe Aguet	lundi, mardi, jeudi, vendredi (pique-nique)
- Mme Christine Dumas	jeudi, vendredi
- Mme Christiane Duruz	lundi, mardi, jeudi (jeudi par tournus avec Mme Woodtli)

Par ailleurs, des parents d'élèves, des grands-parents et des retraités viennent bénévolement renforcer le personnel communal.

FOURNITURE DES REPAS

Les deux cantines sont équipées de Combisteamer permettant la régénération des repas complets livrés en liaison froide. Les prestations sont toujours assurées par l'entreprise de restauration «Concordance S.A. » à Puidoux.

INSCRIPTION DES ELEVES / PARTICIPATION FINANCIERE DES PARENTS

L'accueil pour le repas de midi est proposé à tous les élèves scolarisés à Lutry, des classes primaires au 11^e degré. Toutes les demandes ont été acceptées cette année.

Les enfants peuvent s'inscrire :

- régulièrement (jours fixes)
- irrégulièrement
- exceptionnellement (une inscription est acceptée le jour même avant 9h00)

Participation financière des parents

Le prix des repas est facturé en application d'un barème fixé selon le revenu mensuel brut des parents. Une réduction de 10% est prévue pour le 2^e, 3^e, 4^e enfant : 1^{er} enfant : plein tarif; 2^e enfant : -10%; 3^e enfant : -20%, etc.

Le barème fixé pour 2014 est le suivant :

Jusqu'à	3'000.-	=	7.00	de	9'001.-	à	11'000.-	=	15.00		
de	3'001.-	à	5'000.-	=	9.00	de	11'001.-	à	15'000.-	=	18.50
de	5'001.-	à	7'000.-	=	10.50	de	15'001.-	à	illimité	=	19.50
de	7'001.-	à	9'000.-	=	10.50	Irrégulier	à			=	17.50

Participation moyenne des parents pour 2014

Pour 2014, la participation moyenne des parents est de CHF 14.26 par repas. Elle est de CHF 0.39 inférieure à celle de 2013.

<u>Inscriptions</u> (minimum - maximum)	Cantine de Cosy	Cantine La Croix
- lundis	65 - 70	60 - 65
- mardis	65 - 70	70 - 75
- jeudis	60 - 65	60 - 65
- vendredis	55 - 60	60 - 65

Repas servis

Mois	Nombre de repas		Facturés en 2014	Participation moyenne	
	2013	2014		2013	2014
Janvier	1165	1605	21895.15	15.45	13.65
Février	834	1058	14545.70	15.20	13.75
Mars	1258	1816	23627.40	15.25	13.00
Avril	987	932	18505.90	15.00	19.85
Mai	1115	1572	19018.55	15.00	12.10
Juin/Juillet	1414	1674	23212.45	15.00	13.85
Septembre	1691	2559	37400.45	15.40	14.60
Octobre	1020	1228	17967.85	15.40	14.65
Novembre	1448	1992	28935.90	15.40	14.50
Décembre	1199	1478	21835.00	9.10	14.75

Dans le nombre de repas et dans la facturation en 2014 sont compris :

338 repas à CHF 10.- pour MATAS à Escherins.

544 repas à CHF 9.10 pour les enseignants.

PIQUE-NIQUE A LA CROIX

Dès la rentrée d'août 2014, un service supplémentaire a été mis en place pour les élèves qui pique-niquent. Une personne a été engagée pour la surveillance et un local équipé de fours à micro-ondes a été mis à leur disposition.

En 4 mois, ce ne sont pas moins de 1940 élèves qui ont profité gratuitement de cette prestation. Ils se répartissent comme suit :

TRANSPORT CANTINE

Les élèves inscrits à la cantine scolaire sont pris en charge à la fin des cours du matin (11h55) dans la cour de leur collège. Ils y sont ramenés pour le début des cours de l'après-midi. En raison du lieu de scolarisation des élèves, la course de l'après-midi a été doublée.

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Le Conseil d'Établissement s'est réuni à 4 reprises en 2014.

Suite aux démissions de Mme Anne-Sylvie Estoppey du CLEM et de M. Jean-Baptiste Lipp de l'EERV, le CET accueille deux nouveaux membres. Le CLEM et la bibliothèque de Lutry sont représentés par, respectivement, Mme Claire MARTINET et Mme Aline DEWARRAT.

En février 2014, la société Microgis a présenté la future organisation des transports scolaires, les enjeux et difficultés à surmonter.

En septembre, des réactions de parents mettent en évidence des lacunes dans la communication, lacunes admises par la Municipalité qui a déjà pris des mesures. Le CET, interpellé en septembre par un groupe de parents, a répondu sous la forme d'un préavis.

Le rôle du CET étant de « permettre l'échange d'informations et de propositions entre l'établissement et les autorités locales, la population et les parents d'élèves », il a fait diverses propositions à la Municipalité et à la Direction de l'Établissement scolaire afin d'améliorer la communication avec les parents. Il s'agit principalement d'ajouter des contenus aux lettres dites « d'enclassement » et d'utiliser davantage les sites internet à disposition.

A l'avenir, les informations générales concernant les transports scolaires ainsi que les précisions sur les conditions d'utilisation des bus seront transmises aux parents dans le courant de l'été. Leur sera également signifié que les horaires scolaires ne peuvent être communiqués avant la rentrée (sauf l'horaire de la première journée).

Concernant les bâtiments scolaires, le CET a été régulièrement informé par la Municipalité de l'évolution des projets et chantiers.

Il a visité les pavillons scolaires "Minergie" de la Croix et constaté que le matériel pédagogique était à la pointe des nouvelles technologies.

Les conclusions des travaux du groupe intitulé « gestion du deuil en milieu scolaire » seront rendues en 2015.

SERVICES INDUSTRIELS

PREAMBULE

Durant l'exercice 2014, les Services industriels ont assuré de manière autonome toutes les tâches d'exploitation et d'administration nécessaires à la distribution des énergies. L'ensemble du personnel administratif et technique, travaillant en étroite collaboration, a pu couvrir la globalité des travaux de secrétariat et d'exploitation. La taille du service impose une polyvalence de la part de ses employés ce qui permet de garantir les enjeux de la distribution multi-énergies qui sont l'eau, l'électricité, le gaz et l'éclairage public. Le fonctionnement du service s'appuie sur une structure précise où chaque employé joue un rôle qui est décrit dans le système de management de la qualité ISO.

En 2014, les Services industriels ont ouvert plusieurs chantiers importants pour garantir la modernisation et l'entretien des réseaux. Ces chantiers viennent compléter les nombreux travaux de maintenance qui sont réalisés par les équipes d'eau, d'électricité et de gaz. Pour chacun de ces domaines, le service peut, au travers du partenariat avec Lausanne, répondre aux différents besoins de développements du service. Ce partenariat nous permet également de proposer des prestations aux Services industriels de Lausanne, principalement dans les domaines de l'éclairage public et du réseau d'eau, en mettant du personnel et du matériel à disposition.

Dans une volonté de garantir un service de proximité, les Services industriels ont organisé, dans le cadre du partenariat avec Lausanne, deux journées en relation avec la semaine de la mobilité. Cet événement nous permet de garder un contact privilégié avec notre clientèle qui est de plus en plus réceptive aux nouvelles technologies et développements dans le domaine des économies d'énergie et des énergies renouvelables. En raison de l'organisation du repas de Noël pour le personnel communal, nous avons dû renoncer cette année à notre présence au marché de Noël de Lutry.

L'évolution du marché de l'électricité et de la politique énergétique définie par le Canton et la Confédération impose au service de rester à l'écoute des futures contraintes et démarches nécessaires à la gestion des différents réseaux de distribution. Dans ce cadre, le nombre d'auto-producteurs est en augmentation et ces installations, principalement de type photovoltaïque (P.V.), demandent un contrôle technique avant le raccordement sur le réseau électrique et la mise en service. Au niveau administratif, cette évolution n'est pas sans conséquence, puisque des relevés trimestriels doivent être effectués pour transmettre les données de production à Swissgrid en vue de leur rétribution. Les nouvelles installations de petites et moyennes tailles sont quant à elles au bénéfice d'une rétribution unique depuis avril 2014.

En 2013, La Municipalité avait mandaté les Services industriels pour s'occuper de l'audit énergétique sur l'ensemble du territoire. Cette étude est terminée et la Municipalité a pu en prendre connaissance.

ADMINISTRATION

Secrétariat

Le secrétariat est assuré par cinq collaboratrices ; elles couvrent l'ensemble des tâches de réception, de facturation, du contentieux et du secrétariat général nécessaires au bon fonctionnement du service.

L'ensemble du secrétariat est géré par la responsable administrative ; cette collaboratrice occupe une fonction de cadre au sein des Services industriels. Elle assure également le poste de responsable qualité en bénéficiant d'un appui externe indispensable pour évoluer dans l'environnement des normes ISO qui doivent être appliquées. Elle coopère au calcul des tarifs de l'électricité avec notre consultant pour appuyer la direction opérationnelle dans les décisions et propositions qu'elle doit présenter à la Municipalité.

Notre réception fonctionne selon un mode usuel de présence téléphonique et au guichet ; bien que l'utilisation de la sélection directe soit souvent utilisée, de nombreux appels de la clientèle ou d'hommes de métier passent par la secrétaire de réception. Ce service personnalisé est une carte de visite pour notre clientèle. À côté de ce travail de base, notre collaboratrice assure l'enregistrement et le suivi de tous les documents liés aux installations intérieures de l'ensemble des clients raccordés sur nos réseaux. Ce poste de secrétaire polyvalente comprend également l'établissement des factures des prestations réalisées par le personnel de l'exploitation, ainsi que le suivi administratif du stock.

Pour l'établissement des factures des différentes énergies (eau, électricité, gaz), nous devons bénéficier de l'appui de deux secrétaires de facturation formées spécifiquement pour ces tâches. De cette manière, nous pouvons garantir l'établissement de l'ensemble des acomptes bimestriels et des décomptes annuels. C'est grâce à cette organisation que nous pouvons couvrir les absences en tous genres. En 2014, un nouveau modèle de facturation pour le gaz a été introduit dans notre système SAP. Ce projet complexe, qui a démarré en janvier et qui s'est terminé en juin, n'aurait pu être réalisé sans l'appui de notre prestataire et l'aide de notre partenaire lausannois.

La secrétaire qui s'occupe du contentieux est également chargée de l'enregistrement des rapports de sécurité ainsi que du suivi des contrôles périodiques dans le domaine de l'électricité. Cette démarche exige que les propriétaires concernés mandatent à leur charge un contrôleur concessionnaire. Ces contrôles obligatoires (*OIBT Ordonnance sur les installations à basse tension*) font partie des tâches d'un gestionnaire de réseau (GRD).

Cette année, les Services industriels ont décidé de participer à la formation des apprentis en collaboration avec la Commune ; cette formation est réalisée sous forme de tournus interservices durant les 3 ans d'apprentissage.

L'horaire variable introduit également dans le service en début d'année n'a pas posé de problème particulier. L'étroite collaboration entre l'administration et l'exploitation impose des horaires fixes et une organisation spécifique a dû être mise en place à cet effet.

L'ensemble des tâches et activités peut être résumé de la manière suivante :

Facturation

- Facturation de l'énergie, des chantiers et des prestations diverses fournies à notre clientèle
- paiement des factures fournisseurs
- gestion des encaissements
- gestion du contentieux

Dossiers techniques

- Gestion des compteurs à prépaiement
- gestion des appareils de comptage et des télécommandes électriques
- gestion des compteurs d'eau
- gestion du stock de matériel pour les réseaux électriques, d'eau et d'éclairage public
- gestion des contrôles périodiques des installations intérieures
- traitement des documents de nos installations pour l'Inspection Fédérale
- enregistrement des demandes de concessions d'électriciens et d'appareilleurs
- participation à l'établissement des documents techniques pour l'exploitation

Divers

- Tenue à jour des procédures ISO et du Manuel Qualité
- formation de l'apprentie
- traitement des rapports hebdomadaires des ouvriers
- suivi des feuilles d'absences
- travaux de dactylographie de documents internes et correspondance
- dactylographie des notes municipales
- réception des clients au guichet
- permanence téléphonique et radio
- tenue à jour des procès-verbaux et plans de travail

Factures de consommations – Contentieux

En octobre 2014, nous avons émis 6'000 factures de décomptes, ce qui représente environ 3 mios de chiffre d'affaires annuel pour les ventes d'eau et 8 mios pour les ventes d'électricité. Les ventes de gaz sont en légère progression et représentent un montant d'environ CHF 750'000.-. Durant l'année 2014, notre secrétariat a émis 3'764 rappels, effectué 2 coupures et 3 réquisitions de poursuites.

Factures diverses

Nos facturations diverses correspondent aux prestations de raccordements des nouvelles constructions pour les différentes énergies et à des prestations vendues à Lausanne pour l'Eclairage Public. En 2014, c'est un montant global de CHF 555'000.- qui a été facturé.

Dossiers de demandes de subsides à l'Etablissement Cantonal d'Assurance incendie

Le secrétariat a présenté des demandes de subventions pour un montant de CHF 33'594.-. Les chantiers subventionnés en 2014 ont été les suivants :

➤ Chemin de Beau-Pré	CHF 6'886.-
➤ Chemin des Terrasses	CHF 11'638.-
➤ Chemin des Champs	CHF 15'070.-

Contrôle des installations OIBT (Ordonnance sur les installations à basse tension)

En 2014, la campagne pour les contrôles périodiques a suivi son cours, 156 nouvelles demandes ont été effectuées, portant à 366 les demandes enregistrées à ce jour, dont 40 ont fait office de 1^{er} rappels et 12 de 2^{ème} rappels. Depuis 2002, ce ne sont pas moins de 170 demandes qui ont pu être clôturées. Aucune dénonciation à l'Inspection Fédérale (ESTI) n'a été effectuée.

Ces démarches consistent à demander à tous les propriétaires, dont la périodicité du contrôle est échuë, de faire vérifier leurs installations électriques selon l'OIBT. Grâce à un module spécifique de SAP, nous déclenchons des campagnes de demandes de contrôle. Nous devons nous assurer que les rapports de sécurité et protocoles de mesures sont correctement remplis et établis par des personnes habilitées ; ce contrôle interne fait, l'installation est validée pour une nouvelle période. Dans le cas inverse, des relances périodiques sont effectuées, pouvant aller jusqu'à des dénonciations auprès de ESTI.

Lors de modifications ou de créations de nouvelles installations électriques intérieures (locaux, bâtiments, etc.) ou extérieures (chantiers, P.V.) sur le réseau électrique de la commune, notre service doit également suivre les avis d'installations établis par les concessionnaires et, si nécessaire, réclamer les rapports de sécurité certifiant l'exécution des travaux selon les normes en vigueur et respectant les échéances données. Il est important pour le service de savoir que par rapport à la loi, le propriétaire est seul responsable de ses installations et l'installateur est garant de son travail.

BUREAU TECHNIQUE

Le bureau technique des Services industriels est composé du chef de service, du responsable d'exploitation et du personnel de l'infographie. En principe, il n'est pas nécessaire de recourir à des bureaux externes pour les projets et les travaux usuels de la distribution. Pour certaines tâches spécifiques, nous pouvons bénéficier de l'aide et des compétences de notre partenaire lausannois.

Bureau de projets

Plusieurs projets ont été étudiés en 2014, dont la poursuite de l'étude du plan directeur de l'eau (PDDE), la suite de l'audit énergétique de la Commune qui devrait aboutir sur un plan directeur des énergies, l'étude de la mise en place d'un concept de sécurité, indispensable dans le domaine de l'électricité.

D'autre part, en ce qui concerne le réseau du gaz, plusieurs sondages d'intérêts ont été réalisés, à savoir :

- Secteurs Crêt-de-Plan, Blanchettes et Ponfilet
- Creux-de-Corsy, Mourat, William
- Chemin des Pâles
- Secteurs William, Bois-Rouge, Belle-Combe

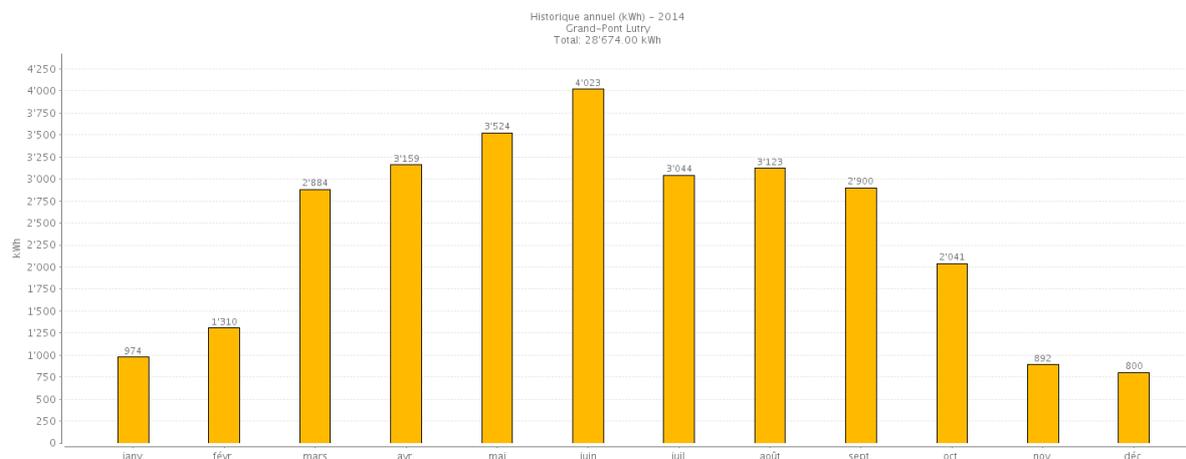
Dans le domaine de l'électricité, des études et réflexions ont été menées durant l'année pour conserver un réseau offrant toutes les garanties en termes de sécurité et d'approvisionnement. Dans ce contexte, nous menons une étude pour le remplacement des relais de protections ; ces équipements permettent de contrôler et maîtriser un éventuel déclenchement lié à une défectuosité sur notre réseau.

En ce qui concerne l'éclairage public, suite aux nombreux nouveaux produits disponibles sur le marché, plusieurs essais ont été réalisés permettant au service d'adapter les équipements futurs pour répondre au mieux à l'attente de la population. La suppression des sources à vapeur de mercure nous oblige à assainir le parc de luminaires installés. Ce seront plus de 650 luminaires qui devront être changés ou modernisés.

Pour le réseau d'eau, plusieurs projets sont à l'étude, principalement pour le remplacement de conduites ; nous pouvons mentionner les chemins des Hugonnet, du Chaney et des Villas. Deux projets de bouclage sont également à l'étude à la Route des Monts-de-Lavaux et à Corsy.

Installation photovoltaïque du Grand-Pont

En 2014, la production de notre installation photovoltaïque a atteint 28'674 kWh, soit une valeur légèrement supérieure à 2013 (26'711 kWh). Pour mémoire, la valeur moyenne calculée lors du projet était de 25'750 kWh pour les deux premières années.



La production solaire totale annuelle sur la Commune s'est montée cette année à 362'116 kWh, ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport à 2013.

Bureau d'infographie

Les mises à jour des plans des réseaux d'eau, d'électricité, de l'éclairage public et du gaz sont réalisées par le service de l'infographie. En 2013, nous avons fait l'acquisition d'un équipement de mesure par GPS, nous permettant de mesurer avec précision le positionnement des organes composant les différents réseaux.

Dans le cadre de la future planification énergétique, les Services industriels ont été mandatés par la Municipalité pour s'intéresser à la procédure « Cité de l'Energie ». Une personne de l'infographie, sous la responsabilité du Chef de service, a été désignée pour assumer la tâche de coordinateur Cité de l'Energie.

EXPLOITATION

Personnel d'exploitation

Dans le département d'exploitation des SI, nous distinguons deux équipes qui réalisent différents travaux sur les réseaux d'eau et d'électricité. Ils réalisent leurs tâches avec l'appui d'un responsable d'équipe. Le responsable d'exploitation a pour mission de faire exécuter le travail organisé et planifié par lui-même et le chef de service.

A fin janvier 2014, 2 personnes nous ont quittés pour une retraite bien méritée. Une personne pour le réseau d'eau a pu être engagée en début d'année, alors que pour l'électricité, une autre personne nous a rejoints en fin d'année.

La coopération avec les SI de Lausanne nous a permis de facturer 929 heures pour des prestations réalisées sur le réseau de l'éclairage public de Lausanne, soit environ 400 heures de moins qu'en 2013. Le changement d'organisation suite au départ à la retraite de 2 employés ne nous a pas permis de mettre à disposition des SIL un monteur eau pour les échanges de compteurs.

Réseaux électriques MT, BT et EP

Les 5 ouvriers qualifiés affectés au domaine de l'électricité réalisent l'entretien et la modernisation du réseau, aussi bien en moyenne tension (MT, 12 kV) qu'en basse tension (BT, 400 V).

En 2014, nous avons remplacé le câble MT reliant nos sous-stations de Lutry (SILy) située dans le bâtiment adossé à la station de pompage d'Eauservice à celle du village de Savuit. Le câble MT reliant les stations de Marionnettes et Blanchettes a lui aussi été échangé. La sous-station du Bras de Fer a également été remplacée.

Chaque intervention de ce type demande une réflexion approfondie et des calculs de charge afin de réaliser des bouclages sans coupure d'alimentation. Dans le cadre des travaux sur les routes de Sermotier et de Savuit, nous avons profité de remplacer des branchements et lignes d'alimentation basse tension.

Réseaux d'eau et de gaz

En 2014, le chantier Sermotier - Savuit a été le point prépondérant pour les 4 ouvriers spécialisés dans les domaines de l'eau et du gaz. Un peu moins d'un kilomètre de conduite de gaz a pu être posé et 7 branchements ont été réalisés pour l'instant chez des particuliers.

Pour l'eau, toujours dans le cadre de ce chantier, nous avons profité de remplacer la conduite principale conformément au préavis 1197/2013. Plusieurs fuites sur le réseau d'eau nous ont occupés durant cette année, elles sont énumérées dans le paragraphe ci-dessous « *chantiers et travaux d'entretien* ».

Service de piquet

Au vu du départ à la retraite fin janvier 2014 des 2 collaborateurs, le service de piquet a été plus astreignant cette année pour l'équipe en place. Les remplaçants ont été formés et pourront assumer cette tâche en 2015, voire 2016 pour la dernière personne engagée en fin d'année.

Il est à relever que suite à l'exercice catastrophe réalisé dans le cadre de la Commune, certaines procédures devront être adaptées pour améliorer la réactivité et les automatismes du service.

Pannes

La bonne qualité des réseaux limite les pannes et les interventions d'urgences. Malgré leurs natures différentes, elles ont pu être gérées de façon simple et efficace par notre équipe. D'une manière générale leur nombre reste inférieur à une centaine d'interventions par année.

Interventions en 2014 :

Réseau d'eau :	14
Réseaux électriques MT/BT:	11
Eclairage Public :	5
Téléaction :	6
Divers :	<u>7</u>
Total :	43

Véhicules

Conformément au budget, 2 véhicules ont pu être remplacés et seront livrés début 2015 ; il s'agit du VW Crafter pour les électriciens et du VW Caddy pour le releveur. En ce qui concerne les autres véhicules, ils sont en bon état. Toutefois, la Subaru Legacy devra faire l'objet d'une attention particulière, car même si le nombre de kilomètres reste peu élevé elle a déjà plus de 10 ans et l'expertise approche.

Parc actuel :

Véhicule	Année	Kilométrage	Expertise	Etat actuel
Camion nacelle	2008	21'614	14.10.2013	Bon
VW T5 double cabine	2009	57'190	18.03.2014	Bon
VW Caddy	2003	175'005	20.06.2013	Mauvais
VW Caddy blanc	2012	33'173	08.02.2012	Bon
VW Transporter	2012	10'145	25.04.2012	Bon
Subaru Legacy	2003	70'863	26.09.2011	Bon

CHANTIERS ET TRAVAUX D'ENTRETIEN :
RESEAUX EAU, ELECTRICITE ET ECLAIRAGE PUBLIC

Réseau d'eau

Chantiers effectués et en cours

Ch. des Moines, Ch. du Daley	Remplacement de conduite (210 m.), reprise des bordiers.
Chemin de Champ-Maffrey	Remplacement de conduite (200 m.), reprise des bordiers.
Route de Sermotier	Remplacement de conduite (195 m.), reprise des bordiers.
Route de Savuit	Remplacement de conduite (410 m.), reprise des bordiers.
Chemin de Bertholod	Remplacement de conduite (20 m.).
Rte de Bossières inférieure	Remplacement de conduite (90 m.), reprise des bordiers.

Entretien du réseau

- ✓ 13 fuites ou ruptures ont fait l'objet de réparations (- 5)
- ✓ Entretien intérieur et extérieur de tous les réservoirs, lavage des cuves.
- ✓ Manœuvres et entretien des vannes de réseaux (mise à niveau, dégagement, etc.) sur réseau P1 à P5.
- ✓ Prélèvements pour contrôle de la qualité de l'eau distribuée.
- ✓ Purges de maintenance.
- ✓ Recherches systématiques de fuites sur les réseaux.
- ✓ Recherches de fuites chez des clients : 4
- ✓ Entretien des vannes Clayton et réducteurs de pression du réseau, chambres de distribution.
- ✓ Entretien des sources du Grand-Jorat, des augets et des couvercles sécurisés.

Travaux divers pour des tiers

- ✓ 5 nouveaux raccordements de divers diamètres pour de nouvelles constructions.
- ✓ Compteurs de chantier : pose et dépose de 9 pièces.
- ✓ Contrôles divers de la qualité de l'eau.
- ✓ Contrôles sanitaires de l'eau des piscines publiques.

- ✓ Arrêts d'eau, dépose, repose de compteurs et remise en eau pour les vignes et jardins.
- ✓ Travaux divers, arrêts, remises en eau pour appareilleurs.
- ✓ Pose de compteurs pour de nouvelles constructions : 26
- ✓ Recherche et mise à niveau de capes de vannes privées.
- ✓ Poses de conduites pour alimentation provisoire : 4

Divers

- ✓ Séances d'informations diverses.
- ✓ Echanges périodiques de compteurs : 38
- ✓ Relevés mensuels et annuels des compteurs.
- ✓ Relevés pour déménagements et divers.
- ✓ Relevés des compteurs de chantiers.
- ✓ Réparations diverses, fontaines, chambres de sulfatage.
- ✓ Sorties de matériel pour facturation.
- ✓ Inventaire.
- ✓ Mise à jour de la page du service des eaux sur le site internet de Lutry.
- ✓ Mise à jour des informations sur la qualité de l'eau sur le site internet SSIGE.

Réseau de gaz

Chantiers effectués et en cours

Route de Sermotier	Extension du réseau : 215 m.
Route de Savuit	Extension du réseau : 325 m.
Village de Savuit	Extension du réseau : 220 m., reprise des bordiers
Chemin de Bertholod	Extension du réseau : 20 m.
Route de Bossières inférieure	Extension du réseau : 110 m., reprise des bordiers
Chemin de Fénix	Extension du réseau : 45 m. (attente)
Route de Bossières	1 nouvelle prise
Grand-Rue	1 nouvelle prise
Route de Lavaux	1 nouvelle prise
Rue du Village	6 nouvelles prises.

Réseau d'électricité

Chantiers effectués et en cours - basse tension (BT) et moyenne tension (MT)

Route de Savuit	Echange câble BT, reprise des bordiers.
Route de Sermotier	Echange câble BT, reprise des bordiers.
Marionnettes-Blanchettes	Echange câble MT.
Sily-Savuit	Echange câble MT.
Station Bras-de-Fer	Remplacement cellules MT et tableau BT

Entretien des sous-stations et armoires de distribution

- ✓ Transformations de 5 postes de distribution.
- ✓ Nettoyage et entretien de toutes les stations.
- ✓ Nettoyage et entretien de postes de distribution.
- ✓ Manœuvres diverses sur réseau MT.
- ✓ Etiquetage des stations et PD.
- ✓ Contrôle et remplissage du niveau de gaz SF6 dans cellules ABB.

Travaux divers pour des tiers

- ✓ Nouvelles introductions : 5
- ✓ Transformations introductions : 11
- ✓ Montage et démontage des fêtes du 1^{er} Août et Sauvetage.
- ✓ Montage et démontage de la Fête des Vendanges.
- ✓ Montage et démontage de la fête des commerçants.
- ✓ Raccordements, suppressions d'alimentations de chantiers : 14
- ✓ Echanges ou suppressions de récepteurs télécommandes.

Divers

- ✓ Séances informations diverses.
- ✓ Relevés mensuels, annuels des compteurs.
- ✓ Relevés des compteurs de chantiers.
- ✓ Relevés pour déménagements et divers.
- ✓ Relevés des compteurs production photovoltaïque.
- ✓ Sorties matériel pour facturation.
- ✓ Inventaire.
- ✓ Entretien et nettoyage parc véhicules et machines.
- ✓ Divers travaux pour téléaction réservoirs et stations.
- ✓ Echanges périodiques et par sondage de compteurs : 162
- ✓ Coupures et remises de courant (contentieux).
- ✓ Tests des détecteurs de c/c.
- ✓ Travaux divers avec nacelle pour le Service électrique de Lausanne : 12 semaines.

Eclairage public (EP)

L'éclairage public, patrimoine de la Commune, a fait l'objet en 2014 d'un assainissement important conformément au préavis 1183/2012. Ce sont plus de 400 luminaires qui ont été transformés ou remplacés. De nombreux essais ont été effectués permettant ainsi de définir le bon luminaire avec la bonne source de lumière, voire, dans certains cas, la programmation d'un abaissement adéquat.

Bien que ce chantier important ait démarré en 2013, le fort développement des technologies LED nous a poussés tout naturellement à une certaine retenue dans l'avancement de cet assainissement, et la fin de cette première étape a été décalée à fin 2014, voire début 2015 pour certains tronçons.

Chantiers effectués et en cours

Divers endroits	Pose de luminaires tests.
Chemin de Fénix	Remplacement de 17 lanternes. Système d'abaissement de l'éclairage sur horloge en test.
Sentier de la Ligne	Pose de 13 bornes.

Entretien de l'éclairage public

Divers endroits	Contrôle de sécurité de l'éclairage public suite à la réfection ou à l'échange de candélabres. Recherche et réparation de défauts de câbles, retouches et mises en conformité.
Divers endroits	Réparations suite à des actes de vandalisme.
Décorations de Noël	Dépannage et remplacement de guirlandes défectueuses.
Tout le territoire	Contrôle du fonctionnement des lampes par secteur, toutes les deux semaines.

Divers

- Allée sud terrain de foot : pose et alimentation d'un éclairage télécommandable (TFV)
- Formation interne des collaborateurs pour contrôles OICF et pour travaux en hauteur.

Télécommande et téléaction

Entretien et divers

- Contrôle annuel de toutes les batteries et chargeurs.
- Voisinand 2, système Lynx : contrôle de fonctionnement.
- Voisinand 2, téléaction : échange d'alimentations, switch

CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ENERGIE ELECTRIQUE

Achat d'énergie électrique (voir tableau et graphiques)

L'énergie électrique moyenne tension achetée à Lausanne est de : **40 GWh**.

L'appel en puissance maximum enregistré durant 2014 s'est élevé à : **8'288 kW**.

Achat d'eau (voir tableau et graphiques)

L'eau distribuée sur la Commune de Lutry provient essentiellement d'Eauservice de Lausanne. Le volume pour 2014 s'élève à **983'802 m³**.

Comparaison des achats et ventes d'eau et d'énergie électrique (voir tableaux et graphiques)

Les tableaux montrent, en ce qui concerne l'énergie électrique, une diminution des achats.

En ce qui concerne les achats d'eau, ils sont dépendants des conditions climatiques ; nous avons une légère augmentation par rapport à l'année dernière.

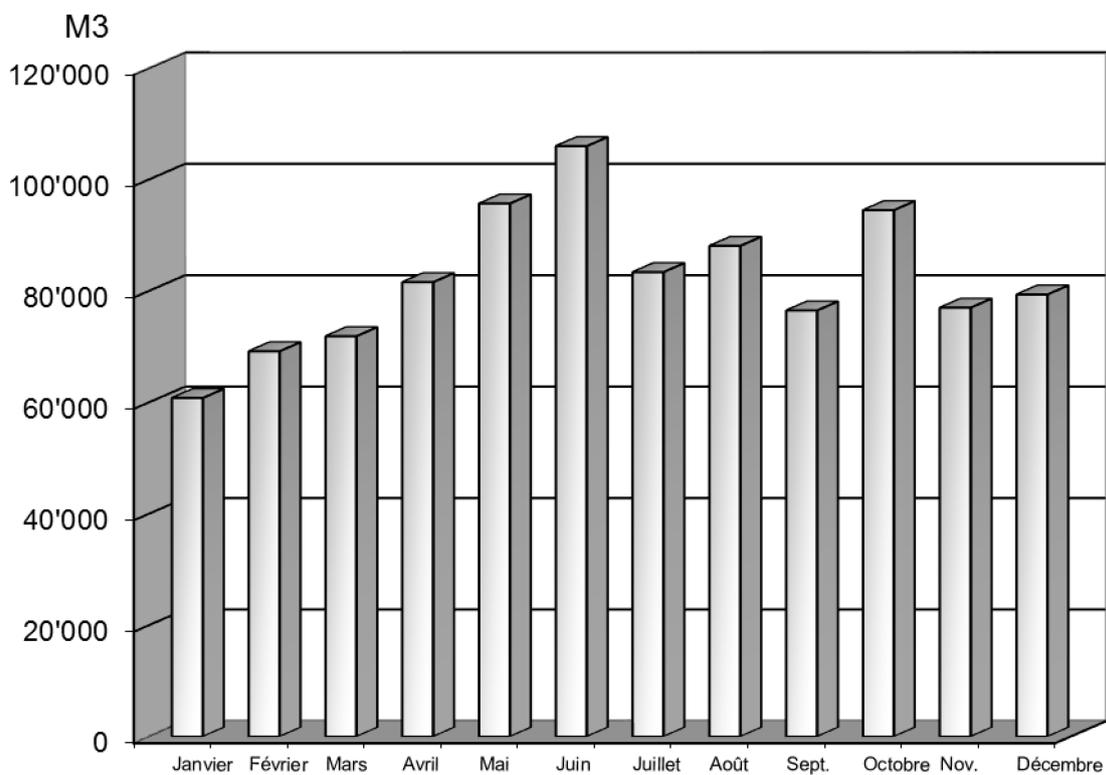
Au moment de l'établissement du rapport de gestion, nous ne connaissons pas encore les comptes mais nous pouvons supposer que la tendance constatée pour les achats sera reportée sur les ventes.

CONSOMMATION D'EAU

Achat d'eau (graphique ci-dessous)

Année 2014	Achat (m³)
Janvier	60'778
Février	69'162
Mars	71'864
Avril	81'566
Mai	95'685
Juin	105'986
Juillet	83'367
Août	88'082
Septembre	76'486
Octobre	94'491
Novembre	76'984
Décembre	79'352
Achat annuel total d'eau en m³	983'802

ADDUCTION DES EAUX DE LAUSANNE EN 2014

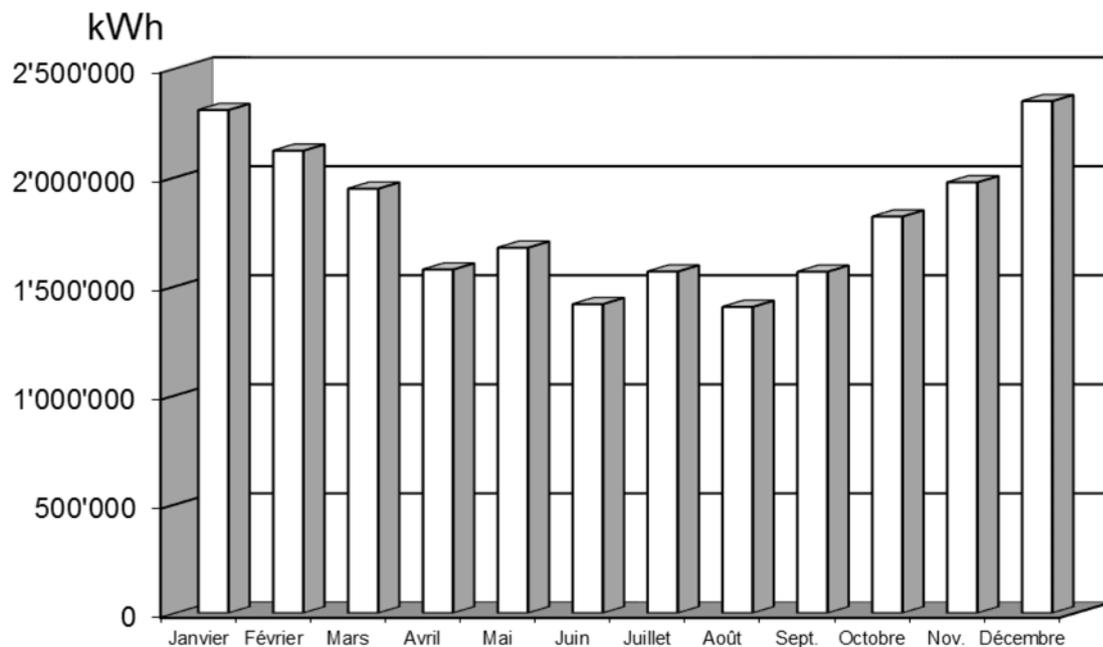


CONSOMMATION D'ELECTRICITE

Achat d'énergie électrique Heures Pleines

Année 2014	kWh heures pleines
Janvier	2'307'553
Février	2'121'170
Mars	1'946'928
Avril	1'576'101
Mai	1'676'263
Juin	1'417'608
Juillet	1'566'971
Août	1'404'818
Septembre	1'566'114
Octobre	1'819'024
Novembre	1'976'008
Décembre	2'348'420
Energie haut tarif totale achetée	21'726'978

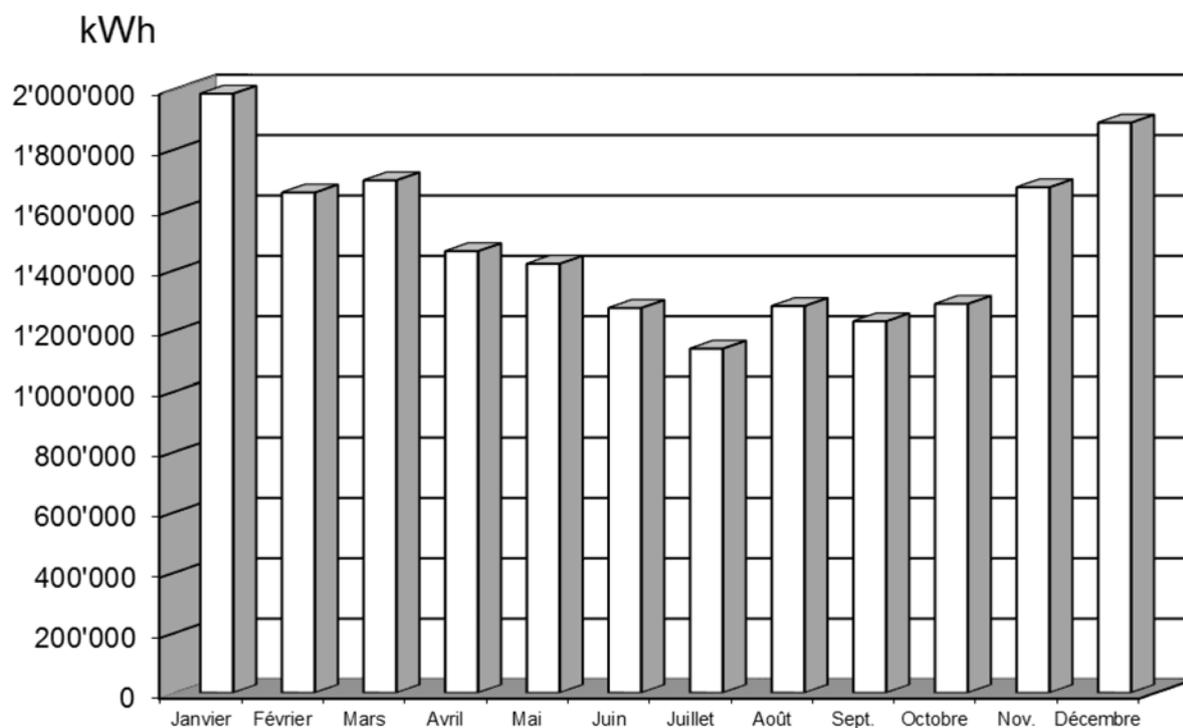
ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN 2014 HEURES PLEINES



Achat d'énergie électrique Heures Creuses

Année 2014	kWh heures creuses
Janvier	1'982'908
Février	1'655'413
Mars	1'695'908
Avril	1'461'129
Mai	1'419'578
Juin	1'272'985
Juillet	1'138'275
Août	1'279'534
Septembre	1'228'804
Octobre	1'286'645
Novembre	1'672'811
Décembre	1'886'852
Energie bas tarif totale achetée	17'980'842

**ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN 2014
HEURES CREUSES**

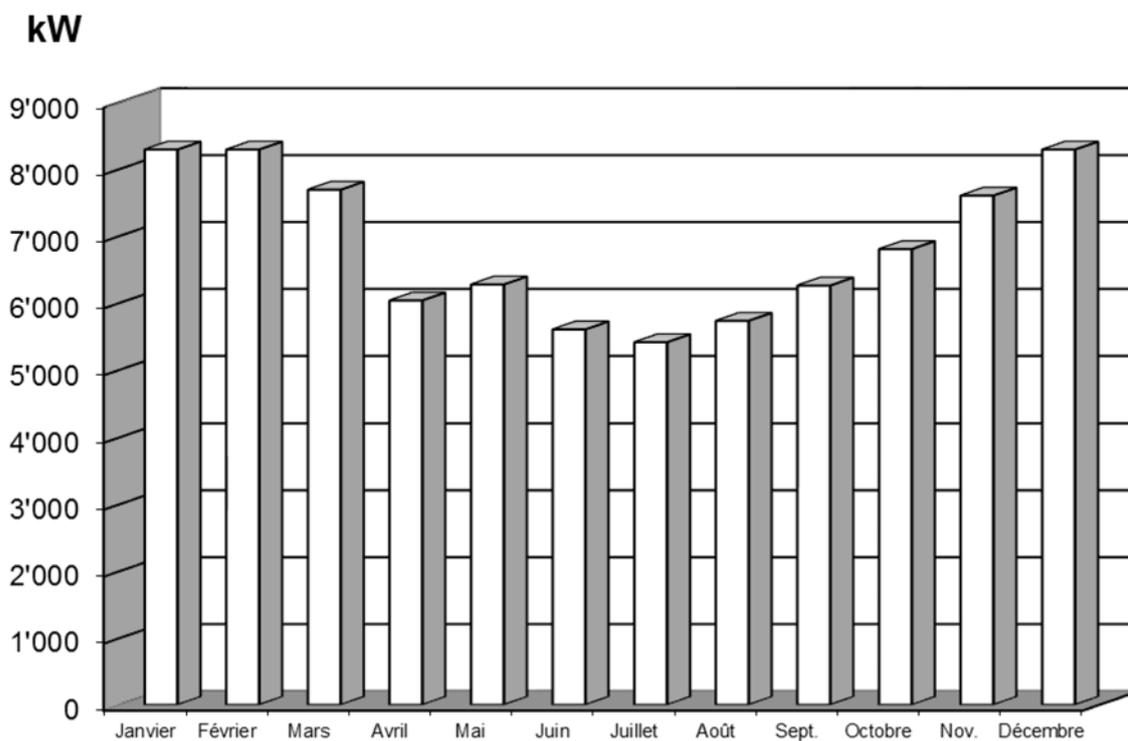


Appel en puissance (graphique ci-dessous)

Le contrôle de la puissance reste un critère de la qualité de la distribution, puisqu'il tend à limiter de manière régionale la pointe de l'énergie distribuée.

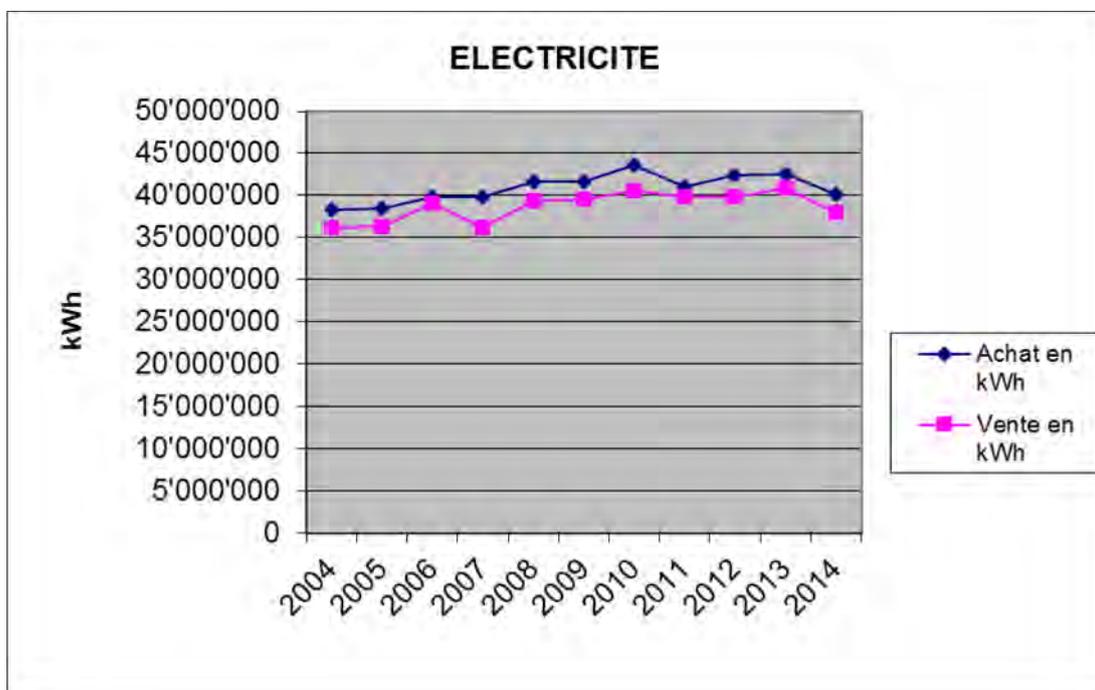
Année 2014	Puissance (kW)
Janvier	8'288
Février	8'288
Mars	7'688
Avril	6'032
Mai	6'272
Juin	5'600
Juillet	5'408
Août	5'728
Septembre	6'256
Octobre	6'800
Novembre	7'600
Décembre	8'288
Puissance annuelle totale mesurée	82'248

APPEL EN PUISSANCE EN 2014



COMPARAISON DES ACHATS ET VENTES DE L'ENERGIE ELECTRIQUE 2004-2014

Années	Achat en kWh	Vente en kWh
2004	38'354'636	36'240'125
2005	38'400'000	36'400'000
2006	39'805'268	39'011'009
2007	39'850'972	36'244'893
2008	41'700'000	39'335'126
2009	41'641'921	39'585'358
2010	43'572'452	40'660'911
2011	41'002'438	39'768'639
2012	42'379'003	39'889'963
2013	42'635'667	40'914'073
2014	40'069'936	38'000'000 (estimé)



COMPARAISON DES ACHATS ET VENTES DE L'EAU 2004-2014

Années	Achat en M3	Vente en M3
2004	1'018'878	900'000
2005	1'050'000	940'000
2006	908'828	872'824
2007	866'509	791'335
2008	896'186	823'664
2009	1'029'010	887'773
2010	1'031'385	873'828
2011	942'930	855'756
2012	979'247	852'503
2013	960'710	830'538
2014	983'802	850'000 (estimé)

